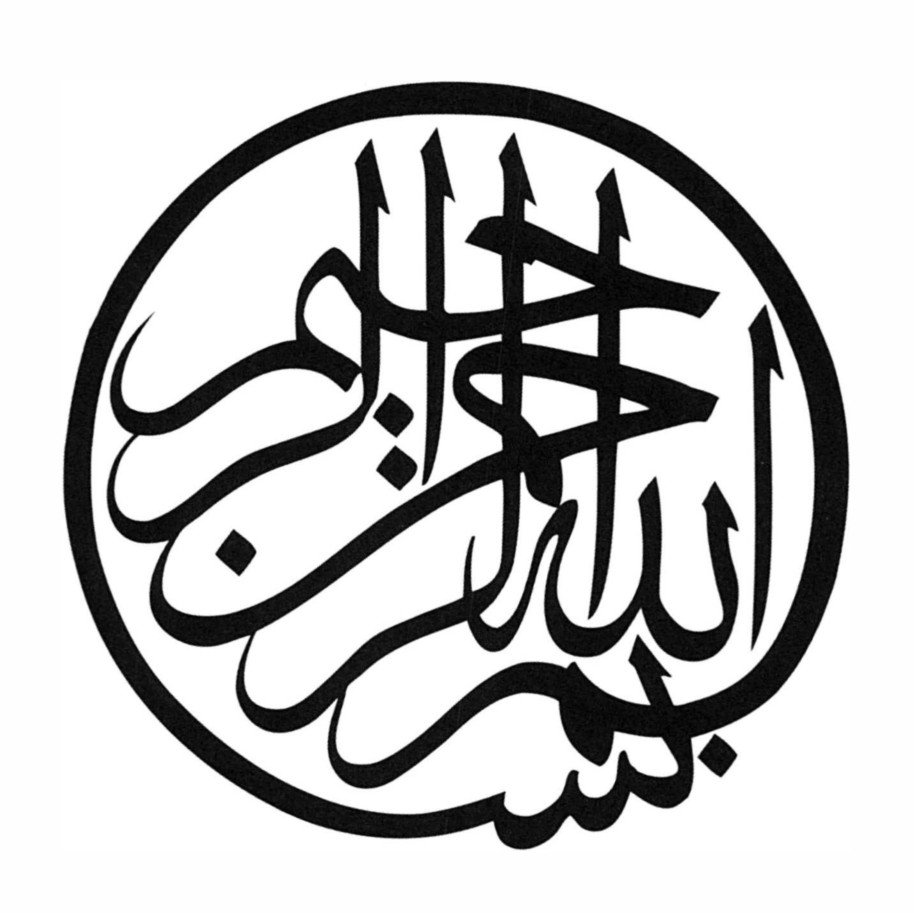
OMAR SULEIMAN

Jannah

30 aperçus des délices du Paradis



MUSLIMCITY


بسم الله الرحمن الرحيم

Première édition française (2024)

ISBN : 978-2-491948-47-4
Dépôt légal : Février 2024

MuslimCity
www.muslimcity.fr

Achevé d'imprimer en février 2024 par Sofiaprint



01 60 34 37 50
WhatsApp (message uniquement) :
+33 (0)7 69 90 13 32
print@sofiadis.fr

Omar Suleiman

JANNAH



30 aperçus des délices du Paradis

MuslimCity

Sommaire



Avant-propos

La situation matérielle de ce monde d'ici-bas (*dunyâ*) est marquée par d'extrêmes inégalités : la majorité de la population mondiale vit en effet dans la pauvreté, tandis que les individus les plus aisés jouissent de somptueuses demeures et dépensent leurs richesses sans compter. Dans ce contexte déplorable, une « bonne vie » semble être définie par des critères purement matériels. Mais la personne empreinte de sagesse parvient à voir à travers ce mirage et comprend que les valeurs qui triomphent à notre époque – le matérialisme et l'hédonisme – ne font que retarder l'inévitable vérité : chacun d'entre nous mourra et sera placé dans une tombe sous la terre. C'est à ce moment que chacun sera contraint de rencontrer son Créateur, qui décidera si nous passerons notre vie éternelle, dans l'autre monde, au Paradis ou dans le feu de l'Enfer.

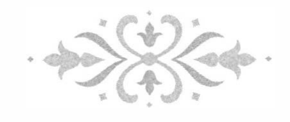
Le véritable croyant est conscient de ces vérités métaphysiques ; c'est pourquoi il est capable de supporter les épreuves et défis de ce bas-monde avec une relative facilité. Cette vie terrestre n'est rien d'autre qu'un test, et si une personne mène une vie strictement définie par les valeurs du monothéisme et du message prophétique de Muhammad ﷺ, elle sera accueillie dans la demeure de la félicité éternelle : le Paradis, ou Jannah. Si nous intériorisons pleinement cette réalité, nous ne

serons pas perturbés par les angoisses et les problèmes de ce monde, car nous saurons qu'Allâh nous récompensera généreusement pour chaque acte vertueux que nous aurons accompli en Son Nom et chaque invocation que nous Lui aurons adressée.

Une demeure de bonheur éternel vous attend : mais pour y entrer, vous devez valider votre ticket d'entrée par vos actes. Cet ouvrage vous fournira, *inshaAllâh*, les ressources spirituelles nécessaires pour mener à bien ce processus. Le salut est à portée de main !



« (Les croyants seront accueillis par ces mots :) 'Entrez (au Paradis) en paix, vous y vivrez en toute sécurité.' »[1]



[1] Al-Hijr, 15/46.



1 – Le Paradis vous attend

Un matin, après la prière du *fajr*, le Prophète ﷺ a fait quelque chose de particulier : il a tendu la main en l'air, comme s'il essayait de cueillir quelque chose de métaphysique ou d'incorporel. Au cours de cette scène fascinante, le Prophète ﷺ ne cessait de sourire à profusion ; mais il a finalement retiré sa main et repris son état normal. Ce spectacle a attiré l'attention des Compagnons, qui se sont tournés vers le Prophète ﷺ et lui ont demandé : « En ce jour, nous t'avons vu faire quelque chose que nous ne t'avions jamais vu faire auparavant. C'était comme si tu tendais la main et que tu essayais de cueillir quelque chose, mais tu as brusquement retiré ta main ! » Le Prophète ﷺ a répondu à la question des Compagnons à ces mots :

إِنِّي رَأَيْتُ الجَنَّةَ فَتَنَاوَلْتُ مِنْهَا عُنْقُودًا وَلَو أَخَذْتُه لأَكَلْتُمْ مِنْهُ مَا بَقِيَتِ الدُّنْيَا

« Je viens de voir le Paradis, et j'ai aperçu des raisins qui s'y trouvaient ; si je les avais cueillis, vous en auriez mangé aussi longtemps que ce monde durera ! »

Le Prophète ﷺ a conclu son propos en expliquant qu'il avait ensuite vu le feu de l'Enfer, et que c'était la raison pour laquelle il avait subitement retiré sa main.

Imaginez que chacun d'entre nous ait la possibilité de voir directement le Paradis et l'Enfer en face de lui : un tel privilège nous aiderait sans aucun doute à changer notre comportement et nos actions ! Cependant, le simple fait de voir quelque chose ne suffit pas, à lui seul, à provoquer un véritable changement : le facteur décisif, à ce niveau, est la capacité à percevoir cette chose et à en comprendre la gravité. Le Prophète ﷺ a fait allusion à cette réalité psychologique lorsqu'il a dit :

الجَنَّةُ أَقْرَبُ إِلَى أَحَدِكُمْ مِنْ شِرَاكِ نَعْلِيه، وَالنَّارُ كَذلِك

« Le Paradis est plus proche de vous que les lacets de vos chaussures, et il en est de même de l'Enfer. »

À travers ce poignant *hadîth*, nous comprenons une réalité spirituelle fondamentale : le Paradis est actuellement présent devant nous, à notre portée. Nous devons toujours garder ce fait à l'esprit – et commencer, dès maintenant, à y entrer spirituellement avec nos cœurs et nos esprits.

Si nous ne tirons pas parti de cette réalité, les portes du Paradis risquent malheureusement de se refermer devant nous, nous empêchant ainsi d'y accéder dans l'Au-delà.

Dans un autre *hadîth* très révélateur, le Prophète ﷺ a dit :

لَمَّا خَلَقَ اللَّهُ الْجَنَّةَ قَالَ لِجِبْرِيلَ: اذْهَبْ فَانْظُرْ إِلَيْهَا

« Aussitôt après avoir créé le Paradis, Allâh a appelé Jibrîl et lui a dit : 'Va et regarde (ce que J'ai préparé pour ses résidents).' »

Jibrîl a obéi à l'ordre de son Créateur et a profité de cette magnifique opportunité pour être la première créature de l'univers à observer directement les délices du Paradis. Après avoir aperçu le magnifique spectacle qui attendait les croyants, Jibrîl est revenu auprès de son Créateur et s'est exclamé :

أَيْ رَبِّ وَعِزَّتِكَ لَا يَسْمَعُ بِهَا أَحَدٌ إِلَّا دَخَلَهَا

« Ô mon Seigneur, par Ta gloire, personne n'en entendra parler sans (vouloir) y entrer ! »

Par cette déclaration, Jibrîl exprimait son étonnement devant les merveilles du Paradis et sa conviction initiale selon laquelle chaque créature chercherait à y entrer après avoir été informée de ses innombrables bienfaits. Cependant, cette première impression a été remise en question après qu'Allâh a placé un certain nombre de difficultés et d'obstacles sur le chemin du Paradis. Allâh s'est ensuite une nouvelle fois adressé à Jibrîl, à ces mots : « Maintenant, va et regarde à nouveau. » Jibrîl a suivi l'ordre de son Seigneur et est retourné observer le Paradis. Après avoir posé son regard sur le chemin du Paradis parsemé d'obstacles, Jibrîl est retourné auprès de son Seigneur et a dit : « ô mon Seigneur, je crains désormais que personne ne puisse y entrer ! » Cette parole marquait donc une totale rétractation par rapport à son commentaire précédent.

Allâh a ensuite dit à Jibrîl : « Va voir l'Enfer et ce que J'ai préparé pour ses résidents. » Jibrîl est parti observer l'Enfer et en a contemplé les horreurs. Il est revenu vers son Seigneur et a dit :

أَيْ رَبِّ وَعِزَّتِكَ لَا يَسْمَعُ بِهَا أَحَدٌ فَيَدْخُلُهَا

« Ô mon Seigneur, par Ta puissance, personne n'entendra parler de ce lieu et ne (voudra) y pénétrer ! »

Par cette parole, Jibrîl faisait allusion aux horreurs et aux menaces de cette demeure de damnation, et au fait qu'aucun être ne souhaiterait y entrer après avoir été informé de sa nature. Toutefois, Allâh a ensuite corrigé cette hypothèse de Jibrîl en lui disant : « Maintenant, va et regarde à nouveau. » Jibrîl est reparti sur le chemin de l'Enfer et a découvert qu'il était désormais entouré de plaisirs, de confort et de désirs. Après avoir contemplé cette nouvelle situation, il est revenu auprès d'Allâh et a dit : « ô mon Seigneur, je crains désormais que personne ne puisse l'éviter ! » Après avoir entendu cette réponse, Allâh s'est tourné vers le Paradis et a dit : « Parle, ô Paradis ! » Le Paradis a répondu :

قَدْ أَفْلَحَ ٱلْمُؤْمِنُون

« Bienheureux sont les croyants. »[2]

Après avoir entendu cette parole, Jîbril et le reste des anges y ont répondu à ces mots :

طُوبَى لَك مَنزِلُ المُلُوك

« Bonne nouvelle et bénédiction sur toi, car tu es la demeure des rois ! »

Précisons que les habitants du Paradis ne seront toutefois pas des rois de ce bas-monde qui auront régné sur telle ou telle principauté ou tel ou tel État sur cette Terre. Le mot « roi » fait ici plutôt allusion au fait que les

---

[2] Al-Mu'minûn, 23/1.

croyants atteindront le statut de rois et de reines en faisant preuve d'une obéissance sincère envers leur Créateur, Allâh. Dans un autre *hadîth* pertinent à ce sujet, le Prophète ﷺ a raconté une dispute verbale entre le Paradis et l'Enfer, en présence de leur Seigneur. Au cours de cet échange houleux, le Paradis a dit :

مَا لِي لاَ يَدْخُلُنِي إِلاَّ ضُعَفَاءُ النَّاسِ وَسَقَطُهُمْ

« (Ô mon Seigneur), pourquoi seuls les faibles et les opprimés entrent-ils en moi ? »

Au même moment, l'Enfer s'est tourné vers son Créateur et a dit :

أُوثِرْتُ بالمُتَكَبِّرِينَ، والمُتَجَبِّرِينَ

« (Ô mon Seigneur), pourquoi seuls les arrogants (*al-mutakabbirîn*) et les orgueilleux (*al-mutajabbirîn*) entrent-ils en moi ? »

Allâh a alors répondu au Paradis :

أَنْتِ رَحْمَتِي أَرْحَمُ بِكِ مَنْ أَشَاءُ مِنْ عِبَادِي

« Tu es Ma miséricorde que J'accorde à qui Je veux parmi Mes serviteurs. »

Allâh s'est ensuite tourné vers l'Enfer et lui a répondu : « Et tu es Mon châtiment, à travers lequel Je punirai qui Je veux. » Après avoir entendu ces réponses de la part de leur Seigneur, les deux attendront avec impatience le Jour du Jugement pour voir qui sera béni par une vie de bonheur infini, et qui sera maudit par une vie de damnation infinie. D'ailleurs, notons ici que, tandis que nous faisons quotidiennement nos invocations (*du'âs*) en référence à l'un ou à l'autre (le Paradis ou l'Enfer), les

deux invoquent également Allâh à notre sujet. Dans un *hadîth* important à ce sujet, le Prophète ﷺ a dit :

مَا مِنْ يَومٍ إِلَّا وَالجَنَّةُ وَالنَّارُ يَسْأَلَان

« Il n'y a pas un jour qui passe sans que le Paradis et l'Enfer n'interrogent Allâh sur leurs habitants. »

Dans le même *hadîth*, le Prophète ﷺ a rapporté que le Paradis prononce quotidiennement l'invocation suivante :

يَا رَبِّ قَدْ طَابَ ثَمَرِيْ وَاطَّرَدَتْ أَنْهَارِيْ وَاشْتَقْتُ إِلَى أَوْلِيَائِيْ فَعَجِّلْ إِلَيَّ بِأَهْلِيْ

« Ô mon Seigneur, mes fruits sont mûrs et mes fleuves jaillissent et coulent. J'ai si hâte de voir mes amis intimes ; hâte donc l'arrivée de mon peuple ! »

Parallèlement, l'Enfer invoque lui aussi son Seigneur de cette manière :

اشْتَدَّ حَرِّي وَبَعُدَ قَعْرِي وَعَظُمَ جَمْرِي، عَجِّلْ إِلَهِي إِلَيَّ بِأَهْلِي

« (Ô mon Seigneur), ma chaleur s'est intensifiée, mon abîme a atteint sa plus grande profondeur et mes flammes et mes braises rougeoient de fureur ; hâte donc l'arrivée de mon peuple ! »

Nous pouvons tirer de ce *hadîth* un certain nombre de leçons spirituelles et religieuses. Sans doute le point essentiel que nous pouvons déduire de ce *hadîth* est que, dans leurs invocations respectives, le Paradis et l'Enfer se préoccupent tous deux du bien-être des croyants pieux, justes et vertueux. C'est ce que montre le *hadîth* suivant, rapporté dans le *Musnad* de l'Imâm Ahmad :

مَا سَأَلَ رَجُلٌ مُسْلِمٌ الجَنَّةَ ثَلَاثَ مَرَّاتٍ قَطُّ إِلَّا قَالَتِ الجَنَّةُ: اللَّهُمَّ أَدْخِلْهُ الجَنَّةَ؛
وَلَا اسْتَجَارَ مِنَ النَّارِ إِلَّا قَالَتِ النَّارُ: اللَّهُمَّ أَجِرْهُ

« Aucun musulman n'implore le Paradis trois fois sans que le Paradis ne réponde et ne dise : 'ô Allâh, accorde-lui l'entrée au Paradis !' Et (aucun musulman) ne cherche refuge contre l'Enfer sans que l'Enfer ne dise : 'ô Allâh, préserve-le (du Feu).' »

Ainsi, bien que tous deux souhaitent le bien du croyant, c'est le Paradis qui est le plus désireux d'accueillir les croyants bien-aimés et les disciples de la vraie foi. Dans un autre *hadîth* pertinent à ce sujet, le noble Successeur Ka'b al-Ahbâr a rapporté que chaque fois qu'Allâh observe le Paradis, Il s'adresse à lui en disant :

طِيبِي لِأَهْلِكِ

« Embellis-toi pour ton peuple ! »

Ainsi, chaque fois que son Créateur le voit, le Paradis accroît sa beauté et sa splendeur. Ce processus se poursuivra jusqu'au Jour du Jugement, qui marquera la fin des Temps et culminera dans le salut éternel des croyants. En examinant les différents *hadîths* que nous pouvons trouver dans la Sunna prophétique, nous constatons que l'amour du Paradis pour les croyants s'amplifie à certaines périodes et dans certains contextes. Par exemple, le Paradis aime profondément le mois béni de *ramadân* et le célèbre comme sa saison préférée. Dans un célèbre *hadîth* authentique, il est notamment rapporté que le Prophète ﷺ a dit :

إذا جاءَ رَمَضَانُ، فُتِّحَتْ أَبْوَابُ الجنَّةِ، وغُلِّقَت أَبْوَابُ النَّارِ، وصُفِّدتِ الشياطِينُ

« Lorsque le mois de *ramadân* débute, les portes du Paradis sont grand ouvertes, les portes de l'Enfer sont solidement fermées et les démons sont enchaînés. »

Ce très beau *hadîth* nous rappelle avec acuité que, durant chaque nuit de ce mois béni, les portes du Paradis s'ouvrent le plus largement possible – un événement qui symbolise la miséricorde décuplée d'Allâh durant cette période spécifique. Si un musulman parvient à tirer profit de cette période et adore sincèrement son Seigneur, sa place au Paradis n'en sera que plus belle !

Le Paradis, donc, est impatient de vous recevoir et de vous accueillir à bras ouverts. Mais vous devez maintenant vous poser la question la plus importante de votre vie : à quel point êtes-vous désireux d'y entrer ? Si vous ne déployez pas les plus grands efforts pour atteindre le Paradis, vous risquez fondamentalement votre salut dans l'Au-delà. Le Prophète ﷺ a souligné ce point dans un *hadîth* remarquable :

يَا قَوْمُ اطْلُبُوا الْجَنَّةَ جَهْدَكُمْ، وَاهْرَبُوا مِنَ النَّارِ جَهْدَكُمْ ، فَإِنَّ الْجَنَّةَ لَا يَنَامُ طَالِبُهَا، وَإِنَّ النَّارَ لَا يَنَامُ هَارِبُهَا، أَلَا إِنَّ الْآخِرَةَ الْيَوْمَ مُحَفَّفَةٌ بِالْمَكَارِهِ، وَإِنَّ الدُّنْيَا مُحَفَّفَةٌ بِالشَّهَوَاتِ

« Ô mon peuple ! Recherchez le Paradis avec tout ce que vous avez, et fuyez l'Enfer avec tout ce que vous avez. Il en est ainsi car celui qui recherche le Paradis ne dort pas, pas plus que celui qui fuit le Feu. Mais l'Au-delà est certes entouré de difficultés, tandis que le monde d'ici-bas est entouré de vils plaisirs. »

Toutefois, si nous connaissions l'ampleur des délices du Paradis, aucun niveau de plaisir ou de douleur en ce bas-monde ne pourrait entraver notre quête de la

demeure du bonheur éternel. Pour illustrer ce point, notons que lorsque le Prophète ﷺ a vu la grappe de raisin du Paradis, aucun élément du monde terrestre ou de son environnement immédiat n'a pu détourner ses pensées ni altérer son sentiment de joie. De même, nous pouvons, à ce sujet, évoquer l'histoire d'Asiya, l'épouse du tyran Fir'awn (Pharaon). En effet, alors qu'elle était brutalement torturée par son mari en raison de sa foi en Allâh, Asiya souriait : la raison de sa joie était que dans le même temps, Allâh lui plaçait sous les yeux, de manière métaphysique, son éminent palais au Paradis. Aucun degré de torture ni de châtiment ne pouvait la détourner de ce bonheur.

Ainsi, avant de pouvoir effectivement entrer au Paradis, au sein du Royaume éternel qui se trouve dans l'autre monde, nous devons d'abord nous efforcer de déployer nos efforts les plus sincères pour l'atteindre dans ce monde temporel et mondain. Ceci explique pourquoi les croyants sincères seront accueillis par l'appel suivant, après leur décès et leur passage dans l'Au-delà :

يَٰٓأَيَّتُهَا ٱلنَّفۡسُ ٱلۡمُطۡمَئِنَّةُ ٱرۡجِعِيٓ إِلَىٰ رَبِّكِ رَاضِيَةٗ مَّرۡضِيَّةٗ
فَٱدۡخُلِي فِي عِبَٰدِي وَٱدۡخُلِي جَنَّتِي

« Quant à toi, âme sereine et apaisée ! Retourne à ton Seigneur satisfaite et agréée ! Joins-toi à Mes serviteurs vertueux, entre dans Mon Paradis avec eux ! »[3]



[3] Al-Fajr, 89/27-30.

Si nous connaissions l'ampleur des délices du Paradis, aucun niveau de plaisir ou de douleur en ce bas-monde ne pourrait entraver notre quête de la Demeure du bonheur éternel. Le Paradis est impatient de vous recevoir, mais à quel point êtes-vous désireux d'y entrer ?





2 – Le moment de votre entrée au Paradis

Les croyants n'entreront pas tous au Paradis au même moment, ni par le même chemin, ni de la même manière. Toutefois, même s'il est vrai qu'ils y pénétreront par des portes différentes et qu'ils se verront attribuer divers rangs et privilèges, tous les habitants du Paradis seront pleinement comblés par leur accession à la Demeure de la béatitude et de la félicité. Rappelons ici, cependant, que, tout au long de son séjour sur Terre, le véritable croyant ne doit pas être seulement déterminé à atteindre le Paradis : il doit également déployer ses efforts les plus sincères pour y entrer avec le moins de comptes à rendre et le rang le plus élevé dans l'Au-delà. Une personne dotée d'un tel état d'esprit considère chaque seconde de sa vie en ce bas-monde comme une opportunité inestimable d'entrer au Paradis, dans l'autre monde, par la meilleure des portes, sans avoir à subir aucune épreuve ni difficulté. Ce dernier point est en effet crucial, car les habitants du Paradis se verront accorder leur place à des moments différents : tandis que certains profiteront déjà des délices de leur palais, d'autres croyants devront en effet encore passer certaines épreuves ou régler leurs comptes avec d'autres individus.

À ce sujet, le Prophète ﷺ nous a informés qu'il existe une porte spécifique au Paradis, attribuée aux individus qui n'auront aucune épreuve à subir. Dans le même *hadîth*, le Prophète ﷺ indique que la porte en question porte le nom de *Bâb al-Ayman* (« la Porte de la Main Droite ») et conclut sa parole en affirmant que le reste des habitants du Paradis devra entrer au Jardin de la Félicité par les autres portes, qui n'offrent pas les mêmes avantages ou privilèges. Par le biais de ce *hadîth*, nous apprenons aussi que c'est Allâh qui détermine l'attribution des rangs et des grades dans l'Au-delà, et que les croyants n'entreront pas au Paradis directement à la suite les uns des autres. Dans un autre *hadîth*, le Prophète ﷺ a en effet indiqué qu'une catégorie particulière de croyants se verrait offrir le droit d'entrer au Paradis en premier : les pauvres et les opprimés. En outre, ces derniers représenteront la majorité de la population du Paradis. À première vue, une telle idée peut s'opposer à ce que nous pourrions penser : en effet, dans ce monde, ce sont les riches et les nantis qui sont toujours au premier plan et occupent les positions les plus éminentes. Les pauvres, quant à eux, sont soit négligés à l'excès, soit complètement ignorés. Mais notre religion nous enseigne que si nous souhaitons entrer au Paradis par la voie royale, nous devons prendre exemple sur eux !

Toutefois, il ne s'agit pas d'une règle universelle qui s'applique à tous les individus : par exemple, le noble Compagnon Abû Bakr al-Siddîq était riche, en termes relatifs, mais il sera néanmoins l'un des premiers à entrer au Paradis. Les savants en ont déduit que si quelqu'un utilise sa richesse et ses revenus d'une manière à la fois éthique et respectueuse de la religion, il se verra attribuer un rang élevé au Paradis. Cependant, de manière générale, les pauvres et les opprimés

obtiendront une position élevée au Paradis, dans la mesure où les pièges et épreuves associés à la richesse leur auront été épargnés.

Il existe encore d'autres caractéristiques et qualités qui peuvent améliorer nos chances d'être parmi les premiers à entrer au Paradis. Par exemple, dans un *hadîth* consigné dans le Mu'jam de l'Imâm al-Tabarânî, il est rapporté que le Prophète ﷺ a dit :

أَوَّلُ مَنْ يُدْعَى إِلَى الْجَنَّةِ الْحَمَّادُونَ: الَّذِينَ يَحْمَدُونَ اللهَ فِي السَّرَّاءِ وَالضَّرَّاءِ

« Les premiers à être appelés (à entrer) au Paradis seront les *hammâdûn* : ce sont ceux qui louent Allâh dans les temps de facilité comme dans les temps de difficulté. »

Ce *hadîth* indique que le rang et la position des croyants au Paradis n'auront rien à voir avec nos possessions personnelles ou notre richesse : ils seront liés à la manière dont nous utilisons nos biens et privilèges pour obtenir la satisfaction de notre Créateur, quelles que soient les circonstances. Par conséquent, nous devons réfléchir attentivement à cette question : utilisons-nous réellement ou non ce dont nous disposons aujourd'hui pour servir notre religion et atteindre le Paradis ? La réponse déterminera en effet la rapidité avec laquelle nous entrerons dans la Demeure de la félicité ainsi que notre rang.

Un autre sujet lié qui mérite d'être abordé est la manière dont les croyants attendront à l'extérieur des portes du Paradis. Dans un *hadîth*, le Prophète ﷺ affirme que les croyants se trouveront sous un arbre situé à proximité du Paradis. L'arbre sera entouré de deux rivières ; les

croyants s'abreuveront à l'une d'entre elles et se baigneront dans l'autre. Ce processus les purifiera de toute forme de souillure spirituelle, et ils brilleront alors tous d'une merveilleuse lumière. Le Prophète ﷺ affirme ensuite que pendant que les croyants attendront à cet endroit, ils observeront les portes du Paradis et de l'Enfer – qui sont respectivement au nombre de huit et de sept. Une telle vision inspirera sans aucun doute la sérénité et la quiétude dans le cœur des croyants, car ils la comprendront comme une confirmation du fait que la miséricorde d'Allâh l'emporte sur Sa colère.

Le Prophète Muhammad ﷺ a spécifiquement mentionné les caractéristiques des portes du Paradis, ainsi que les actes qui permettront de les franchir. Parmi les noms des portes mentionnés à cet égard figurent les portes de la *salât* (prière), de la *sadaqa* (aumône volontaire) ou encore du *siyâm* (jeûne). Le Prophète ﷺ a ensuite affirmé que la porte du jeûne porte le nom de *Bâb al-Rayyân* (« la Porte de l'Étanchement de la Soif »), qui ne pourra être franchie que par ceux qui auront montré une assiduité exceptionnelle dans le jeûne. En entendant ceci, le Compagnon Abû Bakr al-Siddîq a demandé au Prophète ﷺ : « Y aura-t-il des personnes qui seront appelées de toutes les portes ? » Le Prophète ﷺ a alors répondu à Abû Bakr :

نَعَمْ، وَأَرْجُو أَنْ تَكُونَ مِنْهُمْ

« Oui, et j'espère que tu seras l'un d'entre eux. »

Cette réponse du Prophète n'est guère surprenante, car Abû Bakr était connu pour son exemplarité dans chacun de ces actes d'adoration. Toutefois, naturellement, la majorité des croyants ne parviennent pas à faire preuve

d'un tel engagement et ne peuvent exceller, au mieux, que dans une seule de ces catégories : ils ne peuvent donc espérer entrer au Paradis que par une seule porte. Allâh est tout à fait conscient des lacunes et déficiences de Ses serviteurs : c'est la raison pour laquelle Il nous a offert une très large variété de moyens pour que ces portes s'ouvrent toutes devant nous, en dépit de nos nombreuses imperfections. Par exemple, dans un *hadîth* au sujet des vertus des ablutions (*wudû'*), le Prophète ﷺ a dit :

مَا مِنْ مُسْلِمٍ يَتَوَضَّأُ فَيُحْسِنُ الوُضُوءَ ثُمَّ يَقُولُ: أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللهُ وَأَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ إِلَّا فُتِحَتْ لَهُ ثَمَانِيَةُ أَبْوَابِ الجَنَّةِ يَدْخُلُ مِنْ أَيِّهَا شَاءَ

« Aucun musulman n'accomplit ses ablutions avec excellence et ne dit ensuite : 'Je témoigne qu'il n'y a de divinité qu'Allâh et que Muhammad est Son serviteur et Son Messager', sans que les huit portes du Paradis ne s'ouvrent pour lui et qu'il n'y entre par celle qu'il souhaitera. »

Toutefois, il est important de préciser ici que cette vertu ne sera pas simplement atteinte en récitant l'attestation de foi après n'importe quel type d'ablution : le *hadîth* mentionne que le croyant doit accomplir ses ablutions (*wudû'*) méticuleusement, en remplissant toutes ses conditions et tous ses piliers. Seul un croyant attentif à sa prière et veillant constamment à l'accomplir avec soin pourra y parvenir. À l'inverse, une personne qui ne prête guère attention à sa prière ne sera pas plus sérieuse et consciencieuse dans l'accomplissement de ses ablutions quotidiennes. C'est notamment la raison pour laquelle le Prophète ﷺ a dit que si le croyant effectue ses prières correctement et en bon ordre, toutes ses autres affaires et actions seront également jugées

satisfaisantes lorsqu'elles seront pesées sur la Balance. L'évocation des différentes catégories de croyants et des noms des portes du Paradis nous mène logiquement à une autre question : quelles sont leur nature et leurs dimensions ? Dans un *hadîth*, le Compagnon 'Alî ibn Abî Tâlib a rapporté que les portes du Paradis sont disposées verticalement – et non horizontalement –, l'une au-dessus de l'autre. Cette disposition divine des portes du Paradis a pour but d'illustrer le fait que les portes les plus hautes seront plus vertueuses et honorables que les portes les plus basses.

La Ummah du Prophète ﷺ sera bénie par sa propre porte monumentale, par laquelle chaque croyant musulman entrera au Paradis. Dans un *hadîth* authentique, le Prophète ﷺ a déclaré que la largeur de la porte que les membres de sa Ummah franchiront dépasse la distance qu'un cavalier parcourt en plusieurs années. Dans un autre *hadîth*, le Messager d'Allâh ﷺ a affirmé que l'étendue spatiale de la porte de sa Ummah sera proportionnelle à la distance entre les villes arabes de Hajar et de Makkah. D'autres récits citent le nom d'autres villes, mais l'idée est la même : par ses dimensions et sa taille, la porte de la nation musulmane sera proprement stupéfiante. Malgré tout, en dépit de l'étonnante largeur de cette porte, le Prophète ﷺ a ajouté que les épaules des musulmans qui la franchiront seront comprimées les unes contre les autres !

Dans un *hadîth* aussi remarquable qu'étonnant, le Prophète ﷺ a dit :

أَتَانِي جِبْرِيلُ فَأَخَذَ بِيَدَيَّ فَأَرَانِي بَابَ الْجَنَّةِ الَّذِي تَدْخُلُ مِنْهُ أُمَّتِي

« Jibrîl est venu à moi, m'a pris la main et m'a montré la porte par laquelle ma Ummah entrera au Paradis. »

À ces mots, le Compagnon Abû Bakr s'est exclamé :

يَا رَسُولَ اللَّهِ، وَدِدْتُ أَنِّي كُنْتُ مَعَكَ حَتَّى أَنْظُرَ إِلَيْهِ

« Ô Messager d'Allâh, j'aimerais tant être avec toi pour la voir (la porte) ! »

En réponse à son souhait, le Prophète ﷺ a rétorqué :

أَمَا إِنَّكَ يَا أَبَا بَكْرٍ أَوَّلُ مَنْ يَدْخُلُ الجَنَّةَ مِنْ أُمَّتِي

« Quant à toi, ô Abû Bakr, tu seras le premier membre de ma Ummah à entrer au Paradis. »

Le Prophète ﷺ a ensuite également annoncé cette bonne nouvelle au reste de la Ummah : « Vous êtes la meilleure des nations, car vous êtes la dernière à apparaître (dans l'Histoire) et pourtant, vous serez les premiers d'entre eux à entrer au Paradis. » Nous pouvons déduire de cette parole que le Messager d'Allâh ﷺ sera le premier Prophète à entrer au Paradis ; et en l'honneur de son très haut statut, sa Ummah sera la première des nations à entrer dans la Demeure de la félicité éternelle. En tant que telle, la Ummah musulmane se tiendra derrière le Prophète ﷺ et attendra sa progression vers la porte du Paradis. Le célèbre Successeur Qatâda a rapporté que cette scène serait aussi mémorable que grandiose, car les musulmans pourront alors voir les délices du Paradis à travers ses portes. Le Prophète ﷺ se dirigera vers la porte et fera retentir une cloche, ce qui fera comprendre au Gardien (Khâzin) du Paradis que les habitants de ce dernier seront arrivés. Dans un *hadîth*, cet événement formidable est ainsi décrit par le Prophète ﷺ : « Je serai le premier homme à tenir la chaîne du Paradis et à la faire cliqueter, et je ne dis pas ceci par vantardise. » Le Gardien du Paradis s'approchera du Prophète ﷺ et dira :

مَنْ أَنْتَ

« Qui es-tu ? »

Le Prophète ﷺ répondra alors : « Muhammad ». En réponse, l'ange saluera le Prophète ﷺ et s'exclamera :

بِكَ أُمِرْتُ أَلَّا أَفْتَحَ لِأَحَدٍ قَبْلَكَ

« J'ai reçu l'ordre de n'ouvrir (cette porte) à personne avant toi. »

Pour entrer au Paradis, chaque musulman devra en obtenir la clé – ce qui, en termes métaphysiques, consiste en notre attestation de foi (*shahâda*) : « il n'est d'autre divinité qu'Allâh » (*lâ ilâha illa Allâh*). Mais la simple verbalisation de la *shahâda* sur notre langue est insuffisante : les savants expriment cette réalité en expliquant que cette clé ne peut fonctionner que si elle a des dents – c'est-à-dire de bonnes actions.

Ainsi, la forme et l'efficacité de notre clé dépendent de nos actes et de notre position auprès d'Allâh. En outre, dans un autre *hadîth* rapporté par Salmân al-Fârisî, le Prophète ﷺ a affirmé que les croyants recevront des laissez-passer afin de garantir qu'ils puissent traverser en toute sécurité le Sirât (Pont au-dessus de l'Enfer) :

إِنَّ اللهَ عَزَّ وَجَلَّ يُعْطِي الْمُؤْمِنَ جَوَازًا عَلَى الصِّرَاطِ: بِسْمِ اللهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
هَذَا كِتَابٌ مِنَ الْعَزِيزِ الْحَكِيمِ

« Allâh, le Très-Haut, accordera certes au croyant un laissez-passer sur le Sirât (qui portera le message suivant) : 'Au nom d'Allâh, le Possesseur de la miséricorde et Celui qui dispense la miséricorde.

Ceci est une lettre de garantie de la part du Tout-Puissant, le Très-Sage.' »

Dans cette même lettre, Allâh donnera l'ordre suivant :

أَدْخِلُوهُ جَنَّةً عَالِيَةً قُطُوفُهَا دَانِيَةٌ

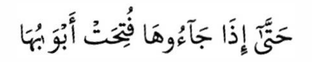
« Permettez à cette personne d'entrer au Paradis dans toute sa splendeur, avec ses fruits à portée de main. »

Ainsi, au Jour du Jugement, le croyant ne recevra pas seulement une clé, mais également un laissez-passer. La suite des événements nous est magnifiquement décrite dans le Qur'ân :

حَتَّىٰٓ إِذَا جَآءُوهَا وَفُتِحَتْ أَبْوَٰبُهَا

« … Ils y parviendront et ses portes seront lentement ouvertes… »[4]

Ce verset indique que lorsque les croyants seront conduits aux portes du Paradis, elles s'ouvriront pour eux lorsqu'ils s'en approcheront. Dans ses écrits en matière de *tafsîr* coranique, l'Imâm Ibn Qayyim al-Jawziyya note qu'il existe une différence significative dans la manière dont les habitants du Paradis et de l'Enfer atteindront leurs destinations respectives. Pour illustrer ce point, il attire notre attention sur le verset qui mentionne la manière dont les habitants de l'Enfer seront transportés :



[4] Al-Zumar, 39/73.

« … Dès qu'ils y parviendront, les portes seront soudainement ouvertes… »[5]

Les habitants de l'Enfer seront alors immédiatement jetés dans le Feu. La formulation et la teneur de ce verset sont tout à fait différentes de celles relatives à l'accueil positif qui sera réservé aux croyants. Lorsque ces derniers arriveront à l'entrée du Paradis, les portes s'ouvriront lentement pour montrer la beauté de ses jardins d'une manière à la fois graduelle et inspirante. Pour rendre l'expérience plus agréable encore, les croyants entreront au Paradis en groupes (*zumar*). L'existence de tels groupes est un élément spécifique qui reflète l'esprit de cohésion et de communauté que l'on retrouve dans de nombreux événements religieux tels que le pèlerinage (*hajj*), les deux fêtes (*'Îd)* et les prières en congrégation. Mais la félicité et le bonheur que nous ressentirons lors de ce rassemblement dans l'autre monde seront sans aucun doute bien plus grands, car il s'agira de la plus grande assemblée de croyants jamais observée dans l'Histoire. En outre, le Prophète ﷺ, ses nobles Compagnons et sa famille bénie seront présents au premier rang ! À ce stade, nous pouvons nous demander quels sont les actes que nous pouvons accomplir pour améliorer nos chances de faire partie de ce rassemblement béni. La réponse à cette question se trouve dans un saisissant *hadîth* rapporté dans le Sahîh d'Ibn Hibbân :

إِنَّ مَلَكًا بِبَابٍ مِنْ أَبْوَابِ الْجَنَّةِ يَقُولُ: مَنْ يُقْرِضِ الْيَوْمَ يُجْزَ غَدًا، وَمَلَكٌ بِبَابٍ آخَرَ يَقُولُ: اللَّهُمَّ أَعْطِ مُنْفِقًا خَلَفًا وَأَعْطِ مُمْسِكًا تَلَفًا

« En vérité, il se trouve, à une porte parmi les portes du Paradis, un Ange qui proclame : 'Celui qui

[5] Al-Zumar, 39/71.

accorde un bon prêt aujourd'hui en sera récompensé demain !' Puis un Ange, d'une autre porte (du Paradis), proclame : 'ô Allâh, rends plus à celui qui donne, et détruis celui qui retient (ses richesses) !' »

Ces deux anges ne cessent de nous interpeller depuis le plus haut niveau qui soit : les portes du Paradis. Nous ne pourrons bénéficier de leurs invocations qu'en apportant aide et secours aux faibles et aux démunis de ce monde. Imaginons seulement combien de fois le grand et noble Compagnon Abû Bakr a répondu à ces appels en apportant un soutien matériel aux pauvres : pour chaque bonne action, il en sera plus largement encore récompensé dans l'Au-delà ! La question essentielle que nous devons ici nous poser est donc : possédons-nous ou non le même degré d'empressement à suivre nos pieux prédécesseurs dans le bien et à chercher à atteindre la bénédiction de pouvoir entrer au Paradis par l'une de ses éminentes portes ?



Les croyants entreront au Paradis par différentes portes et se verront attribuer divers rangs et privilèges. Le véritable croyant n'est pas seulement déterminé à atteindre le Paradis : il déploie également ses efforts les plus sincères pour y entrer avec le moins de comptes à rendre et le rang le plus élevé dans l'Au-delà.





3 – Votre apparence au Paradis

Le Jour du Jugement se caractérisera par de nombreux moments de pénombre et d'obscurité, un événement qui pétrifiera de nombreux enfants d'Adam au cours de leur épreuve déjà terrible. Mais Allâh apportera Son secours aux croyants en faisant en sorte que leurs bonnes actions illuminent leur corps d'une brillante lumière (*nûr*), ce qui permettra aux musulmans d'identifier leur environnement immédiat et de parvenir à circuler dans les zones dangereuses telles que le Sirât (Pont au-dessus de l'Enfer). Mais une fois que les croyants seront entrés au Paradis, une question naturelle se pose : qu'adviendra-t-il de leur lumière, une fois qu'elle n'aura plus cette utilité ? Les savants affirment qu'après leur entrée au Paradis, cette lumière restera sur leur corps et fera office de couche additionnelle de *zîna* (ornement) afin d'embellir encore leur apparence aux yeux de tous les observateurs. Ainsi, même si l'habitant du Paradis n'aura plus besoin de lumière pour voir ce qui l'entoure, les traces scintillantes de ses bonnes actions seront à jamais visibles sur son corps. Naturellement, il est important de noter que l'intensité de cette luminosité variera d'une personne à l'autre, car tous les croyants n'ont pas des actions de la même valeur ni de la même qualité. Néanmoins, la lumière que chacun émettra sera sans nul doute spectaculaire. Dans

un *hadîth* authentique, le Prophète ﷺ a expliqué avec éloquence comment la luminescence des visages des croyants sera proportionnelle au niveau de leur foi (*îmân*). De manière plus précise, il a affirmé que le premier groupe de croyants à entrer au Paradis aura des visages semblables à la pleine lune ; rappelons ici que le Prophète ﷺ lui-même, durant son séjour en ce bas-monde, était déjà décrit comme ayant un visage aussi beau et lumineux que la pleine lune.

En prenant ces points en considération, il devient évident que l'apparence des croyants sera tout à fait différente au Paradis. Dans un *hadîth* remarquable, le Prophète ﷺ a dit : « Les habitants du Paradis seront ressuscités sous la forme d'Adam, âgés de trente-trois ans, sans aucun poil sur le corps et avec du khôl sur les yeux. » Ce récit prophétique nous indique donc que les corps et silhouettes des croyants subiront un certain nombre de profondes transformations. Par exemple, dans la vie d'ici-bas, rien ne suggère, à première vue, que la pilosité corporelle soit inesthétique ou peu attrayante – en particulier dans le cas de la barbe. Cependant, ce *hadîth* nous rappelle que la Demeure éternelle est différente et que notre corps fera donc l'objet d'un certain nombre de transformations. Après avoir examiné attentivement certaines narrations relatives à la condition physique des croyants au Paradis, nous pouvons en déduire qu'ils vivront tels des êtres translucides ou semi-corporels. Au sujet de la taille et de la corpulence, le Prophète ﷺ a dit : « Tous ceux qui entreront au Paradis le feront sous la forme d'Adam, dont la taille était de soixante coudées. » En termes modernes, cette taille correspond à environ 30 mètres. Une telle stature sera naturellement stupéfiante, car elle dépassera grandement les mensurations habituelles de

ce bas-monde, mais les croyants seront assurément satisfaits de leurs nouvelles caractéristiques, car ils seront tous dotés du plus haut degré de beauté et de luminescence. De plus, ils seront tous égaux en termes d'âge car, dans un *hadîth* authentique, le Prophète ﷺ a expliqué que tous les habitants du Paradis seront âgés de 33 ans. Le nombre 33 a une valeur particulière dans la Tradition islamique ; selon certains commentaires et exégètes du Qur'ân, il s'agit de l'âge de la maturité auquel il est fait allusion dans le verset suivant :

وَلَمَّا بَلَغَ أَشُدَّهُ وَاسْتَوَىٰ آتَيْنَاهُ حُكْمًا وَعِلْمًا

« Lorsque (Mûsâ) eut atteint la force de l'âge et sa pleine maturité, Nous lui fîmes don de sagesse et de science. »[6]

Naturellement, il est important de noter qu'au sein du Paradis, cet âge ne sera pas associé aux imperfections et limites qui lui sont inhérentes dans le monde temporel de la *dunyâ* : au contraire, il s'agira d'un nombre qui reflètera le plus haut niveau de joie et de bonheur. Ainsi, la communauté des croyants entrera au Jardin de la félicité éternelle avec la taille du Prophète Adam, la beauté du Prophète Yûsuf et l'âge du Prophète 'Issâ – que la paix soit sur eux tous. Une fois arrivés à destination, ils chercheront la compagnie du dernier Prophète de l'humanité, Muhammad ﷺ. Il existe un *hadîth* célèbre et légèrement humoristique au sujet de l'âge des croyants qui entreront au Paradis, dans lequel le Prophète ﷺ a annoncé la bonne nouvelle du Paradis à une vieille femme d'une manière amusante. Dans ce récit, la vieille dame était allée trouver le Prophète pour

6 Al-Qasas, 28/14.

lui demander d'implorer Allâh de la laisser accéder au Paradis. Le Prophète ﷺ a alors répondu à sa requête en lui demandant : « Ne sais-tu pas que les vieilles femmes n'entreront pas au Paradis ? » À ces mots, la femme a immédiatement fondu en larmes et s'est détournée, mais le Prophète ﷺ l'a aussitôt réconfortée en clarifiant sa parole initiale :

أَخْبِرُوهَا أَنَّهَا لا تَدْخُلُهَا وَهِيَ عَجُوزٌ

« Faites-lui savoir qu'elle n'y entrera pas en tant que personne âgée. »

Il a ensuite récité le verset suivant pour appuyer sa réponse :

إِنَّا أَنشَأْنَاهُنَّ إِنشَاءً فَجَعَلْنَاهُنَّ أَبْكَارًا عُرُبًا أَتْرَابًا

« (Ils reposeront sur des couches surélevées) en compagnie d'épouses que Nous avons créées en leur donnant une éternelle virginité, les rendant désirables et d'égale jeunesse. »[7]

À la lecture de ces versets, nous pouvons naturellement nous demander s'il s'agit d'une référence aux croyantes du Paradis ou plutôt d'une allusion aux *hûr al-'în*, qui seront spécifiquement attribuées aux croyants de sexe masculin. Mais en réalité, la divergence en la matière est sans importance, puisque toute beauté attribuée aux *hûr al-'în* sera également, *a fortiori*, accordée aux femmes croyantes. En effet, dans un *hadîth* notable, la Mère des Croyants Umm Salama a posé la question suivante au Prophète ﷺ :

---

[7] Al-Wâqi'a, 56/35-37.

يَا رَسُولَ اللّٰهِ: نِسَاءُ الدُّنْيَا أَفْضَلُ أَم الحُورُ العِينُ

« Ô Messager d'Allâh, les croyantes de ce monde sont-elles meilleures que les *hûr al-'în*, ou l'inverse est-il vrai ? »

Le Prophète ﷺ a magnifiquement répondu à sa question par une merveilleuse comparaison :

بَلْ نِسَاءُ الدُّنْيَا أَفْضَلُ مِنَ الحُورِ العِينِ، كَفَضْلِ الظهَارَةِ عَلَى البطانةِ

« Les femmes de ce bas-monde sont meilleures que les *hûr al-'în*, de la même manière que la doublure extérieure du vêtement est plus belle que sa doublure intérieure. »

Cette réponse a suscité la surprise d'Umm Salama, qui a alors demandé :

وَبِمَ ذَاكَ يَا رَسُول اللّٰه؟

« Et sur quelle base, ô Messager d'Allâh ? »

Le Prophète ﷺ a alors clarifié la chose à ces mots :

بِصَلَاتِهِنَّ وَصِيَامِهِنَّ وَعِبَادَتِهِنَّ

« Il en est ainsi en raison de leur prière, de leur jeûne et de leurs autres actes d'adoration. »

Nous pouvons déduire de ce *hadîth* qu'en entrant au Paradis, les femmes croyantes se verront non seulement attribuer un degré de beauté physique sans précédent, mais qu'elles seront également ornées et embellies par la lumière persistante de leurs actes d'adoration. Leur beauté sera si époustouflante et stupéfiante que le noble

Compagnon Ibn ʻAbbâs a dit : « Si une femme du Paradis montrait son poignet entre les Cieux et la Terre, toute la création serait éblouie par sa beauté. Si elle exposait son voile ou son vêtement, ils éclipseraient la lumière du soleil. Et si elle dévoilait son visage, sa beauté illuminerait tout ce qui existe entre les Cieux et la Terre. » Ainsi, la beauté de la femme croyante sera si éclatante que les dimensions normales du monde temporel seraient incapables d'assimiler sa lumière et sa splendeur. La forme de nos corps sera non seulement fondamentalement différente, mais les fonctions de nos membres varieront aussi. Dans un *hadîth* authentique, le Prophète ﷺ a en effet affirmé : « Les gens du Paradis mangeront et boiront, mais ils ne se moucheront pas et n'auront pas besoin de se soulager, de digérer leur nourriture ou d'uriner. » Ainsi, à l'inverse de ce bas-monde, les êtres humains ne seront confrontés à aucune complication ou forme d'inconfort associée à la digestion, à la miction, à la défécation ou à la menstruation.

Cependant, cette réalité nous conduit à un problème évident : si les croyants consomment continuellement des boissons et aliments exquis au cours de leur séjour éternel au Paradis, n'auront-ils pas besoin, d'une manière ou d'une autre, de digérer et d'évacuer ces produits comestibles, d'une manière ou d'une autre ? Pour répondre à cette question, il faut comprendre qu'au Paradis, il n'existe aucune limite à ce qui est possible, ce qui implique l'existence de mécanismes différents. Dans un *hadîth*, le Prophète ﷺ a expliqué que le moyen d'excrétion au Paradis consisterait à transpirer du musc : la chose ne se produira pas en raison d'une gêne ou d'une indigestion, mais incitera au contraire les croyants à glorifier Allâh dans un bonheur et un plaisir

absolus. En ce bas-monde, les musulmans ont l'habitude de dire *al-hamdulilLâh* après avoir éternué ; mais dans l'Au-delà, ils réciteront cette parole d'une manière plus naturelle et plus fluide.

Après avoir évalué la myriade de *hadîths* sur cette question, un certain nombre de savants soutiennent l'idée métaphysique qu'il a été décrété que l'humanité vive sur cette Terre comme une simple escale temporaire visant à nous soulager et excréter le fruit défendu consommé par nos premiers parents, Adam et Hawwâ'. Si nous acceptons cette interprétation, elle signifie, en fin de compte, que notre séjour dans ce monde temporel n'est rien d'autre qu'une brève halte visant à éliminer les déchets physiques et spirituels qui se trouvent dans notre corps.

Compte tenu de ces faits, d'autres questions se posent naturellement : par exemple, une fois au Paradis, le corps des croyants possèdera-t-il des organes ? Sur cette question, les théologiens musulmans ont proposé un certain nombre de réponses différentes : certains sont parvenus à la conclusion que les croyants auront une structure corporelle entièrement différente, sans aucun organe, tandis que d'autres ont soutenu l'idée que les croyants continueront à posséder des organes dans l'Au-delà, mais que leur constitution et leur fonction seront totalement différentes de celles de ce bas-monde. Pour illustrer ce point, nous pouvons évoquer un certain nombre de *hadîths* qui suggèrent que les croyants seront des êtres transparents ou translucides. Dans un *hadîth*, le Prophète ﷺ a affirmé que, dans la Demeure de félicité que sera le Paradis, la moelle osseuse de la femme croyante sera observable. En raison de notre savoir limité, il se peut que nous ne soyons pas en mesure d'apprécier toute la portée de ce récit et la beauté à

laquelle il est ici fait allusion, mais la chose nous deviendra pleinement compréhensible dans l'Au-delà.

En matière de communication, une question se pose : dans quelle langue les croyants converseront-ils pendant leur séjour éternel au Paradis ? À ce sujet, un certain nombre de narrations indiquent que les gens du Paradis parleront en langue arabe. Toutefois, les experts de la science du *hadîth* ont jugé ces récits inauthentiques. Un autre groupe de commentateurs soutient néanmoins que l'ensemble de ces *hadîths* est suffisamment solide et constitue une preuve en la matière. Ils ajoutent qu'il est possible qu'Allâh accorde alors à tous les croyants la capacité naturelle de converser dans cette langue sans la moindre difficulté. Quel que soit le camp qui a raison, il ne fait aucun doute que les croyants disposeront d'un moyen de communication collectif entre eux.

En étudiant ces différents *hadîths*, nous devons toujours nous rappeler que nous n'obtiendrons pas la sublime forme corporelle du Paradis si nous n'entretenons pas correctement nos corps terrestres et ne les utilisons pas sur le chemin d'Allâh et au service de Sa religion.

C'est la raison pour laquelle, lors de la plus grande épreuve du Jour du Jugement, l'une des principales questions qui sera posée à chaque personne sera la suivante :

عَنْ جَسَدِهِ فِيمَا أَبْلاهُ

« … (Et on l'interrogera) sur son corps, c'est-à-dire sur l'usage qu'il en a fait. »

Ce lien entre le corps terrestre et sa forme dans l'Au-delà est sans doute le plus prononcé dans le cas des martyrs

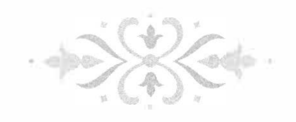
(*shuhadâ'*), comme l'illustre un *hadîth* qui affirme : « De même que le sang en jaillissait autrefois, la beauté jaillira des plaies des *shuhadâ'* au Jour du Jugement. » Plutôt que d'être imprégnées de l'odeur âcre généralement associée au sang, les blessures des martyrs émettront l'agréable parfum du musc pur, qui sera supérieur à toutes les formes de parfum que l'on trouve en ce bas-monde.

En tant que musulmans, nous devons toujours nous efforcer d'accomplir des actes qui amélioreront notre constitution corporelle dans l'Au-delà. L'une des principales actions à entreprendre pour atteindre cet objectif est d'améliorer notre caractère. En effet, dans la langue arabe, il existe un lien linguistique direct entre les mots *khuluq* (caractère) et *khalq* (état corporel). Ceci explique pourquoi le Prophète ﷺ avait l'habitude de prononcer très régulièrement cette invocation :

اللَّهُمَّ كَمَا أَحْسَنْتَ خَلْقِي فَأَحْسِنْ خُلُقِي

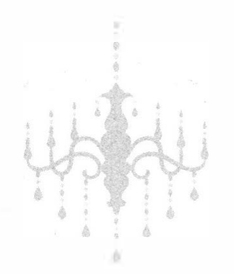
« Ô Allâh, de la même manière que Tu as embelli mon apparence, embellis également mon intérieur ! »

Ainsi, pour que notre forme physique soit embellie au Paradis, il est impératif que nous adoptions un beau comportement dans la vie d'ici-bas. Si nous nous concentrons sur l'amélioration de notre état intérieur en ce monde, Allâh nous rendra la pareille en amplifiant notre beauté dans l'autre monde !



Au Jour du Jugement, l'on demandera à chaque personne comment elle a utilisé son corps dans cette vie d'ici-bas. Pour obtenir la sublime forme corporelle du Paradis, les croyants doivent s'efforcer d'utiliser leur corps terrestre sur le chemin d'Allâh et au service de Sa religion dans ce monde.





4 – Votre accueil céleste

Il est rapporté que le noble Compagnon 'Alî ibn Abî Tâlib a dit : « Ceux qui sont conscients de leur Seigneur (*al-muttaqîn*) seront conduits au Jardin. Arrivés à sa porte, ils rencontreront un arbre au pied duquel coulent deux ruisseaux. Après en avoir reçu l'ordre, ils s'approcheront de l'un d'entre eux et s'en abreuveront. Ainsi, toutes les souillures qui se trouvent en eux seront lavées. Ils s'approcheront ensuite de l'autre ruisseau et feront leurs ablutions avec son eau, ce qui les lavera de toutes leurs souillures extérieures. Ce processus leur conférera un éclat semblable à celui du Paradis. » Pour compléter ce récit aussi grandiose qu'époustouflant, 'Alî a ensuite ajouté : « Leur peau ne s'altérera et ne se fissurera jamais. Leurs cheveux ne seront jamais ébouriffés et sembleront avoir été polis. Après avoir atteint cet état, ils atteindront les gardiens du Paradis, qui leur diront :

سَلَٰمٌ عَلَيْكُمْ طِبْتُمْ فَٱدْخُلُوهَا خَٰلِدِينَ

« (les gardiens leur diront) : 'Que la paix soit avec vous ! Vous étiez pleins de vertu, entrez au Paradis pour l'éternité !' »[8]

---

[8] Al-Zumar, 39/73.

Le même message de paix a été exprimé par le Prophète lorsqu'il a émigré dans la ville de Médine et s'est adressé à ses habitants pour la première fois. Lorsqu'il a énuméré les différents moyens d'accéder au Paradis, il a en effet mentionné, en premier lieu, le point suivant :

أَفْشُوا السَّلَامَ

« Répandez le *salâm* (la salutation de paix). »

La déclaration finale exprimée dans ce très beau *hadîth* réitère ce même sentiment :

تَدْخُلُوا الْجَنَّةَ بِالسَّلَامِ

« (Si vous accomplissez les ordres susmentionnés), vous entrerez au Paradis en paix. »

Ainsi, si vous souhaitez recevoir la salutation de paix de la part des Anges du Paradis, il est impératif que vous deveniez un ambassadeur de paix dans ce monde temporel. Pour comprendre ce point, la salutation des Anges citée plus haut nécessite une analyse supplémentaire. Dans leur déclaration, les Anges disent d'abord : *Salâm 'aleykum*, « que la paix soit sur vous », ce qui indique que le croyant sera littéralement plongé dans la paix et préservé de toute forme de danger ou de nuisance. Ensuite, les anges diront : *Tibtum*, ce qui peut se traduire par « vous avez bien agi », ou « vous vous êtes purifiés ». Une telle expression reflète la pureté de l'état intérieur des croyants, qui seront désormais à l'abri des effets de leurs péchés passés. Les anges diront ensuite : *Fadkhulûhâ khâlidîn*, « entrez donc pour rester à jamais ». Cette belle déclaration finale ne doit pas être lue comme un ordre ; elle reflète plutôt une promesse solennelle faite aux croyants : ils resteront au Paradis

pour toujours, sans aucune détérioration de leur état. En d'autres termes, ils seront non seulement protégés de toute menace d'éloignement ou d'expulsion, mais ils seront également à l'abri des vicissitudes classiques que nous connaissons en ce monde, telles que la mort, le vieillissement ou les attaques d'ennemis extérieurs. En revanche, les incroyants seront soumis à une myriade de questions humiliantes et de contre-interrogatoires de la part des Anges, qui leur rappelleront qu'ils ont reçu un grand nombre de signes de la part des Prophètes et des Messages. Ces railleries et provocations ne feront qu'intensifier la souffrance des incroyants, car leurs cœurs seront remplis de regrets et de chagrin en raison de leurs manquements passés et de leur refus de suivre le message véridique de l'Islâm. Mais leur situation ne fera qu'empirer lorsqu'on leur ordonnera d'entrer dans le feu de l'Enfer dans le pire état d'humiliation possible. Allâh et ses Anges s'adresseront à eux à ces mots :

ٱدْخُلُوٓاْ أَبْوَٰبَ جَهَنَّمَ

« (Il leur sera alors dit) : 'Franchissez les portes de la Géhenne pour y demeurer éternellement.' »[9]

Il existe une subtile mais importante différence entre cet appel lancé aux incroyants et l'adresse faite aux croyants :

ادْخُلُوهَا

« ... Entrez donc... »[10]

---

[9] Al-Zumar, 39/72.
[10] Al-Zumar, 39/73.

Après examen de ces deux versets, nous pouvons en déduire que les incroyants devront franchir un certain nombre de portes avant d'être plongés dans le Feu. Passer par ces portes ne fera qu'ajouter à leur douleur et à leur humiliation, car chaque fois qu'ils en franchiront une, elle sera refermée derrière eux, ce qui accroîtra encore leur sentiment d'inconfort et d'isolement. La notion d'humiliation supplémentaire apportée par ces portes scellées est décrite de manière glaçante dans les versets suivants :

إِنَّهَا عَلَيْهِم مُّؤْصَدَةٌ فِي عَمَدٍ مُّمَدَّدَةٍ

« … et (le feu d'Allâh) se refermera sur les réprouvés, en d'interminables colonnes enflammées. »[11]

Selon les exégètes du Qur'ân, ces colonnes scelleront les portes de l'Enfer, de la même manière qu'une énorme pierre sécurise une porte. En revanche, l'on dira aux habitants du Paradis :

ادْخُلُوهَا بِسَلَامٍ آمِنِينَ

« (ils seront accueillis par ces mots) : 'Entrez-y en paix, vous y vivrez en toute sécurité.' »[12]

Les croyants seront invités à entrer en paix dans la Demeure de la félicité éternelle, car, en toute logique, une personne qui aura atteint le salut ne souhaitera jamais quitter un lieu aussi exaltant. Et puisque personne ne souhaitera quitter ce Jardin béni, il en découle qu'aucune porte ne sera nécessaire pour enfermer ses habitants ou les empêcher de partir. C'est

---

[11] Al-Humaza, 104/8-9.
[12] Al-Hijr, 15/46.

pourquoi le verset qui s'adresse aux croyants leur ordonne d'entrer directement au Paradis, car aucune porte ne s'interposera entre eux et leur destination finale. De plus, le croyant qui se verra attribuer une place au Paradis n'aura pas besoin de guide ni d'assistance, car une inspiration divine lui permettra de trouver directement sa résidence. Dans un très beau *hadîth*, il est en effet rapporté que le Prophète ﷺ a dit :

فَوَالَّذِي نَفْسُ مُحَمَّدٍ بِيَدِهِ لَأَحَدُهُمْ بِمَسْكَنِهِ فِي الْجَنَّةِ أَدَلُّ بِمَنْزِلِهِ كَانَ فِي الدُّنْيَا

« Par Celui qui tient l'âme de Muhammad entre Ses mains, chacun d'entre vous connaîtra mieux ou aussi bien sa demeure au Paradis que sa résidence en ce bas-monde. »

Ce magnifique *hadîth* constitue une explication frappante du verset coranique suivant :

وَيُدْخِلُهُمُ الْجَنَّةَ عَرَّفَهَا لَهُمْ

« (Allâh) les fera entrer au Paradis qu'Il leur aura fait connaître. »[13]

Au sujet de ce verset, il est rapporté que le noble Successeur al-Hasan al-Basrî a dit :

وَصَفَ اللهُ تَعَالَى لَهُمُ الْجَنَّةَ فِي الدُّنْيَا فَلَمَّا دَخَلُوهَا عَرَفُوهَا بِصِفَتِهِ

« Allâh leur a décrit le Paradis ici-bas de telle sorte que lorsqu'ils y entreront, ils le connaîtront en vertu de sa description. »

[13] Muhammad, 47/6.

Ainsi, chaque musulman sera déjà familiarisé avec la description du Paradis, grâce à laquelle il possèdera la capacité de se déplacer dans la Demeure du bonheur éternel et d'y trouver sa maison désignée. L'Ange qui accompagnera le croyant jusqu'à son emplacement au Paradis ne sera donc pas un guide, mais plutôt un annonciateur de bonnes nouvelles. Le célèbre exégète Muqâtil ibn Hayyâna relaté des détails supplémentaires au sujet du rôle de cet Ange accompagnateur : « Nous avons été informés que l'Ange chargé de veiller sur les enfants d'Adam marchera au Paradis. L'enfant d'Adam le suivra, et il lui présentera tous ses biens jusqu'à ce qu'il atteigne sa dernière demeure. » Ainsi, le rôle de l'Ange se limite à présenter au croyant la place qui lui a été attribuée au Paradis, ainsi que ses possessions et ses biens. Une fois que le croyant sera entré dans sa résidence en compagnie des membres de sa famille, l'Ange s'en ira. Selon certaines narrations, avant de se détourner, l'Ange s'adressera au croyant à ces mots :

أَنَا قَيِّمُكَ الذِي وُكِلْتُ بِأَمْرِك

« Je suis ton gardien et je t'ai été confié. »

Dans un autre récit important, il est rapporté que le célèbre Successeur Humayd ibn Hilâl a dit : Lorsque le croyant entre au Paradis, qu'on lui donne la forme des gens du Paradis, qu'on l'habille des vêtements des gens du Paradis, qu'on le pare des bijoux des gens du Paradis et qu'on lui présente les serviteurs et les autres êtres du Paradis, il sera si heureux que, si la chose était possible, il mourrait de joie. L'on dira alors à cette personne : 'Vois-tu ce degré de bonheur qui t'envahit ? Il en sera ainsi pour toujours !' En d'autres termes, l'intensité de ce plaisir restera toujours la même, car le croyant

continuera à éprouver pour l'éternité le niveau de bonheur qu'il a ressenti lorsqu'il est entré pour la première fois au Paradis. De même, il est rapporté qu'al-Dahhâk a dit : « Lorsque le croyant entrera au Paradis, l'Ange le conduira à travers tous ses différents chemins et sentiers et lui demandera : 'Que vois-tu ici ?' Le croyant dira alors : 'Je vois des palais d'or et d'argent.' L'Ange lui répondra : 'Tout ceci est pour toi !' Une fois que le croyant aura atteint cet emplacement, des serviteurs à la porte de chaque palais l'accueilleront et lui diront :

نَحْنُ لَك

« Nous sommes pour toi. »

L'Ange dira alors : 'Avance avec moi.' Une fois qu'ils auront avancé, il dira : 'Que vois-tu ici ?' Le croyant répondra : 'Je vois de belles tentures et des compagnons.' L'Ange lui dira alors : 'Tout ceci est pour toi.' Le croyant y parviendra alors et tous le recevront et diront :

نَحْنُ لَك

« Nous sommes pour toi. »

Une autre narration stupéfiante sur les merveilles du Paradis nous est rapportée par l'un des grands savants de la Ummah musulmane, Abû 'Abd al-Rahmân al-Jubarî : « Lorsque le croyant entrera pour la première fois au Paradis, il sera accueilli par 70.000 serviteurs qui auront l'apparence de perles scintillantes. Deux rangées de ces serviteurs seront disposées de part et d'autre, sans qu'aucun d'entre eux ne voie l'autre. À chaque pas

que le croyant accomplira, ils le suivront et marcheront avec lui. Et les époux du Paradis s'accueilleront l'un l'autre à ces mots :

أَنْتَ حِبِّي وَأَنَا حِبُّكَ

« Tu es mon amour et je suis ton amour. »

Mais en ce jour grandiose, le plus grand des hôtes ne sera nul autre qu'Allâh Lui-même. Dans un *hadîth* authentique, le Prophète ﷺ a en effet affirmé qu'Allâh s'adressera aux gens du Paradis à ces mots :

يَا أَهْلَ الْجَنَّةِ

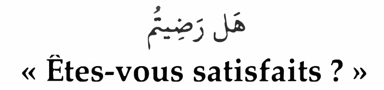
« Ô gens du Paradis ! »

Les habitants du Paradis répondront à l'appel de leur Seigneur en déclarant :

لَبَّيْكَ وَسَعْدَيْكَ

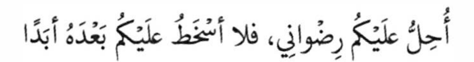
« Nous voici, ô Seigneur, obéissants et à la recherche de Ton plaisir ! »

Cette réponse reflètera leur désir sincère de plaire à leur Créateur et de se conformer immédiatement à Ses exigences. Tout au long de leur vie dans ce monde temporel, les croyants auront recherché l'agrément de leur Seigneur ; et désormais, même au Paradis, ils en feront de même et seront désireux de répondre aux ordres d'Allâh. Après avoir reçu leur réponse positive, Allâh dira :



« Êtes-vous satisfaits ? »

Les croyants seront stupéfaits par cette question et demanderont à leur Créateur : « Comment pourrions-nous ne pas être satisfaits alors que Tu nous as accordé tout ce que nous pouvions désirer et que Tu nous as attribué des choses que Tu n'as octroyées à aucun autre membre de Ta création ? » Mais Allâh rétorquera : « Je vais vous donner quelque chose de meilleur que tout ceci. » Les croyants demanderont : « ô notre Seigneur, et qu'est-ce qui peut bien être meilleur que ceci ? » Allâh dira alors :



« Je serai satisfait de vous pour toujours, et Je n'entrerai plus jamais en colère contre vous. »

Ce remarquable *hadîth* reflète la portée illimitée de la satisfaction d'Allâh. S'Il n'avait pas été initialement satisfait des croyants, Il ne les aurait pas bénis des bienfaits et beautés du Paradis. Mais dans ce discours, Il offrira encore aux croyants la plus grande bénédiction concevable : Sa satisfaction perpétuelle. Cette déclaration ne fera naturellement qu'amplifier le bonheur des croyants.

Les maisons des croyants seront conçues et structurées de manière élaborée et varieront en fonction des actes et des qualités spécifiques des croyants. Les amis distingués d'Allâh se verront attribuer des demeures spécifiques en raison de leur persévérance dans la foi et de leur merveilleuse capacité à surmonter les principales épreuves terrestres avec une patience inébranlable. En résumé, ces champions de la foi sont des individus qui auront recherché l'agrément d'Allâh

à tout prix et en toutes circonstances, quels que soient les défis et les afflictions qu'ils auront dû subir. Un exemple d'une telle figure distinguée est l'épouse de Pharaon, Asiya, qui a ainsi invoqué son Seigneur :

رَبِّ ٱبْنِ لِى عِندَكَ بَيْتًا فِى ٱلْجَنَّةِ

« Veuille, Seigneur, me faire construire auprès de Toi une demeure au Paradis. »[14]

Ce qui est ici remarquable, c'est qu'Asiya a adressé cette invocation à Allâh alors qu'elle était tourmentée et éprouvée dans ce bas-monde et qu'elle était privée du confort le plus élémentaire ; mais elle a accepté ces sacrifices au nom de son Seigneur. De même, il existe un beau *hadîth* dans lequel il est rapporté qu'Allâh a adressé Sa salutation de paix (*salâm*) à Khadîja et lui a communiqué la bonne nouvelle (*bushrâ*) d'un palais incrusté de perles au Paradis, où elle vivrait pour l'éternité dans un état de paix et de quiétude. Cette récompense est due au fait qu'elle a consenti de nombreux sacrifices en cette vie terrestre pour soutenir le Prophète ﷺ et l'assister dans la propagation de l'Islâm. En outre, dans un *hadîth* authentique, le Prophète ﷺ a affirmé que si une personne perd un enfant mais fait néanmoins preuve de patience en louant Allâh, Allâh lui élèvera une maison au Paradis – compte tenu du fait qu'elle aura perdu un être très cher dans ce bas-monde.

Pour clore ce chapitre, citons une parole remarquable d'Ibn al-Qayyim. Après nous avoir, en premier lieu, demandé d'imaginer notre place au Paradis, il écrit : « Le croyant entrera au Paradis et y identifiera sa place.

---

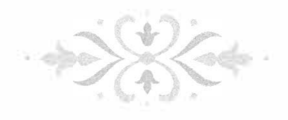
[14] Al-Tahrîm, 66/11.

Il sera ensuite rejoint par les membres de sa famille, qui le salueront avec joie – surtout si cette réunion se produit après la séparation avec un être cher pendant une période relativement longue. Il entendra ensuite les salutations de tous ses nouveaux compagnons du Paradis. Lorsqu'il s'allongera sur son lit et en observera les fondations, il s'apercevra que ce lit aura été érigé sur de sublimes perles. Son regard se posera ensuite sur les allées et les tentures vertes, rouges et jaunes qui s'étendront devant lui. Puis il lèvera les yeux et observera le toit de sa maison : s'il n'avait pas été créé pour une telle vision, il en aurait perdu la vue. »

Ibn al-Qayyim conclut son propos en notant que lorsque le croyant observera les bénédictions et les plaisirs qui lui seront conférés au Paradis, il récitera le verset suivant :

ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ٱلَّذِى هَدَىٰنَا لِهَٰذَا وَمَا كُنَّا لِنَهْتَدِىَ لَوْلَآ أَنْ هَدَىٰنَا ٱللَّهُ

« Louange à Allâh qui nous a guidés vers les œuvres pour lesquelles nous sommes aujourd'hui récompensés. Si Allâh ne nous avait pas guidés, nous n'aurions jamais suivi le droit chemin. »[15]



[15] Al-A'râf, 7/43.

Au Paradis, le croyant reconnaîtra sa place et sera rejoint par les membres de sa famille qui le salueront avec joie. Lorsqu'ils observeront toutes ces bénédictions et ces plaisirs, ils réciteront : « Louange à Allâh qui nous a guidés vers les œuvres pour lesquelles nous sommes aujourd'hui récompensés ! »





5 – Votre maison au Paradis

Après avoir obtenu sa résidence au Paradis et avoir été accueilli et salué par Allâh, les Anges et le reste des croyants, la question suivante est naturellement de savoir comment ce séjour éternel au Paradis se déroulera. À ce sujet, Abû Hurayra a rapporté que d'autres Compagnons et lui ont un jour dit au Prophète : « ô Messager d'Allâh, lorsque nous te voyons, nos cœurs s'adoucissent et nous nous sentons comme si nous étions parmi les gens de l'Au-delà. Mais une fois que nous te quittons, nous nous plongeons dans les affaires de ce bas-monde, nous nous préoccupons de nos épouses et de nos enfants, et nos cœurs finissent par s'endurcir. » Le Prophète ﷺ a apaisé leur inquiétude à ces mots : « Si vous deviez demeurer dans l'état dans lequel vous vous trouvez lorsque vous êtes avec moi, les Anges vous serreraient la main et vous rendraient visite dans vos maisons ; et si vous ne commettiez pas de péchés, Allâh vous remplacerait par d'autres gens qui commettraient des péchés, de sorte qu'ils imploreraient Son pardon et qu'Il leur pardonnerait. »

Ce *hadîth* nous rappelle avec acuité que la perfection est inaccessible dans cette vie terrestre temporaire. Un tel état ne peut être atteint qu'au Paradis : c'est grâce à cette

excellence morale que les Anges viendront visiter les croyants à tout moment lors de leur séjour dans la Demeure de la félicité éternelle. Pendant notre séjour en ce bas-monde, notre objectif doit être de tenter autant que possible de viser cette norme morale, afin que nous puissions, par la suite, concrétiser cette excellence et cette perfection dans le Royaume de l'Au-delà. Après avoir été rassurés par les paroles du Prophète ﷺ citées plus haut, les Compagnons ont encore demandé : « ô Messager d'Allâh, parle-nous du Paradis et de sa structure. » Le Prophète ﷺ a alors dit :

لَبِنَةٌ مِّن فِضَّةٍ وَلَبِنَةٌ مِّن ذَهَبٍ وَمِلاَطُهَا الْمِسْكُ الأَذْفَرُ وَحَصْبَؤُهَا اللُّؤْلُ
وَالْيَاقُوتُ وَتُرْبَتُهَا الزَعْفَرَانُ

« Sa structure est faite de briques d'or et d'argent. Son enduit est fait de musc, son gravier est fait de perles et de rubis, et son sol est fait de safran. »

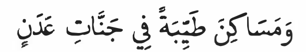
Après leur avoir donné cette impressionnante description de la structure du Paradis, le Prophète ﷺ a ajouté :

مَنْ دَخَلَهَا يَنْعَمُ وَلاَ يَبْأَسُ وَيَخْلُدُ وَلاَ يَمُوتُ، لاَ تَبْلَى ثِيَابُهُمْ وَلاَ يَفْنَى شَبَابُهُمْ

« Quiconque y entre sera heureux pour toujours, ne connaîtra jamais l'affliction et jouira d'une vie éternelle qui ne connaîtra pas la mort. Ses vêtements ne flétriront jamais, et son apparence de jeunesse et de beauté ne disparaîtra jamais. »

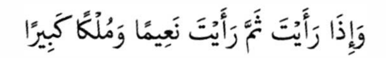
À la fin du dernier chapitre, nous avons évoqué une citation de l'Imâm Ibn Qayyim al-Jawziyya sur les caractéristiques des maisons du Paradis. Après avoir examiné les narrations prophétiques et autres récits

relatifs à cette question, Ibn al-Qayyim en a déduit que les résidences des habitants du Paradis auront une hauteur d'environ cent coudées. De plus, ces structures imposantes seront à proximité immédiate de cascades colorées ornées de perles et de rubis. L'eau s'écoulera donc à proximité immédiate des résidences, ce qui offrira aux gens du Paradis un spectacle magnifique. Au Paradis, notons d'ailleurs que les gens ne possèderont pas une seule maison mais une multitude de demeures, car Allâh dit :



« (Allâh a promis aux croyants et aux croyantes) des demeures agréables dans les jardins d'Éden. »[16]

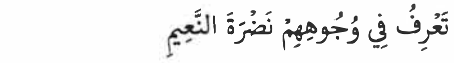
Nous remarquons que ce verset utilise le mot *masâkin*, qui est le pluriel de *maskan* (maison). Ainsi, le croyant possèdera non seulement plusieurs demeures, mais chacune de ces maisons sera complète et entièrement meublée, sans qu'aucune forme de rénovation, de mobilier ou de commodités ne soit nécessaire. Une grande variété de propriétés sera donc accordée au croyant, ce qui explique pourquoi les textes islamiques à ce sujet utilisent un certain nombre d'appellations ou de termes différents pour désigner les divers biens que le croyant possèdera au Paradis : *buyût* (maisons), *qusûr* (palais), *ghuraf* (chambres spéciales) et *khiyâm* (maisons d'hôtes et pavillons). À la lumière de ces innombrables bénédictions et possessions, Allâh dit :



16 Al-Tawba, 9/72.

« Tu y découvriras d'ineffables délices et un royaume incommensurable. »[17]

Une telle vision réjouira immensément le croyant et remplira son cœur de joie, car Allâh déclare dans le Qur'ân :



« … tandis que leurs visages rayonneront de félicité. »[18]

Plus le croyant regardera autour de lui, et plus son bonheur et son état de béatitude augmenteront à mesure qu'il verra tous les palais et châteaux uniquement bâtis en son nom. La question qui se pose naturellement est la suivante : existe-t-il des *hadîths* au sujet de la nature de ces résidences ? Une pléthore de récits prophétiques nous fournissent effectivement des réponses à cet égard. Par exemple, lors d'une vision nocturne inspirée par Allâh, le Prophète ﷺ a observé un palais recouvert d'un or dont la qualité était supérieure et plus pure que tout ce que l'on peut trouver à la surface de la Terre – un palais uniquement bâti pour le noble Compagnon 'Umar ibn al-Khattâb. Le célèbre Successeur al-Hasan al-Basrî a ainsi commenté ces *hadîths* : Un palais d'or pur ne peut être réservé qu'à un Prophète, à un *siddîq* (défenseur de la vérité), à un martyr et à un dirigeant juste. Ces catégories sont relativement semblables aux sept catégories de personnes qui seront placées à l'abri du Trône d'Allâh au Jour du Jugement. Ce parallèle est d'ailleurs évident, car il semble logique que les rangs

---

[17] Al-Insân, 76/20.
[18] Al-Mutaffifûn, 83/24.

éminents accordés au Jour du Jugement soient également transférés au Paradis. Au sujet des différents types de palais au Paradis, Ibn al-Qayyim écrit : « Il existe des palais, au Paradis, qui sont faits d'or, d'argent, de perles, de rubis et de cristaux. » De la même manière, il est rapporté que le Compagnon 'Ubayd ibn 'Umayr a dit : « La personne la plus basse, au Paradis, aura une maison faite d'une seule perle et composée d'une myriade de pièces et de portes. »

Au Paradis, les *ghuraf* seront les plus hautes et les plus éminentes des structures : elles seront exclusivement réservées aux meilleurs croyants, que l'on connaît sous le nom de *sâbiqûn* (« précurseurs »). Dans un *hadîth*, il est mentionné que les *ghuraf* seront faites d'élégants cristaux et qu'elles émettront de merveilleux éclats de lumière à travers tout l'horizon du Paradis. Du point de vue des membres de rang inférieur du Paradis, les *ghuraf* ressembleront à des lustres brillants et à des étoiles. Dans un célèbre *hadîth*, il est rapporté que le Prophète ﷺ a dit : « Le reste des gens du Paradis verront les quartiers de ces *ghuraf* comme vous voyez une étoile à l'horizon. »

Il convient désormais d'explorer les qualités distinctives des *sâbiqûn* afin que nous puissions aspirer à atteindre leur rang et obtenir, nous aussi, par la permission d'Allâh, une *ghuraf* dans l'Au-delà. Dans un certain nombre de versets du Qur'ân, Allâh a mis en évidence une série de traits et de caractéristiques que possèdent ces individus. Par exemple, dans un verset, Il dit :

لَٰكِنِ الَّذِينَ اتَّقَوْا رَبَّهُمْ لَهُمْ غُرَفٌ مِّن فَوْقِهَا غُرَفٌ مَّبْنِيَّةٌ تَجْرِي مِن تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ

« Quant à ceux qui craignent leur Seigneur, ils seront admis dans des demeures surélevées et superposées

sous lesquelles coulent des rivières. Telle est la promesse d'Allâh qui ne manque jamais à Ses promesses. »[19]

Nous déduisons de ce verset que l'une des qualités fondamentales des propriétaires de *ghuraf* est la *taqwâ*, ou conscience d'Allâh – une qualité par laquelle le croyant s'efforce d'éviter de tomber dans le péché et de réguler son *nafs* et ses désirs les plus vils.

En outre, dans un autre verset fondamental relatif au même sujet, Allâh déclare :

إِلَّا مَنْ ءَامَنَ وَعَمِلَ صَٰلِحًا فَأُوْلَٰٓئِكَ لَهُمْ جَزَآءُ ٱلضِّعْفِ بِمَا عَمِلُواْ وَهُمْ فِى ٱلْغُرُفَٰتِ ءَامِنُونَ

« Seuls ceux qui auront cru et accompli de bonnes œuvres verront leur récompense décuplée et vivront en toute sécurité dans les hauts lieux du Paradis. »[20]

Nous déduisons de ce verset que l'accomplissement régulier et constant de bonnes actions est déterminant pour atteindre le salut dans l'Au-delà et y obtenir une exquise *ghuraf*. En d'autres termes, les actes éminents mènent à des demeures éminentes. Dans un merveilleux *hadîth* rapporté par le Compagnon Abû Mâlik al-Ash'arî, le Prophète ﷺ a dit : « Il existe des chambres au Paradis dont l'on peut voir les parties intérieures depuis l'extérieur, et où l'on peut voir l'extérieur depuis les parties intérieures. » L'existence de telles maisons transparentes a subjugué le cœur des Compagnons, qui ont alors demandé : « ô Messager d'Allâh, à qui appartiendront ces chambres ? » Le Prophète ﷺ a répondu : « Allâh les a préparées pour celui qui nourrit

---

[19] Al-Zumar, 39/20.
[20] Saba', 34/37.

les pauvres, jeûne régulièrement et prie la nuit pendant que les autres dorment. »

D'autres caractéristiques se retrouvent dans la sourate al-Furqân, où Allâh nous fournit une description très frappante des *'ibad al-Rahmân* (« serviteurs du Tout-Miséricordieux »). Parmi les principales qualités mentionnées au sujet de cette catégorie très spéciale de croyants, nous trouvons le fait de parcourir la Terre avec humilité et de répondre aux transgresseurs et aux personnes mauvaises en leur adressant le *salâm* (salutation de paix) et en refusant de leur rendre le mal pour le mal. En d'autres termes, ces croyants très spéciaux font preuve de patience et de contentement face à toutes les tribulations et épreuves qu'ils rencontrent dans ce monde temporel : telles sont les caractéristiques des personnes aimées par leur Créateur. En raison de leur excellence morale en ce bas-monde, Allâh veillera à ce qu'ils soient largement récompensés dans l'Au-delà :

أُوْلَٰٓئِكَ يُجۡزَوۡنَ ٱلۡغُرۡفَةَ بِمَا صَبَرُواْ

« Voilà ceux qui, en récompense de leur constance, seront admis dans les plus hauts degrés du Paradis. »[21]

Puisqu'ils étaient des parangons de vertu dans cette vie mondaine et qu'ils répondaient aux transgresseurs par le *salâm,* Allâh leur rendra la pareille dans l'Au-delà en émettant Son propre *salâm* à leur regard – ce qui, par essence, implique une vie éternelle de paix et de quiétude dans la meilleure des demeures.

[21] Al-Furqân, 25/75.

Une autre qualité que nous retrouvons chez cette classe supérieure de croyants est leur absence d'intérêt pour les disputes et querelles avec les autres, au nom du maintien des liens de fraternité et d'amitié. Le Messager d'Allâh ﷺ a en effet promis une maison au Paradis à celui qui évite de se disputer avec les autres, même lorsqu'il a raison. Ainsi, les possesseurs de *ghurafs* dans l'Au-delà seront des individus au caractère irréprochable qui auront maintenu un tempérament équilibré dans toutes leurs interactions quotidiennes : à ce titre, ils se seront abstenus de tout comportement immoral, comme l'humour vulgaire, les échanges impudiques ou les grossièretés et autres blasphèmes. Si nous souhaitons posséder de hautes demeures au Paradis, nous devons donc adopter des normes très élevées dans ce monde : la possession d'une multitude de palais et de résidences au Paradis est en effet tout à fait possible – mais seulement à condition de s'engager à accomplir une multitude de bonnes actions en ce bas-monde.





6 – Comment bâtir des maisons au Paradis ?

Le chapitre précédent visait à clarifier un certain nombre de points fondamentaux au sujet des maisons du Paradis : nous avons notamment évoqué le fait que certaines demeures seront conférées à des croyants spécifiques en vertu de la patience (*sabr*) dont ils auront fait preuve en ce bas-monde, comme le montrent les brillants exemples d'Asiya, l'épouse de Pharaon, ou de Khadîja, ainsi que le modèle des *'ibâd al-Rahmân*. Une autre catégorie de demeures encore peut être associée à l'accomplissement d'actes vertueux dans cette vie d'ici-bas : l'objectif de ce chapitre est donc d'identifier et de classifier ces actes vertueux, qui sont au nombre de dix.

Les cinq premiers de ces actes relèvent du domaine des actes d'adoration (*'ibâda*). La plus importante de ces actions consiste à participer à la construction d'une mosquée au nom d'Allâh. À ce sujet, le Prophète ﷺ a dit, dans un très célèbre *hadîth* : « Quiconque construit une mosquée pour Allâh, Allâh lui construira une maison au Paradis. » Il s'agit là d'une forme exceptionnelle de réciprocité de la part du Seigneur des mondes, car elle est totalement dans l'intérêt du musulman. En effet, le croyant construit ici un bâtiment pour l'amour d'Allâh,

bien que Son royaume soit illimité et exempt de tout défaut, tandis que dans l'Au-delà, Allâh fait construire un palais pour ce croyant – bien que ce dernier n'ait pas le moindre pouvoir de cette nature. Il est certes très difficile pour une seule personne de financer la construction d'une mosquée, mais il convient de noter ici que même le financement d'une petite partie d'un lieu de culte (un don d'un quelconque montant) peut rapporter d'immenses dividendes dans l'Au-delà.

Le second acte d'adoration établi dans la Sunna prophétique est l'accomplissement des 12 *rak'âts* (unités de prière) surérogatoires quotidiennes chez soi. Le Prophète ﷺ lui-même accomplissait cette pratique et a encouragé ses disciples à en faire de même par cette parole : « Quiconque prie 12 *rak'âts* (unités de prière) en complément des prières obligatoires, Allâh lui bâtira une maison au Paradis. » Les 12 *rak'âts* dont il est question dans ce *hadîth* sont les suivantes : deux avant la prière du *subh* (*fajr*), quatre avant la prière du *dhuhr*, deux après la prière du *dhuhr*, deux après la prière du *maghrib* et deux après celle du *'ishâ*. Malheureusement, il est courant de constater que de nombreux musulmans se limitent exclusivement à l'accomplissement des prières obligatoires sous prétexte que les prières surérogatoires ou facultatives pourraient affecter leur productivité au travail – un facteur qui, selon eux, affecterait négativement leurs revenus financiers. Toutefois, un musulman doit penser de manière stratégique et comprendre qu'aucun salaire de ce bas-monde ne peut égaler la bénédiction de posséder un manoir au Paradis. Il est également important de noter que l'accomplissement de ces prières additionnelles ne nécessite que 15 à 20 minutes par jour. Le temps nécessaire pourrait même être encore moindre si nous

tenons compte d'un autre *hadîth* qui affirme : « Quiconque prie les quatre *rak'âts* de l'*ishrâq* (lever du soleil) et les fait suivre de quatre *rak'âts* avant la prière du *dhuhr*, Alâh lui construira une maison au Paradis. »

L'action louable suivante est extrêmement facile à accomplir : elle peut être pratiquée en quelques minutes, à n'importe quel moment de la journée. Dans un *hadîth* important, le Prophète ﷺ a en effet dit :

مَنْ قَرَأَ: قُلْ هُوَ اللَّهُ أَحَدٌ عِشْرِينَ مَرَّةً بَنَى اللَّهُ لَهُ قَصْرًا فِي الْجَنَّةِ

« Quiconque récite vingt fois '*Qul huwa Allâhu ahad*' (c'est-à-dire la sourate al-Ikhlâs), Allâh lui bâtira un château au Paradis. »

L'immense vertu de cette courte sourate réside dans le fait qu'elle constitue la clé du Paradis, car elle résume avec éloquence la *kalima al-ikhlâs* (« parole de sincérité ») incluse dans l'attestation *lâ ilâha illa Allâh* (« il n'y a d'autre divinité qu'Allâh »). Et si un croyant récite cette sourate plus de fois encore que le nombre indiqué, alors, avec la permission d'Allâh, il bénéficiera de plusieurs maisons au Paradis qui lui seront réservées !

Un autre moyen d'obtenir une maison au Paradis consiste à prononcer systématiquement une invocation (*du'â*) particulière avant de s'endormir. Le Prophète ﷺ a en effet conseillé aux membres de sa Ummah d'accomplir leurs ablutions mineures (*wudû'*) avant de dormir, puis de se coucher sur le côté droit et de réciter :

اللَّهُمَّ أَسْلَمْتُ وجْهِي إِلَيْكَ، وفَوَّضْتُ أَمْرِي إِلَيْكَ، وأَلْجَأْتُ ظَهْرِي إِلَيْكَ، رَغْبَةً ورَهْبَةً إِلَيْكَ، لَا مَلْجَأَ ولَا مَنْجَا مِنْكَ إِلَّا إِلَيْكَ، اللَّهُمَّ آمَنْتُ بِكِتَابِكَ الَّذِي أَنْزَلْتَ، وبِنَبِيِّكَ الذي أَرْسَلْتَ

« Ô Allâh, je me soumets à Toi. Je Te confie mes affaires. Je tourne mon visage vers Toi et je m'en remets à Toi ; je place mes espoirs en Toi tout en Te craignant également. Il n'y a de refuge ni d'échappatoire si ce n'est auprès de Toi. Ô Allâh, je crois en Ton Livre (le Qur'ân) que Tu as révélé, et au Prophète que Tu as envoyé. »

Dans une autre version de ce *hadîth*, le Prophète ﷺ a dit que celui qui récite cette invocation avant de dormir et meurt cette nuit-là quittera cette vie d'ici-bas sur la *fitra* (nature originelle). Dans une autre version encore, il a affirmé qu'une maison sera construite au Paradis au nom du croyant qui prononce cette invocation. La beauté de cette récompense réside dans le fait qu'Allâh aura répondu positivement à la demande de refuge du croyant en lui offrant un palais qui lui procurera un bonheur éternel au Paradis.

Le cinquième et dernier acte d'adoration que nous allons évoquer est une formule spéciale de *dhikr* (rappel d'Allâh) que nous devons prononcer lorsque nous entrons dans un marché – que le centre commercial en question soit physique ou virtuel. Ainsi, même lorsque nous achetons un produit en ligne, il est recommandé de prononcer cette invocation qui est rapportée dans un magnifique *hadîth* prophétique :

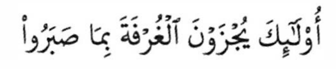
مَنْ قَالَ فِي السُّوقِ: لَا إِلَهَ إِلَّا اللهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ لَهُ الْمُلْكُ وَلَهُ الْحَمْدُ يُحْيِي وَيُمِيتُ وَهُوَ حَيٌّ لَا يَمُوتُ، بِيَدِهِ الْخَيْرُ وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٍ، كَتَبَ اللهُ لَهُ أَلْفَ أَلْفِ حَسَنَةٍ وَمَحَا عَنْهُ أَلْفَ أَلْفِ سَيِّئَةٍ وَبَنَى لَهُ بَيْتًا فِي الْجَنَّةِ

« Si quelqu'un se trouve sur la place du marché et récite : 'Nul n'a le droit d'être adoré si ce n'est Allâh seul ; Il n'a pas d'associé ; c'est à Lui qu'appartiennent la souveraineté et la louange ; Il

donne la vie et la mort ; Il vit et ne meurt pas ; c'est dans Sa main que se trouve tout le bien, et Il a pouvoir sur toute chose', Allâh lui comptera un million de bonnes actions, effacera un million de péchés de son registre et lui bâtira une maison au Paradis. »

Ce *hadîth* reflète l'infinie générosité d'Allâh, car Il récompense abondamment Ses serviteurs s'ils se souviennent simplement de lui au cours de leurs affaires et de leurs transactions financières ! Pour s'assurer d'obtenir ces immenses récompenses, il convient donc de ne jamais oublier de réciter cette invocation chaque fois que nous entrons dans un commerce, un marché ou un centre commercial. Cette invocation conclut notre liste des cinq premiers moyens d'obtenir une maison au Paradis – divers actes d'adoration tels que le rappel d'Allâh, la prière et la récitation de Sa Parole divine.

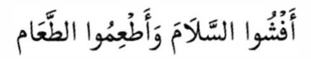
Le second groupe d'actes permettant d'obtenir une maison au Paradis implique une métamorphose fondamentale du caractère du croyant par l'amélioration de nos interactions avec les autres et de nos actes d'adoration. Nous pouvons mesurer l'importance de cet ensemble d'actes en considérant le rang élevé des *'ibad al-Rahmân*, qui sont loués dans le Qur'ân pour leur caractère exemplaire et leur dépendance exclusive à l'égard d'Allâh. En raison de leur *tawakkul* (confiance en Allâh) extrêmement fort, ils sont capables de faire preuve d'une patience exemplaire et de surmonter toutes les épreuves et difficultés en ce bas-monde. C'est la raison pour laquelle Allâh leur promet la meilleure des demeures dans l'Au-delà :



« Voilà ceux qui, en récompense de leur constance, seront admis dans les plus hauts degrés du Paradis. »[22]

À ce stade, nous pouvons naturellement nous demander : quelles actions dois-je régulièrement accomplir pour atteindre le rang des *'ibâd al-Rahmân* ? La réponse à cette question se trouve dans le remarquable *hadîth* rapporté par le Compagnon Abû Mâlik al-Ash'arî, que nous avons cité dans le chapitre précédent : dans cette parole prophétique, les principales caractéristiques des *'ibâd al-Rahmân* ont été mises en évidence – le soutien financier aux pauvres et aux nécessiteux, le jeûne pendant la journée et l'accomplissement de la prière nocturne pendant que les gens sont endormis. Mais si nous examinons plus attentivement les versets coraniques et les *hadîths* prophétiques relatifs à l'élite des serviteurs d'Allâh, il apparaît clairement que leurs principales qualités distinctives concernent le cœur et l'esprit.

La première qualité morale dont fait preuve l'élite des serviteurs d'Allâh avec constance dans ses interactions quotidiennes est la gratitude (*shukr*). Cette puissante disposition intérieure exerce un effet positif sur leurs déclarations et leurs actions, comme le fait de veiller à ce que les besoins financiers des pauvres soient satisfaits. Seuls les gens du *shukr* sont en effet en mesure de respecter pleinement les commandements énoncés dans le *hadîth* suivant :



[22] Al-Furqân, 25/75.

« Répandez le *salâm* (salutation de paix) et nourrissez les gens. »

Le second acte positif décrit dans le *hadîth* d'Abû Mâlik al-Ash'arî est le jeûne, la plus haute démonstration de patience (*sabr*). En reconnaissance de cette persévérance inébranlable et de l'adoption d'un mode de vie sobre et modeste, Allâh récompensera généreusement ces croyants en leur conférant d'immenses demeures dans les niveaux les plus élevés du Paradis. Dans un *hadîth*, il est rapporté que le Prophète ﷺ a dit : « Une porte spéciale est érigée au Paradis pour les jeûneurs, et une distance correspondant à un voyage de 70 ans est placée entre vous et le feu de l'Enfer pour chaque jour jeûné. » Nous pouvons logiquement en déduire que plus quelqu'un est éloigné de l'Enfer, plus son rang est élevé au Paradis.

Une autre caractéristique vertueuse des croyants sincères est leur accomplissement systématique de la prière du *tahajjud*, ce qui se fait pendant les dernières heures de la nuit. En un sens, la prière du *tahajjud* peut d'ailleurs être littéralement considérée comme une porte d'entrée au Paradis, car seuls les serviteurs sincères d'Allâh sont prêts à se réveiller chaque nuit pour implorer leur Seigneur. Puisque cette pratique se déroule dans l'intimité du foyer, elle est considérée comme une parfaite manifestation de l'*ihsân* (excellence religieuse), qui représente l'essence même du caractère des meilleurs des croyants.

Une autre précieuse qualité que nous pouvons ajouter à cette liste est le *hilm*, qui consiste à faire preuve du plus haut degré de prudence et de retenue dans nos interactions quotidiennes. Cette vertu s'illustre peut-être le mieux lorsqu'une personne évite de s'engager

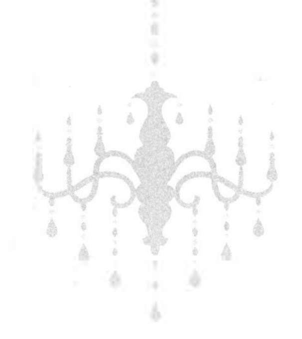
dans des discussions ou des débats futiles avec d'autres personnes afin de maintenir les liens sociaux au sein de la communauté. C'est pour cette raison que le Messager d'Allâh ﷺ a dit : « Je garantis une maison à la périphérie du Paradis à celui qui évite la dispute (verbale), même lorsqu'il a raison. » Celui qui choisit unilatéralement de se retirer de telles discussions houleuses peut ainsi être dans son bon droit, mais il souhaite éviter de déclencher une dispute au nom du bien collectif. En raison de sa patience et de sa retenue, cette élite de croyants sera récompensée par de belles maisons dans les régions périphériques du Paradis. En outre, le Prophète ﷺ a ajouté qu'il garantissait une maison au centre du Paradis à celui qui évite le mensonge, même en plaisantant. Cette dernière parole souligne la centralité de la qualité du *wara'* (prudence), par laquelle une personne évite de prononcer toute parole qui pourrait s'avérer inexacte ou trompeuse. Quelqu'un qui profère des mensonges ou des paroles trompeuses risque en effet de compromettre sa position dans l'Au-delà et ses chances d'entrer au Paradis ; c'est pourquoi le Messager d'Allâh ﷺ a dit : « La véracité mène au Paradis. » Ainsi, si un musulman veille à ce que toutes ses paroles soient véridiques, quelles que soient les épreuves ou les circonstances autour de lui, il obtiendra sa place au Paradis.

Les qualités mentionnées dans ce chapitre ne doivent pas être considérées de manière isolée ou fragmentée, car elles sont liées entre elles et forment un ensemble cohérent que l'on nomme *husn al-khuluq* (« excellent caractère »). Ainsi, chaque croyant doit s'efforcer d'intérioriser l'ensemble de ces qualités et de les mettre en pratique au quotidien. À ce sujet, le Prophète ﷺ a dit : « Et je garantis une demeure au plus haut niveau du

Paradis à celui qui fait preuve d'excellence dans son caractère. » Pour atteindre cette immense récompense, nous devons formuler l'intention ferme et sincère d'améliorer notre caractère ; en retour, Allâh nous inculquera ces qualités. Notre Prophète ﷺ béni, le meilleur des hommes en termes de caractère, a dit un jour : « Les plus proches de moi au Paradis seront ceux qui ont le meilleur caractère. » Ainsi, celui ou celle qui mène une vie marquée par une excellente moralité ne verra pas seulement une maison construite en son nom au Paradis : son voisin dans la Demeure bénie de la félicité ne sera autre le Messager d'Allâh ﷺ lui-même !



Notre Prophète béni ﷺ a dit : « Les plus proches de moi au Paradis seront ceux qui ont le meilleur caractère. » Celui ou celle qui mène une vie d'une excellente moralité possèdera une maison construite en son nom au Paradis, et son voisin ne sera autre que le Messager d'Allâh ﷺ lui-même !





7 – Le parfum du Paradis

Les croyants qui entreront au Paradis se trouveront dans un état de joie permanent, avec leurs nouvelles formes corporelles et leurs sublimes palais : un tel environnement sera assurément aussi bouleversant qu'époustouflant. L'un des aspects les plus agréables du Paradis sera son parfum agréable et gratifiant, un point qui est mis en évidence dans plusieurs versets du Qur'ân et de nombreux *hadîths* du Prophète ﷺ. C'est là un thème de réflexion intéressant, car de nombreuses études ont prouvé que l'odorat a un impact plus fort sur notre esprit que le goût. Le mécanisme causal qui explique cette réalité est que l'odorat n'évoque pas seulement des souvenirs du passé, mais qu'il stimule aussi l'esprit quant à des événements futurs. Plusieurs exemples peuvent être cités à cet égard : par exemple, après de nombreuses années d'amère séparation, le noble Prophète Ya'qûb a été revigoré en sentant simplement le vêtement de son fils bien-aimé, le Prophète Yûsuf, car c'était une indication qu'il était encore en vie, non loin de lui. De même, lors du moment le plus dur de la bataille d'Uhud, le noble Compagnon médinois Anas ibn Nadr – qui était l'oncle du célèbre Anas ibn Mâlik – a chargé courageusement vers l'ennemi polythéiste mecquois alors que le reste des

lignes de l'armée musulmane s'était effondré dans le plus grand chaos. Anas ibn Nadr a expliqué sa charge extraordinaire à ces mots :

إِنِّي أَجِدُ رِيحَ الْجَنَّةِ دُونَ أُحُدٍ

« Je peux sentir le parfum du Paradis derrière le mont Uhud ! »

Par cette parole, Anas ibn Nadr indiquait qu'il pouvait sentir la proximité du Paradis en termes métaphysiques, et il était si enchanté par cette grâce divine qu'il a immédiatement recherché le martyre afin d'entrer dans la Demeure de la félicité : le parfum du Paradis lui avait rappelé avec acuité que la vie de ce bas-monde temporel n'a aucune valeur.

L'odorat est également activé lorsque l'âme du croyant est enlevée, puisque cette dernière est accueillie par des Anges au parfum agréable, qui font office d'avant-goût des délices du Paradis qui l'attendent. Il est rapporté que le Prophète ﷺ a dit, au sujet de la mort des croyants :

بَعَثَ اللهُ عَلَيْهِمْ رِيحًا طَيِّبًا

« Allâh enverra sur eux des vents doux et agréables. »

Ainsi, l'âme du croyant quittera ce bas-monde dans un état de détente et de tranquillité, car ce parfum lui rappellera agréablement le domaine éternel qui l'attend. Ce point nous montre l'intensité et l'étendue du parfum du Paradis, car il sera perçu et ressenti en dehors de ses limites définies. Certains *hadîths* confirment d'ailleurs que les croyants pourront apprécier le parfum du Paradis avant même d'y entrer. Par exemple, dans un célèbre *hadîth* au sujet de la dernière personne à entrer

au Paradis, le Prophète ﷺ a mentionné que cet individu pourra sentir le parfum du Jardin éternel alors qu'il se trouvera encore à l'extérieur de ses portes : cette perception augmentera naturellement son désir de pénétrer dans la Demeure de la félicité éternelle. Dans un autre *hadîth*, le Prophète ﷺ a dit : « Celui qui tue un *dhimmî* (sujet non-musulman sous la protection de la Loi islamique) ne sentira pas l'odeur du Paradis, même si son parfum atteint une distance qui dépasse cent ans (de voyage). » Dans le contexte de notre chapitre, cette parole prophétique est remarquable car elle nous offre un aperçu de la portée du parfum du Paradis en faisant référence aux dimensions et unités de mesure de ce bas-monde.

Parallèlement, lors du voyage nocturne miraculeux d'al-Isrâ' wa-l-Mi'râj, le Prophète ﷺ a été stupéfié par une très forte – et très belle – senteur qui se dégageait de l'un des niveaux du Paradis. Le Prophète, surpris par l'agréable intensité de cette douce odeur, s'est tourné vers Jibrîl et a cherché à en identifier la source. Jibrîl lui a alors répondu : « C'est le parfum de la coiffeuse de la fille de Pharaon. » L'évocation d'un tel nom peut sembler insignifiante, voire étrange au premier abord, mais cette coiffeuse était une jeune femme qui croyait secrètement en la foi véritable : le monothéisme. Elle était donc chargée de coiffer la fille de Pharaon, et il se trouve qu'à une occasion, elle avait fait tomber l'un de ses outils et avait prononcé l'invocation *bismilLâh* (« au nom d'Allâh ») avant de le reprendre. Puisqu'elle était monothéiste et refusait d'accepter la prétention de Pharaon à la divinité, cette coiffeuse et ses enfants ont été sommairement exécutés et brûlés vifs en étant précipités dans un fossé enflammé. Toutefois, en vertu de sa mort en tant qu'opprimée innocente, Allâh a donc

honoré son statut et lui a conféré un élégant parfum qui remplit les tréfonds du Paradis. Et ce parfum est si puissant qu'il en a émerveillé le plus grand des Prophètes ﷺ en personne ! En revanche, les oppresseurs et les tyrans tels que Pharaon émettront une odeur putride ; et en raison de leurs transgressions, ils seront privés du plaisir de sentir le parfum du Paradis.

Au Paradis, les croyants auront le privilège de sentir ces odeurs bénies tout au long de leur séjour dans cette Demeure éternelle : à chaque pas ou mouvement qu'ils feront, le sol, sous leurs pieds, émettra un nouveau souffle de cet agréable parfum. Les croyants eux-mêmes dégageront d'ailleurs une agréable odeur de musc. Dans un *hadîth*, il est rapporté que le Prophète ﷺ a dit : « Les encensoirs des gens du Paradis seront constitués de bois d'aloès, qui brûlera perpétuellement et accroîtra sans cesse les délicieuses senteurs du Paradis. »

La température agréable et modérée accroîtra encore la qualité de l'expérience des gens du Paradis : le temps ne sera jamais trop chaud ni trop froid, et cette stabilité sera perpétuelle. Les pluies seront agréables et légères, ce qui signifie que les croyants ne verront aucun de leurs projets de voyage ou de sortie extérieure perturbé par de soudaines pluies torrentielles ou d'autres formes d'intempéries. Par ailleurs, il est rapporté que le Prophète ﷺ a dit : « Tandis que nous serons au Paradis, un nuage possédant ce qu'aucun œil n'a jamais vu et ce qu'aucune oreille n'a jamais entendu s'approchera de nous. Les gens diront au nuage :

أَمْطِرِي عَلَيْنَا

« Déverse la pluie sur nous ! »

Le nuage demandera alors aux croyants :

مَا تُرِيْدُوْنَ أَنْ أُمِطِرَكُمْ

« Que voulez-vous que je fasse pleuvoir sur vous ? »

Le Prophète ﷺ a ensuite ajouté : « Il pleuvra alors sur vous tout ce que vous voudrez, et autant que vous en voudrez. Puis Allâh enverra un vent inoffensif qui répandra des amas de musc sur la droite et sur la gauche (des croyants). Le musc se répandra sur leurs visages, leurs cheveux et leurs vêtements. »

Les savants et théologiens musulmans ont débattu de la question de l'existence de cycles réguliers au Paradis : existera-t-il un jour et une nuit, comme c'est le cas en ce bas-monde ? À ce sujet, le célèbre exégète al-Qurtubî a déclaré : « Les savants ont affirmé qu'il n'y aura pas de nuit ni de jour au Paradis et, qu'à l'inverse, (les croyants) vivront dans une lumière éternelle et perpétuelle. » Les croyants ne se rendront compte de la fin d'une journée que lorsqu'un ensemble de tentures et de paravents sera tiré. Ces couvertures seront ensuite abaissées durant la journée, ce qui indiquera que les heures d'activité sont en cours. Certains *hadîths* suggèrent que les croyants porteront des vêtements différents à ces différents moments – certaines tenues étant réservées à la journée, et d'autres à la soirée et à la nuit. Dans le Qur'ân, Allâh affirme au sujet du Paradis :

لَا يَرَوْنَ فِيهَا شَمْسًا وَلَا زَمْهَرِيرًا

« … (Ils seront) à l'abri de la chaleur du soleil et de la rigueur du froid. »[23]

---

[23] Al-Insan, 76/13.

Dans une narration intéressante, l'Imâm Simâk rapporte qu'il s'est rendu à Médine pour rencontrer le noble Compagnon 'Abd Allâh ibn 'Abbâs alors que ce dernier avait vieilli et perdu la vue. Lors de sa visite, Simâk a interrogé Ibn 'Abbâs sur la nature du sol du Paradis. Ibn 'Abbâs a répondu : « Il est constitué d'un marbre blanc d'argent, comme s'il s'agissait d'un miroir. » Simâk a alors demandé : « Et quelle est la lumière du Paradis ? » En réponse, Ibn 'Abbâs a dit : « As-tu déjà vu la lumière juste avant le lever du soleil ? Sa lumière sera de cette nature, à l'exception du fait qu'il n'y aura ni soleil, ni froid. » Ce récit fascinant soulève la question suivante : d'où vient cette lumière, et comment perdurera-t-elle pour l'éternité ? À ce sujet, Ibn Taymiyya a écrit :

وَالجَنَّةُ لَيْسَ فِيهَا شَمْسٌ وَلَا قَمَرٍ وَلَا لَيْلٌ وَلَا نَهَارٌ، وَلَكِنْ تَعرِفُ البُكْرَةَ
وَالعَشِيَّةِ بِنُورٍ يَظْهَرُ لَهُمْ مِنْ قِبَلِ العَرْشِ

« Au Paradis, il n'y aura ni jour ni nuit, ni soleil ni lune. Le matin et le soir seront connus par une lumière qui apparaîtra depuis le Trône d'Allâh. »

Si la déduction d'Ibn Taymiyya est correcte, ceci signifie que la lumière du Paradis proviendra du Trône d'Allâh, qui est situé au niveau le plus élevé de ce dernier. L'état permanent de luminescence du Paradis soulève évidemment certaines questions connexes, comme celle de savoir si les croyants qui s'y trouveront dormiront ou non. Cette question a effectivement été posée au Prophète ﷺ, qui y a répondu ainsi :

النَّوْمُ أَخُو الْمَوْتِ وَأَهْلُ الْجَنَّةِ لَا يَنَامُوْن

« Le sommeil est le frère de la mort, et les gens du Paradis ne meurent pas. »

Dans ce bas-monde, beaucoup de gens aiment dormir : le sommeil est souvent un moyen de se détendre et de dissiper nos angoisses et nos problèmes. Mais puisque l'Au-delà sera exempt de tels troubles et difficultés, la notion même de sommeil devient alors, en fin de compte, une proposition dénuée de sens. Au sein de la Demeure de la félicité éternelle, l'esprit, le corps et l'âme se trouveront tous dans un état permanent de paix et de quiétude. Dans ce monde temporel, le croyant résistait au désir de dormir plus longtemps la nuit pour accomplir la prière du *tahajjud* : au Paradis, Allâh veillera donc à ce que tous ces sacrifices et engagements soient généreusement récompensés, de sorte que le croyant sera en mesure de jouir et de profiter de chaque instant sans avoir besoin de se reposer.



Plus le croyant observera l'environnement autour de lui, et plus son bonheur et son état de béatitude augmenteront à mesure qu'il verra tous les palais et châteaux uniquement bâtis en son nom.





8 – Les Jardins du Paradis

En ce bas-monde, nous pouvons trouver deux jardins du Paradis distincts : (1) les lieux où l'on pratique le rappel d'Allâh et exalte Son Nom ; (2) et les lieux où l'on rend visite à quelqu'un d'autre au nom d'Allâh. À première vue, le lecteur pourrait contester cette affirmation, car elle semble étrange et dépourvue de preuves. Mais il est rapporté que le Prophète ﷺ a dit : Les cercles de savoir en cette vie sont des jardins du Paradis. En effet, celui qui participe à ces assemblées bénies reçoit les louanges d'Allâh et de Ses anges tout en élevant son rang spirituel à chaque invocation qu'il prononce. De même, dans un autre *hadîth*, il est rapporté que le Prophète ﷺ a dit : Lorsque vous allez rendre visite à un malade, 70.000 Anges vous accompagnent et Allâh vous offre un jardin riche en fruits au Paradis.

Quand nous rendons visite à un malade, nous lui offrons ainsi souvent de jolis bouquets de fleurs afin de lui remonter le moral, sans avoir conscience du fait qu'Allâh nous offrira pour cette action un élégant jardin formé d'une myriade de splendides plantes et fleurs. Ainsi, celui qui loue Allâh et cherche à accroître sa conscience de Sa présence, tout comme celui qui se souvient de son frère au nom de son Créateur, se verront tous deux attribuer de luxuriants jardins au Paradis.

Comme nous l'avons évoqué dans les chapitres précédents, le résident du Paradis se verra attribuer une grande variété de palais et de maisons qu'il pourra visiter et dans lesquels il pourra entrer chaque fois qu'il le voudra.Mais se verra-t-il également attribuer d'autres splendides structures ? Tel sera effectivement le cas : par exemple, en dehors de leurs palais, les croyants disposeront d'une multitude de *khiyâm*, qui, dans les termes de ce bas-monde, peuvent être décrits comme des maisons d'hôtes. Au sujet de ces sublimes édifices, l'Imâm Ibn Qayyim al-Jawziyya a écrit : « Ces *khiyâm* sont différents des *ghuraf* (chambres spéciales), des appartements et des palais que l'on trouve au Paradis. Il s'agit plutôt de pavillons situés dans les jardins, sur les plages et au bord des fleuves du Paradis. Ces pavillons sont destinés à accueillir les invités pour leur permettre de se divertir. » Ibn Abî al-Dunyâ a une compréhension légèrement différente de la nature et de la fonction des *khiyâm*. Dans sa note explicative à leur sujet, il affirme en effet : « Toutes les créatures célestes résideront dans ces maisons d'hôtes, tandis que les palais seront des structures où seuls les croyants vivront. Il s'agit donc de ce qui est bâti pour les croyants avec la permission d'Allâh. » L'opinion d'Ibn Abî al-Dunyâ est soutenue par le verset coranique suivant :

حُورٌ مَقْصُورَاتٌ فِي الْخِيَامِ

« … (Il y aura) des houris aux grands yeux noirs, chastement retirées dans leurs pavillons (*khiyâm*). »[24]

Ce verset montre donc que les jeunes demoiselles du Paradis (qui sont connues sous le nom de *hûr al'în*) résideront à l'intérieur des *khiyâm*. À l'extérieur de ces

---

[24] Al-Rahmân, 55/72.

structures particulières se trouveront un certain nombre de serviteurs et d'intendants qui répondront immédiatement à tous les besoins et toutes les demandes des croyants, quelle que soit l'heure de la journée ; dans le même temps, toutefois, ils s'abstiendront d'entrer dans ces structures afin de garantir le respect de l'intimité des croyants. Au sein de ces *khiyâm*, les croyants auront le privilège de pouvoir organiser des réunions (*majâlis*) avec leurs proches et leurs amis. Au cours de ces séances, l'intimité des croyants sera pleinement préservée, et aucun acteur extérieur ne pourra être témoin de leurs échanges et de leurs interactions.

Dans un *hadîth* authentique, le Prophète ﷺ a dit : Au Paradis, le croyant possèdera une tente faite d'une seule perle évidée qui s'étendra sur plus de cent kilomètres. Et lorsqu'il rendra visite aux familles et aux invités de chacune d'entre elles, personne ne pourra voir l'autre.
Un certain nombre de commentateurs musulmans parmi les Compagnons du Prophète, comme Ibn 'Abbâs et Ibn Mas'ûd, ont affirmé que cette tente sera constituée d'une perle évidée aux proportions impressionnantes, d'une longueur approximative d'un *farsakh* et d'une largeur de 50 *farsakhs*. Il s'agit sans aucun doute d'un chiffre incroyable, puisqu'un *farsakh* correspond environ à six kilomètres. Il est aussi rapporté que ces *khiyâm* possèderont plus de mille portes faites d'or, chacune d'entre elles étant gardée par un Ange. Ces Anges auront en leur possession des cadeaux spécifiques qu'ils offriront aux croyants à des moments précis fixés par Allâh. Ces exquises maisons d'hôtes seront également meublées de lits luxueux, sur lesquels les croyants pourront se reposer lorsqu'ils le souhaiteront :

مُتَّكِـِٔينَ عَلَىٰ فُرُشٍۭ بَطَآئِنُهَا مِنۡ إِسۡتَبۡرَقٖۚ وَجَنَى ٱلۡجَنَّتَيۡنِ دَانٖ

« Ils reposeront sur des tapis aux revers de brocart, les fruits du Paradis à leur portée. »[25]

En outre, plus loin dans la même sourate, Allâh déclare :

مُتَّكِـِٔينَ عَلَىٰ رَفۡرَفٍ خُضۡرٖ وَعَبۡقَرِيٍّ حِسَانٖ

« Ils seront, sur des coussins verts, accoudés et, sur de somptueux tapis, allongés. »[26]

Dans une autre sourate du Qur'ân, les plaisirs et délices des *khiyâm* sont décrits plus en détail :

فِيهَا سُرُرٞ مَّرۡفُوعَةٞ وَأَكۡوَابٞ مَّوۡضُوعَةٞ وَنَمَارِقُ مَصۡفُوفَةٞ وَزَرَابِيُّ مَبۡثُوثَةٌ

« ... (des jardins) où se trouvent de somptueux lits surélevés, des coupes, à leur intention, déposées, des coussins parfaitement disposés, et des tapis, sous leurs pieds, étalés. »[27]

En tenant compte de tous ces versets et *hadîths*, nous pouvons énumérer les bénédictions suivantes associées aux *khiyâm* : (1) des portes dorées ; (2) des tissus fins ; (3) des coussins alignés ; et (4) des pièces spacieuses en termes de hauteur comme de largeur.

Les textes religieux au sujet du Paradis lui confèrent un caractère exotique, ce qui implique qu'il sera couvert de plantes et d'arbres luxuriants, d'étendues d'eau et de marais sablonneux. Naturellement, un autre thème

---

[25] Al-Rahmân, 55/54.
[26] Al-Rahmân, 55/76.
[27] Al-Ghâshiya, 88/13-16.

dominant du Paradis est sans aucun doute sa myriade de jardins exquis, dont la flore et la faune feront la joie et le plaisir de tous les observateurs. Le croyant pourra s'émerveiller des diverses merveilles et beautés des éléments naturels et structurels qui se trouvent sous ses yeux aussi longtemps qu'il le souhaitera, puisqu'il n'existera aucune restriction temporelle.

À ce stade, il convient d'analyser certains éléments spécifiques au Paradis. Certains *hadîths* nous donnent en effet des indications sur la nature du sol du Paradis. L'un d'entre eux rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « Le gravier du Paradis est constitué de perles et de rubis, et la terre du Paradis est faite de safran. » Un autre *hadîth* sur le même sujet stipule : « Sa terre est faite de safran, mais son sol est fait de musc. » L'Imâm Ibn al-Qayyim a harmonisé ces deux récits apparemment contradictoires en affirmant que si la couleur de la terre sera celle du safran, son parfum sera celui du musc. Une telle variation est assurément de l'ordre du possible, puisque le sol du Paradis ne sera pas de nature homogène. Ibn al-Qayyim justifie ainsi son opinion : « Il s'agit de la meilleure combinaison, car elle constitue la meilleure forme de beauté et d'éclat. »

Il est intéressant de noter que dans certains *hadîths*, le Prophète ﷺ affirme que le sol du Paradis sera constitué de musc blanc pur. Nous pouvons en déduire que le Paradis sera constitué de plusieurs surfaces, chacune d'entre elles étant plus belle que la précédente. Nous pouvons donc nous représenter le Paradis comme un assemblage de surfaces et de marais d'un blanc laiteux qui émettront le parfum le plus agréable que l'on puisse imaginer. Rappelons ici, à ce sujet, l'expérience de notre Prophète bien-aimé ﷺ au cours de son voyage nocturne

miraculeux d'al-Isrâ' wa-l-Mi'râj. Après son ascension au Paradis, le Prophète ﷺ a en effet dit : « Lorsque Jibrîl frappait le sol du Paradis, un parfum en sortait. » Ainsi, à chacun de ses pas, le croyant connaîtra une expérience toujours plus agréable, car davantage de parfums se répandront à chaque fois dans l'air autour de lui. Mais le musc et le safran ne seront pas les seules substances à exhaler des senteurs dans la Demeure de la félicité éternelle. Dans un autre *hadîth*, le Prophète ﷺ a en effet affirmé qu'il existerait aussi des collines et des dunes de camphre. Dans le même *hadîth*, il a dit : « Les gens se rassembleront autour de ces collines et de ces dunes. Une fois qu'ils y seront rassemblés, Allâh fera souffler sur eux des brises de miséricorde qui continueront à se diffuser sur eux. »

Les Compagnons du Prophète ﷺ étaient captivés par ces images fascinantes du Paradis, et ils étaient bien conscients que les jardins qui s'y trouvaient ne ressemblaient en rien aux plantes et à la végétation qu'ils connaissaient en ce bas-monde : c'est la raison pour laquelle ils étaient toujours désireux d'accomplir le plus grand nombre d'actes de bien afin d'obtenir leur place au Paradis.

À cet égard, nous pouvons citer une fascinante anecdote au sujet du noble Compagnon Abû Talha. Un jour, il a entendu ce verset :

لَن تَنَالُواْ ٱلْبِرَّ حَتَّىٰ تُنفِقُواْ مِمَّا تُحِبُّونَ

« Vous n'atteindrez la piété que lorsque vous offrirez par charité les biens qui vous sont les plus chers. »[28]

[28] Al-'Imrân, 3/92.

Il s'est alors précipité vers le Prophète ﷺ et a dit : « ô Messager d'Allâh, je possède ce jardin à Médine, et il s'agit du jardin le plus prisé de la ville. » Ce vaste domaine, qui comprenait plusieurs sources et de nombreux arbres, était connu sous le nom de *Bi'r Hâ'* et était adjacent à la mosquée du Prophète ﷺ. Abû Talha a alors ajouté, pour justifier sa générosité : « Je n'ai rien trouvé de plus cher à mes yeux que ce jardin ; c'est pourquoi je le donne (en charité). » Il a ainsi renoncé à son jardin dans ce monde d'ici-bas pour obtenir un jardin permanent et éternel au Paradis !

Un événement similaire s'est produit lorsque le noble Compagnon Abû al-Dahdâ a entendu le verset suivant du Qur'ân :

مَّن ذَا ٱلَّذِى يُقْرِضُ ٱللَّهَ قَرْضًا حَسَنًا فَيُضَٰعِفَهُۥ لَهُۥ

« Qui est disposé à faire un prêt sincère à Allâh, en offrant ses biens pour Sa cause, afin de recevoir en retour une récompense décuplée ? »[29]

Touché et ému par le message contenu dans ce verset, Abû al-Dahdâ s'est aussitôt rendu auprès du Prophète et lui a dit : « Voici un jardin de 600 palmiers que je donne en échange de ce jardin d'Allâh ! »

Après avoir regagné son domaine, Abû al-Dahdâ a remarqué que sa femme et ses enfants étaient en train de cueillir des dattes dans le jardin qu'il venait de donner en charité. Il s'est alors précipité vers son épouse et lui a dit : « ô Umm al-Dahdâ, quitte ce jardin, car je l'ai vendu contre un jardin au Paradis ! » À ces mots, Umm al-

---

[29] Al-Baqara, 2/245.

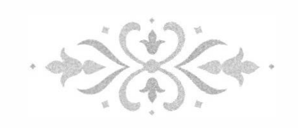
Dahdâ a immédiatement repris toutes les dattes qui se trouvaient dans la main de son fils – de peur qu'il n'en mange – et s'est exclamé :

رَبِحَ البَيعُ رَبِحَ البَيعُ رَبِحَ البَيعُ

« Voilà un commerce rentable ! Voilà un commerce rentable ! Voilà un commerce rentable ! »

Le Prophète ﷺ lui-même, stupéfait par l'ensemble de cet épisode, s'est exclamé : « ô combien de lots de dattiers sont réservés à Abû al-Dahdâ au Paradis ! »

En tant que musulmans, nous pouvons, nous aussi, jouir de jardins au Paradis préparés pour nous – en transmettant un savoir utile aux autres, en aidant les faibles et les opprimés, et en donnant une partie de nos revenus aux plus démunis.





9 – Comment planter des arbres au Paradis ?

Un incident fascinant entre le Prophète Suleymân et un vieux croyant nous a été rapporté. Rappelons ici qu'Allâh avait accordé à Suleymân une puissante armée qui comptait dans ses rangs de nombreuses espèces – des oiseaux, des insectes, des djinns et bien entendu des êtres humains. Il se trouve qu'un jour, Suleymân et son impressionnante armée sont passés non loin d'un ascète, qui a été stupéfait par la splendeur et la gloire de la troupe du Prophète ﷺ. L'homme était si impressionné qu'il s'est exclamé :

يَا ابْنَ دَاوُدَ لَقَدْ آتَاكَ اللَّهُ مُلْكاً عَظِيماً

« Ô fils de Dâwûd, Allâh t'a accordé un extraordinaire royaume ! »

Après avoir entendu cette remarque, Suleymân a aussitôt ordonné à son armée de s'arrêter et s'est tourné vers l'homme pour lui dire :

لَتَسْبِيحَةٌ فِي صَحِيفَةِ مُؤْمِنٍ خَيْرٌ مِمَّا أُعْطِيَ ابْنَ دَاوُدَ، وَ إِنَّ مَا أُعْطِيَ ابْنَ دَاوُدَ يَذْهَبُ وَ التَّسْبِيحَةَ تَبْقَى

« Une seule *tasbîha* (formule de glorification d'Allâh) de la part d'un croyant est certes meilleure que tout ce qui a été accordé au fils de Dâwûd. Et sache que tout ce qui a été accordé au fils de Dâwûd périra, mais que ta *tasbîha* demeurera éternellement. »

Dans les chapitres précédents de cet ouvrage, nous avons évoqué le fait que le croyant peut faire planter des arbres et des jardins en son nom en échange des actes de bien qu'il accomplit dans ce bas-monde. Cette section va désormais explorer la manière dont les croyants récolteront ces récompenses et accumuleront leurs dividendes dans l'Au-delà. Au cours du voyage nocturne d'al-Isrâ' wa-l-Mi'râj, le Messager d'Allâh ﷺ a rencontré le noble Prophète Ibrâhîm, qui lui a dit :

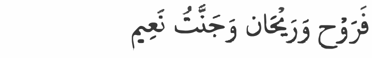
يَا مُحَمَّدُ، أَقْرِئْ أُمَّتَكَ مِنِّي السَّلامَ وَأخبِرْهُمْ أَنَّ الجَنَّةَ طَيِّبَةُ التُّرْبَةِ عَذْبَةُ المَاءِ،
وَأَنَّهَا قِيعَانٌ وَأَنَّ غِرَاسَهَا سُبْحَانَ اللَّهِ وَالحَمْدُ لِلَّهِ وَلَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَاللَّهُ أَكْبَرُ

« Ô Muhammad, transmets mon *salâm* (salutation de paix) à ta Ummah et informe-la que le Paradis est une terre dont le sol est pur, et l'eau douce. Il consiste en une plaine blanche et lisse dont les arbres sont plantés en prononçant *subhânAllâh* (gloire à Allâh), *al-hamdulilLâh* (louange à Allâh), *lâ ilâha illâ Allâh* (il n'y a d'autre divinité qu'Allâh) et *Allâhu akbar* (Allâh est le plus Grand). »

Ainsi, il suffit au croyant de réciter des formules de glorification et de rappel d'Allâh pour planter des arbres à son nom dans les jardins du Paradis. Il est toutefois, malheureusement, courant de voir de nombreux musulmans gaspiller une grande partie de leur temps libre et ne pas profiter des abondantes récompenses qui se trouvent dans ces mots pourtant

très simples à prononcer. En tant que disciples de l'Islâm, il est impératif que nous prenions conscience des immenses bienfaits liés à ces paroles !

Le Qur'ân et la Sunna décrivent de manière saisissante les divers arbres et plantes luxuriants que l'on trouve au Paradis. Le plus petit spécimen mentionné à cet égard correspond sans doute aux herbes aromatiques, qui exhaleront des parfums rafraîchissants et éveilleront les sens de tous ceux qui les sentiront et les verront. Dans un verset coranique qui évoque les bienfaits du Paradis accordés au croyant, Allâh déclare :



« … alors (il y trouvera) sérénité, parfums et un Jardin des délices. »[30]

Le mot ici utilisé pour désigner le parfum est *rayhân*, qui est fréquemment utilisé pour désigner les plantes aromatiques qui dégagent de douces senteurs. Grâce à l'odeur agréable qu'elles dégagent, ces plantes sont connues pour leur extraordinaire capacité à détendre l'esprit et à instiller en lui un état de quiétude absolue.

Ainsi, les croyants seront pleinement satisfaits et libérés de tous les soucis et de toutes les angoisses que l'on trouve en ce bas-monde. Et si ces bienfaits se retrouvent parmi les plantes du Paradis, les arbres de la Demeure de la félicité éternelle seront sans nul doute bien supérieurs encore en termes d'impact psychologique et physique sur les croyants. En effet, dans un *hadîth* authentique, il est rapporté que le Prophète ﷺ a dit : « Les

[30] Al-Wâqi'a, 56/89.

arbres du Paradis seront faits d'or. » De plus, dans un autre *hadîth*, il est rapporté qu'Ibn 'Abbâs a affirmé que les arbres du Paradis seront de couleur vert émeraude dans leur structure, tandis que la couleur de leurs feuilles sera un mélange de rouge et d'or. Cette dernière information est fascinante car, dans notre monde, le tronc est généralement l'élément le moins attrayant d'un arbre ; mais au Paradis, les troncs des arbres auront une teinte vert émeraude étincelante qui éblouira tous ceux qui les observeront. De même, les autres parties des arbres, telles que les branches et les feuilles, seront tout aussi séduisantes. Ce point est succinctement résumé dans le verset coranique suivant :

ذَوَاتَآ أَفْنَانٍ

« Deux vergers aux branches garnies des fruits les plus variés. »[31]

Ainsi, au Paradis, les croyants ne jouiront pas seulement de la vue de ces arbres merveilleux : ils pourront aussi manger de leurs fruits succulents – qui comprendront notamment des grenades et des dattes. En d'autres termes, ces arbres seront à la fois esthétiquement attrayants et produiront des fruits de la meilleure des qualités. La perfection qui caractérisera les arbres du Paradis dans ces deux aspects est clairement exprimée dans les versets suivants :

فِي سِدْرٍ مَّخْضُودٍ وَطَلْحٍ مَّنضُودٍ وَظِلٍّ مَّمْدُودٍ وَمَآءٍ مَّسْكُوبٍ
وَفَٰكِهَةٍ كَثِيرَةٍ لَّا مَقْطُوعَةٍ وَلَا مَمْنُوعَةٍ

« … ils vivront au milieu de jujubiers sans épines, et de bananiers aux régimes bien fournis, sous une

[31] Al-Rahmân, 55/48.

ombre étendue qui jamais ne disparaît. Il y aura là pour eux une eau qui jamais ne tarit, et une multitude de fruits aux goûts variés, jamais épuisés et aucunement prohibés. »[32]

Cette description est extraordinaire et surpasse de loin ce que nous connaissons habituellement en ce bas-monde. Il est rapporté qu'un jour, un Bédouin est venu trouver le Prophète ﷺ pour lui dire : « ô Messager d'Allâh, Allâh a mentionné un arbre au Paradis qui nous dérange ; et je ne crois pas qu'il existe un arbre qui cause plus de mal aux gens que cet arbre. » Le Prophète ﷺ lui a alors demandé : « De quel arbre parles-tu ? » Le Bédouin a répondu : « Le jujubier, qui nous fait perdre la raison à cause des épines qu'il contient ! » Le Messager d'Allâh ﷺ a alors répondu à son inquiétude à ces mots : « Allâh ne dit-Il pas :

سِدْرٍ مَّخْضُودٍ

« ... des jujubiers sans épines... »[33] ? »

Cette idée était étonnante pour les Arabes, car ils n'avaient jamais vu de jujubier dépourvu d'épines. Le Prophète ﷺ a ensuite ajouté qu'Allâh remplacerait même chaque épine par un fruit. Un autre type de fruit souvent associé au Paradis est la banane : il est d'ailleurs intéressant de noter que l'on rapporte que l'Imâm Mâlik aimait consommer régulièrement des bananes, et qu'il expliquait son affection pour ce fruit par le fait qu'il s'agirait de l'un des fruits du Paradis. Mais même en ce bas-monde, la banane est un fruit béni : c'est la raison pour laquelle nous en trouvons à toutes les époques de l'année.

---

[32] Al-Wâqi'a, 56/28-33.
[33] Al-Wâqi'a, 56/28.

D'autres spécimens d'arbres sont spécifiquement décrits et quantifiés dans la Sunna prophétique. Par exemple, le Qur'ân nous parle d'un arbre qui fournira une « ombre prolongée » ou « étendue », *zill mamdûd*, mais les dimensions exactes de cet arbre ne sont pas évoquées dans le corpus coranique. Le Prophète ﷺ, pour sa part, a détaillé la question en indiquant qu'il existe au Paradis un arbre si large qu'il faudrait cent ans de voyage à un cavalier rapide pour en faire le tour complet ! Un groupe de savants défend l'idée que cet arbre particulier porte sans doute le nom de Tûbâ. Ce mot a une signification similaire à celle du mot al-Kawthar, qui fait référence aux bonnes et heureuses nouvelles. Toutefois, dans un contexte particulier, le premier mot peut désigner un arbre spécifique du Paradis tandis que le terme al-Kawthar peut faire spécifiquement référence au Hawd, le Bassin du Prophète au Jour du Jugement. C'est sans doute cette signification particulière qui est visée dans le célèbre *hadîth* suivant :

طُوبَى لِلْغُرَبَاء

« Tûbâ (est promis) aux étrangers (*ghurabâ*). »

Selon cette lecture spécifique de ce *hadîth*, donc, les croyants seront généreusement récompensés, au Paradis, par un splendide arbre éternel connu sous le nom de Tûbâ, en vertu de leur renoncement à ce bas-monde. Pour s'assurer d'obtenir cet arbre sublime dans l'Au-delà, le croyant doit se comporter dans ce monde comme un étranger : il doit considérer son temps ici-bas comme un simple séjour temporaire qui culminera dans son entrée dans la Demeure éternelle. Dans un autre *hadîth*, le Prophète ﷺ a répété sept fois la parole suivante :

طُوبَى لِمَنْ رَآنِي وَآمَنَ بِي وَطُوبَى لِمَنْ لَمْ يَرَنِي وَآمَنَ بِي

« Tûbâ (est promis) à celui qui m'a vu et a cru en moi, et Tûbâ (est promis) à celui qui ne m'a pas vu et qui a néanmoins cru en moi. »

Tûbâ revêt une grande importance dans la théologie islamique, car il s'agit non seulement d'un arbre massif du Paradis, mais il produira également l'étoffe qui sera utilisée pour vêtir les gens du Paradis. Dans un *hadîth* authentique, le Prophète ﷺ a dit : « Tûbâ est un arbre au Paradis dont l'ombre couvre la (distance parcourue lors) d'un voyage de cent ans. Et les vêtements des gens du Paradis seront tirés des parties extérieures de ses fleurs. » À ces mots, un Bédouin a demandé au Messager d'Allâh ﷺ : « Les vêtements seront-ils tissés ou créés ? » Les autres membres de l'assemblée ont aussitôt ri en entendant cette question, mais le Prophète ﷺ les a légèrement réprimandés pour avoir tourné en ridicule une question tout à fait valide et a expliqué que les vêtements pousseraient en réalité directement des branches de ces arbres.

Un autre arbre remarquable que l'on trouvera au Paradis est connu sous le nom de Shajara al-Shuhadâ' : il est destiné aux martyrs. La chose est confirmée par la Sunna, car un *hadîth* authentique affirme que les âmes des croyants se métamorphoseront en oiseaux verts et se percheront sur les arbres du Paradis. Les âmes des martyrs possèderont leur propre arbre, sur lequel elles resteront jusqu'au Jour du Jugement. Rappelons qu'en ce Jour, les âmes des martyrs seront davantage honorées encore, car elles seront protégées par l'ombre du Trône d'Allâh.

Un autre arbre extraordinaire mérite d'être mentionné dans ce contexte, car il se situe au sommet de l'univers créé : il s'agit du Sidrat al-Muntahâ, ou « Lotus de la Limite », qui se trouve à l'extrémité la plus élevée du Paradis. Outre l'endroit où la sourate al-Muddathir a été révélée, le Sidrat al-Muntahâ est aussi le lieu où le Prophète ﷺ a pu voir l'archange Jibrîl sous sa forme originelle. Lorsqu'ils ont atteint cet arbre béni au cours du voyage nocturne miraculeux d'al-Isrâ' wa-l-Mi'râj, Jibrîl a regardé vers le haut et a été émerveillé par la lumière et la force écrasante qu'il percevait : il n'a pas pu s'élever plus haut, car la pression qui lui était imposée depuis le haut entravait complètement sa mobilité. Alors qu'il se trouvait à ce point très élevé, le Prophète ﷺ a remarqué que la taille des fruits de cet arbre correspondait à celle des jarres de Hajar, tandis que ses feuilles avaient la forme d'oreilles d'éléphants : chaque feuille était si grande qu'elle pouvait recouvrir toute la population de cette Ummah. Il a également remarqué que les couleurs et teintes de cet arbre étaient tout à fait différentes de tous les pigments conventionnels que l'on peut trouver sur cette Terre.

À l'étude de ces *hadîths*, certains savants ont affirmé qu'il existe un lien spirituel très intime entre les jujubiers de ce bas-monde et l'Au-delà. Par exemple, lorsque l'une des filles du Prophète ﷺ est décédée, il a ordonné aux femmes qui accomplissaient sa toilette mortuaire de la laver avec de l'eau mélangée à du *sidr* (feuilles de jujubier), ainsi que d'ajouter du camphre lors de la dernière phase du processus. L'usage de feuilles de jujubier lors du rituel de lavage du défunt est révélateur, car il nous rappelle la manière dont ces mêmes plantes seront également présentes dans l'Au-delà. En somme, la façon dont nous utilisons cet arbre dans ce monde

déterminera si nous y aurons accès, ou non, dans l'Au-delà.

Dans le même ordre d'idées, certains textes du Qur'ân et de la Sunna évoquent le palmier pour décrire la foi du croyant. Dans un verset fondamental du Qur'ân, Allâh déclare par exemple :

أَلَمْ تَرَ كَيْفَ ضَرَبَ اللَّهُ مَثَلًا كَلِمَةً طَيِّبَةً كَشَجَرَةٍ طَيِّبَةٍ أَصْلُهَا ثَابِتٌ
وَفَرْعُهَا فِي السَّمَاءِ تُؤْتِي أُكُلَهَا كُلَّ حِينٍ بِإِذْنِ رَبِّهَا

« Ne vois-tu pas comment Allâh compare une bonne parole à un arbre béni, aux racines solidement implantées dans le sol et aux branches s'élevant vers le ciel, qui, par la grâce de son Seigneur, produit des fruits à tout instant ? »[34]

L'arbre de la foi est toujours sain et fructueux, car il produit des fruits à tout moment de l'année. Ainsi, si un croyant imite cette norme dans ce bas-monde, il sera récompensé par un tel arbre dans l'Au-delà, où il profitera de son ombre agréable et de ses fruits aisément accessibles pour l'éternité. En d'autres termes, plus le croyant accomplit de bonnes actions en ce bas-monde, plus il en obtiendra de succulents fruits au Paradis.

De même, dans un *hadîth* authentique, le Prophète ﷺ a affirmé que chaque fois qu'un musulman rend visite à ses frères de foi malades, des fruits du Paradis sont récoltés pour lui tout au long de sa visite. Pour obtenir cette récompense, il suffit d'aller rendre physiquement visite à son frère malade et de lui remonter le moral avec optimisme. Dans un autre *hadîth*, le Messager d'Allâh ﷺ

---

[34] Ibrâhîm, 14/24-25.

a dit : « J'ai vu un homme de ce bas-monde se promener au Paradis parce qu'il a vu une branche posée sur le sol et l'a retirée du chemin. » Cet individu sera ainsi généreusement récompensé par des arbres et une ombre abondante au Paradis – simplement parce qu'il a vu un obstacle sur un chemin fréquenté et l'a retiré, de peur que les autres passants n'en subissent des conséquences néfastes !





10 – Les quatre fleuves du Paradis

Il est prouvé que la présence d'eau qui s'écoule, comme ce que l'on peut observer le long des fleuves, des rivières et autres ruisseaux, a des effets psychologiques positifs : c'est un phénomène que l'on appelle « l'effet *Blue Mind* ». Le Qur'ân fait efficacement usage de ce concept en associant presque systématiquement les jardins du Paradis aux fleuves et rivières qui couleront tout autour. Quelle sera leur source ? Le Prophète ﷺ a indiqué que quatre fleuves coulent de la source du Sidrat al-Muntahâ et nous a donné plus de détails sur la nature de ces fleuves :

نَهْرَانِ بَاطِنَانِ وَنَهْرَانِ ظَاهِرَانِ

« Deux de ces fleuves sont masqués, et deux sont visibles. »

Le Prophète ﷺ lui-même a cherché à connaître le nom et la nature de ces cours d'eau ; il a donc demandé à Jibrîl : « Quels sont ces fleuves ? » Jibrîl a répondu : « Les fleuves masqués (c'est-à-dire ceux qui sont exclusifs au Paradis) sont Sayhân et Jayhân, tandis que les fleuves visibles sont le Nil et l'Euphrate. »

Le Prophète ﷺ a ensuite poursuivi sa visite du Paradis et a fait l'observation suivante : « J'ai vu un autre cours

d'eau dont les rives étaient constituées de dômes de perles creuses. J'ai alors placé ma main dans la rivière qui s'écoulait, et j'ai remarqué qu'elle dégageait une agréable odeur de musc. J'ai alors demandé à Jibrîl : 'À qui est-ce réservé ?' Il m'a répondu : 'C'est ton Kawthar, qui t'a été octroyé par Allâh.' »

Les membres de la Ummah musulmane n'ont pas eu ce privilège de sentir ou de percevoir ces fleuves célestes ; mais ils restent liés à eux, car l'origine de l'humanité peut être retracée jusqu'au Paradis. De même, le fondement originel du Nil et de l'Euphrate se trouve également au Paradis, mais ils sont actuellement représentés de manière imparfaite dans le cadre des limites du monde que nous connaissons. D'autres savants affirment que ces deux fleuves sont considérés allégoriquement comme des fleuves célestes parce qu'ils ont apporté une assistance considérable aux Prophètes et à leurs disciples respectifs. Le Prophète Mûsâ et ses disciples ont en effet été nourris par l'eau du Nil, tandis que l'Euphrate, qui se trouve en Mésopotamie, a soutenu toute une myriade de Prophètes des Banû Isrâ'îl (les enfants d'Israël) au cours de leurs missions, expéditions et voyages.

Al-Kawthar, pour sa part, est la source bénie de notre Prophète ﷺ : elle lui a été accordée comme une source de réconfort lorsque ses ennemis ont prétendu que sa descendance était coupée et qu'il avait été privé de tout bien. En effet, après le décès du dernier fils du Prophète à Makkah, nombre de membres éminents de la tribu de Quraysh se sont réjouis de sa perte, mais Allâh a alors réconforté Son Prophète ﷺ en lui promettant un fleuve spécifique au Paradis et en lui assurant que ses ennemis n'auraient aucune postérité – contrairement à lui. De

même, nous constatons qu'après leur avoir rappelé les épreuves et obstacles de ce bas-monde, le Qur'ân réconforte les croyants en leur promettant des rivières au Paradis. Avant que les croyants n'entrent au Paradis, ils recevront la bénédiction de pouvoir s'abreuver au Hawd, le fameux Bassin dont l'eau proviendra des profondeurs du Paradis et qui sera situé à l'extérieur des portes du Paradis. Mais une fois que les amis d'Allâh seront autorisés à entrer au Paradis, ils pourront s'abreuver à la source d'al-Kawthar, qui sera le délice ultime. Dans un *hadîth* authentique, le Prophète ﷺ a affirmé qu'al-Kawthar est un cours d'eau du Paradis dont les rives sont faites d'or, et qui s'écoule sur un lit de perles et de rubis ; il a également expliqué que sa base est constituée de musc, tandis que son eau est plus blanche que la neige et plus douce que le miel.

Au sein du Paradis, il existera de longues et larges rivières dont la beauté et la richesse augmenteront à mesure que l'on se rapprochera de leur source. L'Imâm Ibn al-Qayyim a bien décrit ce point : « Tous les fleuves du Paradis débutent par une grande étendue d'eau et se transforment ensuite en une cascade. » Par ailleurs, le Prophète ﷺ a dit, dans un *hadîth* authentique : « Lorsque vous implorez Allâh, demandez-Lui al-Firdaws, car il s'agit du sommet et du niveau le plus élevé du Paradis. »

La raison pour laquelle nous devons implorer Allâh de nous accorder al-Firdaws est illustrée par un autre *hadîth* prophétique : « Au-dessus (du Firdaws) se trouve le Trône du Très-Miséricordieux, et de lui coulent tous les fleuves du Paradis. » Ainsi, de même que toute lumière provient du point culminant de Sidrat al-Muntahâ, l'eau bénie du Paradis en provient également.

Dans un autre *hadîth*, le Prophète ﷺ a dit : « Au sein du Paradis se trouve une mer d'eau, suivie d'une mer de miel, suivie d'une mer de lait, suivie d'une mer de vin. Et c'est à partir de ces grandes masses que les fleuves se séparent et se divisent en de nombreux ruisseaux, de sorte que tous les habitants du Paradis puissent jouir de leur part. » Ces agréables boissons du Paradis sont transportées sous des dunes de musc, ce qui permettra aux croyants de les boire et de les apprécier dans le confort de leurs résidences.

Si nous étudions attentivement les Textes de l'Islâm sur le sujet, nous constaterons qu'Allâh a divisé les cours d'eau en deux catégories distinctes : (1) les *anhâr* (fleuves ou rivières) ; (2) et les *'uyûn* (sources). Au sujet de la première catégorie, Allâh déclare dans le Qur'ân :

مَّثَلُ ٱلْجَنَّةِ ٱلَّتِي وُعِدَ ٱلْمُتَّقُونَ فِيهَآ أَنْهَٰرٌ مِّن مَّآءٍ غَيْرِ ءَاسِنٍ وَأَنْهَٰرٌ مِّن لَّبَنٍ لَّمْ يَتَغَيَّرْ طَعْمُهُۥ
وَأَنْهَٰرٌ مِّنْ خَمْرٍ لَّذَّةٍ لِّلشَّٰرِبِينَ وَأَنْهَٰرٌ مِّنْ عَسَلٍ مُّصَفًّى

« Voici la description du Paradis promis à ceux qui craignent leur Seigneur : y coulent des rivières dont l'eau jamais ne s'altère, des rivières de lait gardant toujours la même saveur, des rivières de vin délicieux à boire et des rivières de miel parfaitement pur. »[35]

Nous pouvons déduire de ce verset que quatre rivières différentes existeront au Paradis, chacune d'entre elles étant composée d'une substance distincte : l'eau, le vin, le lait et le miel. Mais contrairement à la réalité imparfaite de ce bas-monde, chacune de ces rivières sera parfaitement distillée et purifiée, de sorte qu'elle ne pourra subir aucune distorsion ni altération au fil du

---

[35] Muhammad, 47/15.

temps. Dans notre monde actuel, l'eau prend un goût amer si elle stagne ; le lait périme et prend un goût aigre, et le miel se dégrade également. Quant au vin, sous sa forme terrestre, il s'accompagne d'un grand nombre de problèmes, comme nous le savons tous. C'est pourquoi le noble Compagnon Ibn 'Abbâs a dit : « Qu'est-ce que le vin vous apporte en ce bas-monde ? Il ne fait qu'engendrer l'ivresse, provoquer des maux de tête et des vomissements et vous contraindre à uriner fréquemment. Mais lorsqu'Allâh mentionne le vin du Paradis, il s'agit d'un vin qu'Il a purifié de tous ces maux. En outre, la corruption du miel est une réalité inéluctable de l'impureté de ce bas-monde. Mais au sein du Paradis, chaque centimètre de ces rivières restera pur. » Ainsi, à la lumière de ces narrations, nous pouvons conclure avec certitude que les rivières du Paradis demeureront perpétuellement dans un état de perfection et ne seront jamais sujettes à la moindre forme de distorsion.

Dans d'autres versets du Qur'ân, Allâh décrit les merveilles et le confort que l'on trouvera dans les *'uyûn* :

إِنَّ الْمُتَّقِينَ فِي ظِلَالٍ وَعُيُونٍ

« Les pieux croyants, quant à eux, seront sous d'épais ombrages, au milieu de sources vives. »[36]

En outre, un autre verset du Qur'ân cite spécifiquement le nom de l'une de ces sources :

إِنَّ ٱلْأَبْرَارَ يَشْرَبُونَ مِن كَأْسٍ كَانَ مِزَاجُهَا كَافُوراً عَيْناً يَشْرَبُ بِهَا
عِبَادُ ٱللَّهِ يُفَجِّرُونَهَا تَفْجِيراً

[36] Al-Mursalât, 77/41.

« (…) tandis que les pieux croyants se délecteront d’un vin mêlé de camphre, puisé à une source à laquelle se désaltéreront les serviteurs d'Allâh et qu’ils feront jaillir à leur gré. »[37]

Cette source porte le nom de Kâfûr, qui signifie « camphre » en arabe. Dans la même sourate, une autre source est également mentionnée, dont la boisson spécifique est associée à une épice bénie qui sera consommée au Paradis :

وَيُسْقَوْنَ فِيهَا كَأْسًا كَانَ مِزَاجُهَا زَنجَبِيلًا، عَيْنًا فِيهَا تُسَمَّىٰ سَلْسَبِيلًا

« Leur sera aussi servi un vin mêlé de gingembre, puisé à une source du Paradis appelée Salsabîl. »[38]

De la même manière que la source précédente, cette fontaine spéciale fera jaillir du vin, mais son goût sera rehaussé par du gingembre. Il existe encore une autre source – du nom de Tasnîm – spécifiquement attribuée aux *muqarrabûn* (« les rapprochés d’Allâh ») :

وَمِزَاجُهُ مِن تَسْنِيمٍ عَيْنًا يَشْرَبُ بِهَا ٱلْمُقَرَّبُونَ

« … (Leur sera servi un vin de toute pureté (…)) et mêlé à une boisson tirée de Tasnîm, source à laquelle se désaltéreront les rapprochés. »[39]

Seuls les *muqarrabûn* jouiront du privilège de boire à cette source. Un certain nombre de savants et de commentateurs affirment que d’autres groupes d’élite parmi les croyants – tels que les *abrâr* (pieux) – jouiront

---

[37] Al-Insân, 76/5-6.
[38] Al-Insân, 76/17-18.
[39] Al-Mutaffifûn, 83/27-28.

eux aussi de la possibilité de boire à la source de Tasnîm, mais les quantités qu'ils recevront seront limitées et mélangées au contenu d'autres sources. Rappelons toutefois qu'aucun croyant ne percevra d'inconvénient à cette exclusion, puisqu'ils disposeront tous de masses époustouflantes d'eau fraîche qui couleront sur leurs domaines, que ce soit sous la forme de rivières ou de sources. Ainsi, contrairement à l'état actuel de pénurie et d'inégalité dans l'accès à l'eau que nous connaissons dans notre monde temporel, tous les habitants du Paradis jouiront d'un accès permanent et perpétuel aux meilleures sources et rivières imaginables !



Les occupants du Paradis se verront octroyer une myriade de palais et de demeures. Ils jouiront d'exquises maisons d'hôtes (khiyâm) décorées de portes dorées, de splendides tentures, de coussins alignés et dotées de vastes chambres meublées de lits luxueux.





11 – Les aliments et boissons du Paradis

Un jour, alors que notre Mère bien-aimée Khadîja se rendait auprès de notre Prophète béni pour lui apporter un plateau de nourriture, Jîbril est descendu et a transmis au Prophète ﷺ l'agréable nouvelle que son épouse se verrait attribuer un palais spécialement bâti pour elle au Paradis, en vertu de son indéfectible soutien à l'Islâm et à son Messager. De même, rappelons que le Prophète ﷺ a dit, lors de son arrivée à Médine : « Répandez le *salâm* (la salutation de paix) et nourrissez les gens. » Ceux qui, en son temps, ont tiré parti de cette possibilité de faire le bien et apporté un soutien moral et financier au Prophète ﷺ et à ses Compagnons recevront ainsi une récompense illimitée au Paradis. Pour notre part, depuis que le Messager d'Allâh ﷺ a quitté ce monde physique, nous ne pouvons plus atteindre ce degré de bonnes actions, mais nous pouvons néanmoins apporter un soutien émotionnel et financier à nos communautés et ainsi atteindre, nous aussi, les bénédictions éternelles du Paradis.

Lorsqu'un croyant entrera au Paradis, on lui servira tous les plats et repas qu'il désire : il lui suffira de le demander, et les cuisiniers du Paradis s'exécuteront sur-

le-champ. Contrairement à ce que nous connaissons dans ce monde d'ici-bas, il n'existera aucune limite à nos requêtes, car toutes les demandes et envies de nourriture seront honorées. Les limites conventionnelles de la nature et de la rareté qui existent dans l'univers présent ne s'appliqueront pas dans l'Au-delà. Mais cette série de points qui nous incitent à la méditation conduit à une question naturelle : la nourriture du Paradis présentera-t-elle une quelconque similitude avec les produits et plats que nous consommons dans ce monde ? Cette question a été évoquée par le Qur'ân :

كُلَّمَا رُزِقُوا مِنْهَا مِنْ ثَمَرَةٍ رِزْقًا قَالُوا هَذَا الَّذِي رُزِقْنَا مِنْ قَبْلُ

« Chaque fois qu'un fruit du Paradis leur sera servi, ils diront : 'Ce fruit est semblable à celui que nous avons reçu auparavant.' »[40]

Ceci signifie que les aliments proposés aux croyants dans l'Au-delà ressembleront extérieurement aux aliments que nous connaissons ici-bas. Cependant, une fois que les croyants auront consommé les aliments du Paradis, il leur apparaîtra clairement que la nourriture du Paradis n'a aucun équivalent en termes de quantité et de qualité. C'est pourquoi le noble Compagnon Ibn 'Abbâs : « Rien (au Paradis) ne ressemblera à quoi que ce soit de ce bas-monde, si ce n'est par le nom et le titre. » Un certain nombre de savants et de commentateurs ont également noté que plus le statut d'une personne au Paradis sera élevé, plus les fruits seront succulents et exotiques – un point qu'ils ont déduit d'une étude attentive du récit du célèbre voyage nocturne du Prophète ﷺ. Dans ce *hadîth*, le Prophète ﷺ note en effet

---

[40] Al-Baqara, 2/25.

qu'en atteignant le point culminant connu sous le nom de Sirat al-Muntahâ, il a rencontré des arbres et des vignes qui lui étaient totalement inconnus en termes de couleur et de taille, ce qui signifie qu'ils ne ressemblaient en rien aux fruits et à la végétation du monde temporel. À l'écoute de ce récit, un Bédouin s'est exclamé avec envie : « ô Messager d'Allâh, les gens du Paradis auront-ils du raisin ? » Le Prophète ﷺ a répondu : « Oui. » Le Bédouin a alors demandé : « Quelle sera la taille d'une grappe de raisin au Paradis ? » Le Prophète a répondu : « La distance que parcourt, en un mois, un corbeau qui vole continuellement sans jamais se fatiguer. » Chaque fois que le croyant cueillera un fruit, il se reconstituera automatiquement par la suite ; de plus, le simple désir de consommer un fruit particulier fera descendre les branches de l'arbre, de sorte que le croyant pourra le cueillir aisément. Telle sera la sublime récompense des croyants qui auront sacrifié une grande partie de leur santé et de leurs richesses dans ce monde terrestre pour défendre la religion d'Allâh et célébrer Sa Parole !

Tout au long de leur séjour éternel au Paradis, les croyants seront nourris d'un éventail infini de repas et de plats exquis. Immédiatement après leur entrée au Paradis, ceux qui auront obtenu le salut éternel se verront d'ailleurs offrir un délicieux hors-d'œuvre. Dans un fascinant *hadîth* à ce sujet, le Prophète ﷺ a dit : « Allâh prendra toute la terre de l'assemblée du Jour du Jugement, la transformera en un seul pain puis le leur donnera pour qu'ils le consomment. » Dans un autre *hadîth*, quelqu'un a demandé au Prophète ﷺ : « Quel sera le repas de bienvenue au Paradis ? » Le Prophète ﷺ a répondu : « À l'heure où je vous parle, un taureau paît au Paradis, et il sera sacrifié lors de l'arrivée (des

croyants. » Dans un autre *hadîth*, il a ajouté qu'un autre plat raffiné serait servi à cette occasion : « (Il s'agira) d'une baleine dont le lobe caudé du foie pourra nourrir 70.000 personnes. » Ce plat très spécial sera connu des gens du Paradis sous le nom de *kabid al-hût* (« foie de baleine »). Bien que ces descriptions puissent ne pas sembler particulièrement attrayantes d'un point de vue terrestre, il est important de noter que les aliments du Paradis seront tous dotés des parfums et des saveurs les plus délicieux, de sorte qu'ils satisferont le palais de tous les croyants. Dans ce monde supérieur qui nous est aujourd'hui indiscernable, ces mets – tels que le taureau et la baleine – sont actuellement entretenus et élevés pour les croyants !

Un autre mets offert aux croyants sera la viande rôtie d'oiseaux exotiques. À cet égard, Allâh déclare dans le Qur'ân :

وَلَحْمِ طَيْرٍ مِّمَّا يَشْتَهُونَ

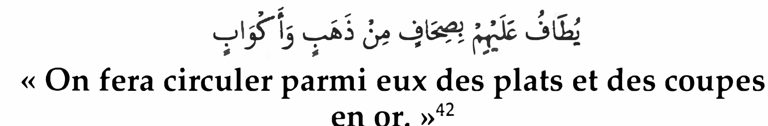
« (…) et (parmi eux circulera) la chair des oiseaux les plus désirables. »[41]

Au Paradis, le ciel splendide sera parsemé d'oiseaux massifs qui voleront continuellementen attendant d'être mangés par les habitants du Paradis : chaque fois que l'un d'entre eux posera son regard sur l'un de ces oiseaux et souhaitera le consommer, sa viande sera immédiatement rôtie, grillée et préparée à sa guise, sans qu'aucun effort ou temps d'attente ne soit nécessaire. Au sujet de leur taille, le Prophète ﷺ a dit : « Leurs cous seront de la taille des cous des chameaux. » À ces mots, le noble Compagnon 'Umar ibn al-Khattâb s'est

[41] Al-Wâqi'a, 56/21.

exclamé : « Quels oiseaux bénis ! » Mais le Prophète ﷺ a rétorqué : « Et pourtant, ceux qui les mangeront seront encore plus bénis. »

L'expérience du Jannah sera encore intensifiée par un élégant et raffiné buffet qui sera garni d'une immense variété de plats et de repas. Au sujet de la splendeur de cet événement grandiose, Ibn al-Qayyim a écrit : « 70 plateaux en or seront distribués autour d'eux, et chaque plateau contiendra un plat différent qui ne se trouve pas dans les autres. » Ces délicieux repas seront présentés dans des plateaux et coupes en or, et une myriade de serviteurs seront déployés autour des croyants pour leur fournir tous les services requis. Dans un verset à ce sujet, Allâh déclare :



يُطَافُ عَلَيْهِم بِصِحَافٍ مِّن ذَهَبٍ وَأَكْوَابٍ

« On fera circuler parmi eux des plats et des coupes en or. »[42]

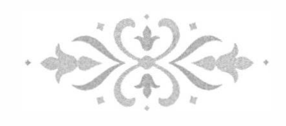
Les serviteurs du Paradis porteront leurs boissons raffinées dans un ensemble de récipients spéciaux du nom d'*abârîq* (« cruches » ou « pichets »), qui fourniront la quantité exacte souhaitée par chaque croyant. Ces boissons seront soigneusement disposées et consisteront en diverses combinaisons extraites des rivières et des sources du Paradis. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, certaines de ces boissons seront mêlées à du camphre, tandis que d'autres seront agrémentées de gingembre. Dans un autre verset du Qur'ân, nous apprenons également qu'une autre boisson sera enrichie de musc pur :

[42] Al-Zukhrûf, 43/71.

يُسْقَوْنَ مِن رَّحِيقٍ مَّخْتُومٍ خِتَامُهُ مِسْكٌ وَفِي ذَٰلِكَ فَلْيَتَنَافَسِ الْمُتَنَافِسُونَ

« Leur sera servi un vin de toute pureté, soigneusement gardé, laissant un arrière-goût de musc – que ceux qui aspirent à cette félicité rivalisent donc de piété ! »[43]

Ces boissons ne ressembleront à rien de ce que nous connaissons en ce bas-monde : le musc sera en effet une substance comestible, et le vin servi dans l'Au-delà ne produira aucun effet indésirable tel que l'ivresse ou l'obscurcissement de la raison et du jugement. Mais pour obtenir cette condition optimale, nous devons faire preuve de retenue et nous conformer aux ordres divins. Notre Prophète bien-aimé ﷺ a en effet directement souligné ce point : « Ne buvez pas dans les récipients d'or et d'argent, et ne mangez pas dans les plats (d'or et d'argent). Ils sont pour eux (c'est-à-dire les incroyants) en ce bas-monde et pour vous dans l'Au-delà. » Dans un autre *hadîth*, le Prophète ﷺ a dit : « Celui qui boit du vin en ce bas-monde n'en boira pas dans l'Au-delà. » Ainsi, à la lumière de ces paroles prophétiques, nous sommes soumis à un certain nombre de restrictions dans ce monde et ne devons consommer que ce qui a été autorisé par notre Seigneur ; mais en faisant preuve de persévérance et en consentant les sacrifices nécessaires ici-bas, nous jouirons de plaisirs infinis dans l'autre monde !



[43] Al-Mutaffifûn, 83/25-26.



12 – Vos vêtements au Paradis

Quelle que soit son élégance ou la qualité de son tissu, tout vêtement terrestre finira par s'user au fil des vicissitudes du temps. Il est intéressant de noter que, dans un *hadîth*, le Prophète ﷺ a comparé la foi (*imân*) à l'état à long terme d'un vêtement :

إِنَّ الإِيمَانَ لَيَخْلَقُ فِي جَوْفِ أَحَدِكُمْ كَمَا يَخْلَقُ الثَّوْبُ،
فَاسْأَلُوا اللَّهَ أَنْ يُجَدِّدَ الإِيمَانَ فِي قُلُوبِكُمْ

« La foi s'use assurément dans votre cœur de la même manière qu'un vêtement ; ainsi, demandez donc à Allâh de renouveler la foi dans vos cœurs. »

Les croyants de longue date constatent souvent que leur foi perd de son éclat et de sa force au fil du temps : ainsi, si leur foi était représentée par un vêtement, il serait probablement lacéré, troué ou rapiécé. Nous devons donc nous efforcer de maintenir et réactiver notre foi en réinternalisant régulièrement la doctrine de l'Islâm et en développant une solide compréhension des enseignements islamiques. De cette manière, le vêtement de notre foi demeurera dans un état acceptable, et nous pourrons atteindre le Paradis dans l'Au-delà – par la permission d'Allâh.

Lorsque le croyant entrera au Paradis, il sera paré des vêtements les plus fins et les plus élégants. Nous pouvons déduire ce point d'un *hadîth* où le Prophète ﷺ s'adresse ainsi aux hommes musulmans : « Quiconque porte de la soie en ce bas-monde en sera privé dans l'Au-delà. » Dans un autre *hadîth*, il est rapporté que le Prophète ﷺ a dit : « Quiconque porte de l'or en ce bas-monde n'en portera pas dans l'Au-delà. » Ces paroles prophétiques transmettent, en filigrane, la même idée que le *hadîth* qui affirme que « quiconque boit du vin en ce bas-monde n'en boira pas dans l'Au-delà. » L'élément fondamental que nous retrouvons dans toutes ces paroles est que le croyant doit s'abstenir de certains plaisirs sensuels en ce bas-monde afin de les obtenir dans l'Au-delà. Les vêtements bénis du Paradis sont décrits dans un certain nombre de versets tels que celui-ci :

وَجَزَاهُم بِمَا صَبَرُوا جَنَّةً وَحَرِيرًا

« Pour leur constance, le Seigneur les introduira au Paradis où ils seront revêtus de soie. »[44]

Quelques versets plus loin, dans la même sourate, Allâh déclare :

عَالِيَهُمْ ثِيَابُ سُندُسٍ خُضْرٌ وَإِسْتَبْرَقٌ ۖ وَحُلُّوا أَسَاوِرَ مِن فِضَّةٍ وَسَقَاهُمْ رَبُّهُمْ شَرَابًا طَهُورًا

« Les élus du Paradis seront vêtus de soie fine de couleur verte et de brocart, parés de bracelets d'argent et abreuvés par leur Seigneur d'une boisson d'une grande pureté. »[45]

---

[44] Al-Insân, 76/12.
[45] Al-Insân, 76/21.

Dans son commentaire de ce verset, l'Imâm Ibn al-Qayyim affirme que les vêtements mentionnés plus haut seront des couches extérieures de vêtements qui s'ajouteront à la parure initiale dont le croyant sera pourvu lors de son entrée au Paradis. En d'autres termes, ces vêtements verts ne seront pas octroyés dans le but de dissimuler le corps ou les parties intimes des résidents du Paradis : ils seront la marque du rang et du statut éminents de chacun d'entre eux. Ibn al-Qayyim note aussi que le verset souligne que l'embellissement de la condition intérieure et de la condition extérieure du croyant sera respectivement réalisé grâce à la boisson purificatrice et aux sublimes vêtements. Le croyant qui entrera au Paradis aura éliminé toute trace de souillure et d'impureté de sa personne en se baignant dans ses rivières et fleuves bénis, mais son rang sera encore rehaussé par ces boissons et vêtements. Ces deux éléments seront fournis en parfaite proportion – sans excès inutile ni insuffisance préjudiciable.

Comme l'affirme explicitement le Qur'ân, les croyants seront en outre ornés de bracelets en or, de bijoux et de pierres précieuses :

جَنَّاتُ عَدْنٍ يَدْخُلُونَهَا يُحَلَّوْنَ فِيهَا مِنْ أَسَاوِرَ مِن ذَهَبٍ وَلُؤْلُؤًا ۖ وَلِبَاسُهُمْ فِيهَا حَرِيرٌ

« Ils seront admis dans les jardins d'Éden où ils seront parés de bracelets en or et de perles, et vêtus de soie… »[46]

De même que pour leur nourriture et leurs palais, les croyants seront continuellement servis par un joaillier qui veillera à ce que leurs pierres précieuses et bracelets possèdent la forme appropriée et soient exempts de

[46] Fâtir, 35/33.

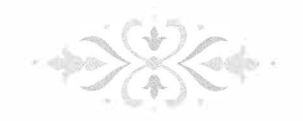
distorsions. Ce processus de perfectionnement est d'ailleurs déjà en cours à l'heure actuelle ; à ce sujet, Ka'b al-Ahbâr a en effet dit : « Allâh a créé un Ange qui a pour mission de façonner les bijoux des gens du Paradis jusqu'au Jour du Jugement. » Ka'b a également affirmé que si un seul de ces bracelets des gens du Paradis apparaissait en ce bas-monde, son éclat suffirait à éclipser la lumière du Soleil. Il est regrettable de constater que d'innombrables individus de ce bas-monde font usage de pratiques douteuses pour amasser l'or de ce monde alors qu'ils ne pourront pas en profiter dans l'Au-delà : ces personnes ne comprennent pas qu'une seule once d'or de l'Au-delà vaut bien plus que l'ensemble de l'univers temporel et toutes ses richesses. Le Prophète ﷺ a confirmé cette réalité dans un *hadîth* : « Si un seul centimètre (littéralement : quelque chose de la taille d'un ongle) du Paradis apparaissait aux gens de ce bas-monde, il embellirait l'ensemble des Cieux et de la Terre. Et si un seul homme parmi les gens du Paradis apparaissait avec ses bracelets, il en effacerait la lumière du soleil. » Dans un autre *hadîth* à ce sujet, il est rapporté que le Prophète ﷺ a dit : « Une perle de la robe d'une femme du Paradis suffirait à illuminer tout ce qui se trouve entre l'Orient et l'Occident. » En outre, un autre *hadîth* sur le même sujet nous dit que les habitants du Paradis « possèderont des bracelets d'or et d'argent, des guirlandes de perles et de rubis, et porteront sur la tête des couronnes de rois. »

Au Paradis, les couronnes des croyants varieront en taille et en qualité en fonction de leurs actes : la plus grande et la plus belle des couronnes sera sans nul doute accordée aux mémorisateurs du Qur'ân (*hâfidh*) et à leurs parents. En effet, le Prophète ﷺ a déclaré au sujet de cette catégorie particulière de croyants : « Les parents de celui qui a mémorisé le Qur'ân seront vêtus de deux

tenues dont la valeur dépassera tout ce qui existe en ce bas-monde. » Lorsqu'ils seront parés de ces vêtements exclusifs, les parents s'exclameront : « ô notre Seigneur, pourquoi nous accorde-t-on ceci ? » Ils recevront alors cette réponse : « Car votre enfant a appris le Qur'ân. » Le martyr (*shahîd*) sera lui aussi honoré d'une couronne éclatante et scintillante. Il est en effet rapporté, d'après al-Miqdâd ibn 'Amr, « qu'une couronne d'honneur sera placée sur la tête du martyr ; un seul rubis de cette couronne vaut plus que ce bas-monde et tout ce qu'il contient. »

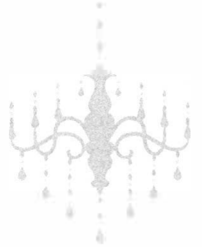
Ajoutons que notre expérience du Paradis sera encore embellie par de précieux outils et instruments : par exemple, les croyants disposeront de peignes en or pour se brosser les cheveux qui accroîtront leur beauté à chaque utilisation, ou encore de parfums exquis qui embelliront l'odeur de leurs corps parfumés au musc.

Mais pour que ces merveilleux vêtements nous soient conférés dans l'Au-delà, nous devons veiller à ce que notre conduite et notre moralité soient conformes aux normes fixées par notre Créateur. Dans un sens métaphorique, nous devons être à l'image de vêtements qui protègent nos frères de foi des maux et dangers extérieurs tout en dissimulant leurs fautes et défauts. En outre, nous devons veiller à protéger et réconforter nos conjoints, tout comme un vêtement couvre le corps. En menant une vie fondée sur l'altruisme et la bienveillance envers nos coreligionnaires, nous serons récompensés, par la permission d'Allâh, par les incomparables tenues du Paradis !



Les parents de celui qui a mémorisé le Qur’ân seront vêtus de deux tenues dont la valeur dépassera tout ce qui existe en ce bas-monde. Lorsqu’ils demanderont pourquoi cet honneur leur est accordé, on leur répondra : « Car votre enfant a appris le Qur’ân. »





13 – Émettre un souhait au Paradis

‘Abd Allâh ibn Mas’ûd a rapporté que le Prophète ﷺ a dit : « J’ai vu la toute dernière personne à sortir du feu de l’Enfer et à entrer au Paradis. » Notons que le statut et l’histoire de cet individu anonyme ne sont pas évoqués explicitement, mais nous pouvons imaginer qu’il aura commis de nombreux méfaits tout au long de sa vie et n’avait que le niveau minimal de foi nécessaire pour être qualifié de musulman. Après avoir subi un long châtiment en Enfer, donc, il sera considéré comme purifié et pourra accéder au Paradis : il en sortira en rampant, brûlé sur l’ensemble de son corps, et il louera aussitôt Allâh pour l’avoir délivré, puis recevra l’ordre d’entrer dans les jardins du Paradis. Mais en pénétrant au Paradis, cet homme sera déçu de constater que tous les palais et résidences auront déjà été occupés par le reste des croyants. Il se tournera alors avec Allâh et dira :

يَا رَبِّ قَدْ أَخَذَ النَّاسُ الْمَنَازِلَ

« Ô mon Seigneur, les gens ont occupé toutes les résidences ! »

Cet individu exprimera donc sa frustration et son désarroi face à la situation dans laquelle il se trouvera,

puisqu'il n'aura pas de domicile et ne saura que faire ni où aller. Allâh répondra alors à sa plainte à ces mots : « Te souviens-tu de ton existence et de ton état passés ? » Par cette question, Allâh lui demandera s'il est conscient de la durée de son séjour en Enfer et de sa vie dans le monde temporel d'ici-bas. L'homme répondra par l'affirmative et Allâh lui dira alors : « Émets un souhait. » Après avoir réfléchi, l'homme dira : « Je souhaite une chose – l'ensemble du royaume du bas-monde. » En d'autres termes, il souhaitera posséder l'ensemble des richesses accumulées par les plus grands royaumes et empires de toute l'histoire de l'humanité. De notre point de vue, cette requête peut sembler très ambitieuse, mais souvenons-nous que la générosité d'Allâh n'a aucune limite. C'est la raison pour laquelle Il lui répondra :

لَكَ الَّذِي تَمَنَّيْتَ وَعَشْرَةَ أَضْعَافِ الدُّنْيَا

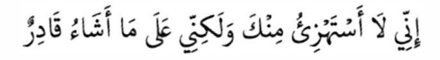
« Tu auras ce que tu as demandé, ainsi que dix fois le monde entier. »

Cette réponse reflète la bienveillance et l'amour de notre Créateur, puisqu'Il décrètera ces immenses bienfaits à l'égard de l'homme qui aura eu la foi la plus faible de l'ensemble de l'histoire de l'humanité (parmi les croyants) et qui aura été le dernier à entrer au Paradis. En dépit de sa situation tout à fait défavorable, Allâh lui accordera donc son souhait et honorera sa requête. L'homme sera d'abord étonné par cette réponse positive et dira même :

يَا رَبِّ أَتَسْتَهْزِئُ مِنِّي وَأَنْتَ رَبُّ الْعَالَمِينَ

« Ô mon Seigneur, Te moques-Tu de moi alors que Tu es le Seigneur des mondes ? »

À ce stade de son récit, Ibn Mas'ûd – qui narrait ce *hadîth* – s'est mis à rire, ce qui a surpris ses auditeurs qui ont naturellement demandé une explication. Ibn Mas'ûd a alors expliqué : « J'ai ri parce que le Prophète ﷺ s'est mis à rire à ce stade, et il riait tellement que l'on voyait ses dents de derrière. » Le Prophète ﷺ avait expliqué son rire en affirmant qu'Allâh Lui-même rirait en entendant la question de Son serviteur. Allâh expliquera ensuite qu'Il ne se moque pas de Son interlocuteur :



« Je ne me moque pas de toi, mais je suis certes capable d'accomplir tout ce que Je veux. »

Par cette belle réponse, Allâh indiquera qu'il ne s'agit pas d'une plaisanterie, mais que l'octroi de ces bienfaits est une pure manifestation de Sa volonté divine. Ainsi, cet homme se verra accorder un vaste royaume au sein du Paradis, où il demeurera éternellement.

Mais une fois que tous les croyants seront entrés au Paradis, quelles seront leurs activités et comment passeront-ils leur temps ? En réponse à cette question, le Qur'ân nous fournit un certain nombre de principes généraux, notamment en indiquant qu'Allâh ne décevra pas Ses serviteurs et leur fournira tout ce qui leur plaît. Mais il est également important de noter que, dans une certaine mesure, les expériences des habitants du Paradis seront différentes, car chaque personne aura ses propres souhaits et désirs. Le Qur'ân indique que tous ces désirs seront honorés, sans la moindre restriction. Dans un verset, Allâh déclare notamment :

وَفِيهَا مَا تَشْتَهِيهِ ٱلْأَنفُسُ وَتَلَذُّ ٱلْأَعْيُنُ ۖ وَأَنتُمْ فِيهَا خَـٰلِدُونَ

« Ils y trouveront tout ce qu'une âme peut désirer et y contempleront les spectacles les plus ravissants. 'Vous y demeurerez éternellement.' »[47]

De plus, dans un autre verset, Allâh dit :

وَلَكُمْ فِيهَا مَا تَشْتَهِىٓ أَنفُسُكُمْ وَلَكُمْ فِيهَا مَا تَدَّعُونَ

« Tous vos désirs seront exaucés et tous vos vœux seront comblés (au Paradis). »[48]

Au sujet des activités des habitants du Paradis, un grand nombre de textes confirment que ces derniers auront la possibilité d'exercer toutes les activités qu'ils apprécient. Abû Hurayra a rapporté qu'un jour, un Bédouin a assisté à l'un des sermons du Prophète ﷺ. Au cours de cette session, le Prophète ﷺ a raconté à ses Compagnons que l'un des habitants du Paradis souhaitera poursuivre son activité de fermier – cultiver et récolter diverses plantes. Une telle expérience peut en effet s'avérer extrêmement agréable et apporte un grand plaisir à certaines personnes. Le Prophète ﷺ a ensuite expliqué qu'Allâh répondra positivement à la demande de cet homme et fera pousser ses plantes en quelques secondes, après quoi les produits seront récoltés et moissonnés sous ses yeux. Allâh lui dira ensuite : « Prends ce que tu veux, ô fils d'Adam, car rien ne semble te satisfaire ! » À l'écoute de ce magnifique récit, le Bédouin s'est exclamé : « ô Messager d'Allâh, cet homme doit être de Quraysh ou

---

[47] Al-Zukhrûf, 43/71.
[48] Fussilat, 41/31.

des Ansârs, car contrairement à nous, ils sont les seuls à s'intéresser à l'agriculture ! » Cette réflexion assez abrupte a provoqué le rire du Prophète ﷺ. De même, ajoutons ici que 'Ikrima a rapporté que si une personne du Paradis songe simplement à y cultiver une parcelle de terre, les anges viendront aussitôt la saluer et lui diront : « Ton Seigneur a appris que tu avais un désir dans ton cœur, alors Il nous a envoyé avec ces semences. » L'homme donnera ensuite ses instructions sur l'endroit où les graines devront être plantées.

Au Paradis, le croyant sera en mesure de profiter de certains événements et de certaines étapes qu'il n'a pas pu connaître dans ce monde temporel. Par exemple, une femme stérile durant sa vie terrestre pourra faire l'expérience de la grossesse et de la naissance de son enfant – mais sans aucune gêne ni complication. Dans un remarquable *hadîth*, le Prophète ﷺ a affirmé que ce processus serait indolore, et même que le choix de la durée de grossesse serait laissé à la femme croyante :

الْمُؤْمِنُ إِذَا اشْتَهَى الوَلَدَ فِي الجَنَّةِ، كَانَ حَمْلُهُ وَوَضْعُهُ وَسِنُّهُ فِي سَاعَةٍ كَمَا يَشْتَهِي

« Si les croyants désirent avoir un enfant au Paradis, la grossesse, l'accouchement et le sevrage se dérouleront dans les délais qu'ils souhaiteront. »

Une autre question se pose parfois : les habitants du Paradis pourront-ils entreprendre des actions ou des activités allant à l'encontre de la *fitra* (nature originelle), comme l'assouvissement de désirs contre-nature ? À ce sujet, il n'existe pas de réponse catégorique dans nos textes. Mais il est impératif de savoir avec certitude qu'Allâh veillera à ce que tous les croyants soient

pleinement satisfaits et comblés : il est par exemple possible que ces désirs soient supprimés dans l'Au-delà, de sorte que le croyant n'aura plus envie de les assouvir et qu'Allâh instillera dans le cœur des croyants, à la place de ces envies, le désir d'accomplir des actes bien plus agréables et bénéfiques pour eux.





14 – Votre famille au Paradis

Personne ne peut véritablement célébrer de manière satisfaisante un événement majeur ou l'une de ses réussites sans la présence de sa famille. Ceci signifie, fondamentalement, qu'il est impératif que nous soyons accompagnés par nos proches au Paradis. Sans la compagne des membres de sa famille, une personne ne pourra en effet ressentir une joie pleine et entière. Ce point est magnifiquement évoqué dans le verset suivant du Qur'ân :

جَنَّٰتُ عَدۡنٖ يَدۡخُلُونَهَا وَمَن صَلَحَ مِنۡ ءَابَآئِهِمۡ وَأَزۡوَٰجِهِمۡ وَذُرِّيَّٰتِهِمۡ

« … Ils seront admis, en compagnie de ceux de leurs pères et mères, de leurs épouses et de leurs descendants qui auront été vertueux, dans les jardins d'Éden (...) »[49]

Mais pour entrer au Paradis, en premier lieu, il nous faut d'abord traiter tous les membres de notre famille d'une manière conforme aux commandements d'Allâh. Le premier exemple que nous pouvons citer à cet égard est celui des parents. Un jour, un jeune homme s'est approché du Prophète ﷺ et a dit : « ô Messager d'Allâh,

[49] Al-Ra'd, 13/23.

je souhaite partir combattre à tes côtés. » Le Prophète ﷺ lui a demandé : « As-tu une mère ? » L'homme a répondu : « Oui. » Le Prophète ﷺ a alors dit :

فَالْزَمْهَا فَإِنَّ الجَنَّةَ تَحْتَ رِجْلَيهَا

« Alors repars et reste avec elle, car le Paradis se trouve sous ses pieds. »

Au cours d'un autre incident similaire, un jeune homme est venu auprès du Prophète ﷺ pour chercher à s'engager dans l'armée islamique, mais il a ajouté : « ô Messager d'Allâh, j'ai laissé mes parents en pleurs. » Le Prophète a alors dit à cet homme : « Retourne donc auprès d'eux et fais-les rire de la même manière que tu les as fait pleurer. » En outre, dans un autre *hadîth* notable, le Prophète ﷺ a affirmé que le père est la porte médiane du Paradis. Le croyant doit donc constamment faire de son mieux pour satisfaire ses parents, car ils représentent le chemin principal vers le Paradis.

Si nous réalisons cet effort sincère, nous serons réunis dans le plus béni des lieux : le Paradis. À cet égard, Allâh dit dans le Qur'ân :

وَالَّذِينَ آمَنُوا وَاتَّبَعَتْهُمْ ذُرِّيَّتُهُم بِإِيمَانٍ أَلْحَقْنَا بِهِمْ ذُرِّيَّتَهُمْ وَمَا أَلَتْنَاهُم مِّنْ عَمَلِهِم
مِّن شَيْءٍ ۚ كُلُّ امْرِئٍ بِمَا كَسَبَ رَهِينٌ

« Là, Nous réunirons les croyants à leurs descendants qui les auront suivis dans la foi, sans rien diminuer de leur récompense. Mais chacun devra lui-même répondre de ses péchés. »[50]

Ce très beau verset reflète la miséricorde d'Allâh. D'une manière générale, des registres d'actes différents

---

[50] Al-Tûr, 52/21.

doivent conduire à l'attribution de places et de rangs différents au Paradis – ce qui, à première vue, pourrait potentiellement conduire à la séparation des parents et des enfants. Mais en dépit des différences d'actions, de comportement et de niveau de droiture entre les différents membres d'une même lignée familiale, Allâh veillera néanmoins à ce qu'ils soient tous réunis au même niveau du Paradis. Au sujet de ce fascinant phénomène, le noble Compagnon Ibn 'Abbâs a dit : « Allâh élèvera la descendance des croyants au même degré qu'eux, même s'ils sont inférieurs à eux en termes de bonnes actions ; il en est ainsi parce que ceci apportera de la joie dans le cœur du serviteur d'Allâh. » Pour illustrer ce point, Ibn 'Abbâs a récité le verset mentionné plus haut. Il a ensuite poursuivi son propos : « Ainsi, si les parents sont plus élevés (en termes de bonnes actions), Allâh les apaisera en élevant leurs enfants. Et si les enfants sont plus élevés (en termes de bonnes actions), alors Allâh élèvera les parents au niveau supérieur. Mais Allâh ne diminuera jamais le rang de quelqu'un, en vertu de Sa miséricorde et de Sa générosité. »

Il est intéressant de noter que certains savants ont affirmé que cette idée de parité entre générations s'étendra également aux grands-parents, aux arrière-grands-parents et même à tous les autres ancêtres croyants. De plus, tous les descendants croyants du croyant seront également présents dans la même sphère spatiale, même s'ils sont nés des centaines d'années après la mort du croyant. La générosité d'Allâh sera même plus abondante encore, puisque le croyant aura la possibilité d'intercéder en faveur des membres de sa famille qui n'auront pas la quantité suffisante de bonnes actions pour entrer au Paradis. Pour les proches décédés

en état d'incroyance, toutefois, cette intercession ne sera pas possible ; mais le croyant n'éprouvera aucune détresse en raison de leur absence, car Allâh supprimera toute tristesse des cœurs des habitants du Paradis.

Au Paradis, chaque croyant aura un conjoint – même s'il était célibataire au cours de son séjour sur Terre. Il est en effet rapporté que le Prophète ﷺ a dit : « Personne ne sera célibataire au Paradis. » En outre, dans le Qur'ân, Allâh déclare :

ادْخُلُوا الْجَنَّةَ أَنتُمْ وَأَزْوَاجُكُمْ تُحْبَرُونَ

« Entrez, vous et vos épouses, au Paradis où vous serez comblés de joie. »[51]

Les époux seront embellis au-delà de toute mesure et possèderont des silhouettes parfaites :

إِنَّا أَنشَأْنَاهُنَّ إِنشَاءً فَجَعَلْنَاهُنَّ أَبْكَارًا عُرُبًا أَتْرَابًا

« (Ils reposeront sur des couches surélevées) en compagnie d'épouses que Nous avons créées en leur donnant une éternelle virginité, les rendant désirables et d'égale jeunesse. »[52]

Les époux qui auront connu des relations tumultueuses en ce monde verront tous leurs souvenirs douloureux effacés de leur mémoire et mèneront une vie tendre et paisible au sein du Paradis. En effet, comme l'a dit le Prophète ﷺ dans un très beau *hadîth*, dès que le croyant entrera au Paradis, toutes ses inquiétudes et toutes ses appréhensions disparaîtront immédiatement. De la

---

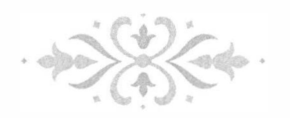
[51] Al-Zukhrûf, 43/70.
[52] Al-Wâqi'a, 56/35-57.

même manière, toutes les imperfections et malentendus qui existaient dans les relations entre époux en ce bas-monde s'estomperont dans la Demeure de la félicité éternelle. Les liens amoureux entre un mari et sa femme s'accroîtront même de façon exponentielle, de sorte que leur désir l'un pour l'autre sera extrêmement intense, même durant des périodes de séparation très brèves. À cet égard, Ibn Abî Lubâba a rapporté : « Votre conjoint vous manquera 70 fois plus à chaque fois que vous vous séparerez, et vous éprouverez d'autant plus de joie à chaque fois que vous reviendrez l'un vers l'autre. »

Certaines questions restent en suspens et nécessitent une étude plus approfondie. Par exemple, si une femme s'est mariée plus d'une fois au cours de sa vie, avec quel mari sera-t-elle jumelée au Paradis ? Il existe plusieurs opinions à ce sujet. Selon la première, soutenue par la majorité des savants, elle sera réunie avec son dernier mari : cette position est appuyée par le fait que les épouses du Prophète ﷺ n'ont pas eu le droit de se remarier après sa mort. Selon une seconde position défendue par certains juristes et théologiens, la femme aura la possibilité de choisir le mari qui l'accompagnera dans l'Au-delà. Il existe également un troisième point de vue selon lequel la femme croyante sera réunie à son meilleur mari au Paradis. Quelle que soit l'opinion exacte, il ne fait aucun doute que la qualité du bonheur conjugal au Paradis sera d'un niveau inégalé.

Au Paradis, le croyant retrouvera également ses enfants disparus prématurément. Dans un très beau *hadîth*, le Prophète ﷺ a dit : « Les enfants des croyants (décédés en bas âge) sont au Paradis, où ils sont pris en charge par Ibrâhîm et Sâra jusqu'à ce qu'ils les rendent à leurs parents au Jour du Jugement. » Le Messager d'Allâh ﷺ a

d'ailleurs dit, au sujet de son propre fils Ibrâhîm, mort en bas âge : « Il a une nourrice au Paradis. » Ces enfants décédés sont donc recueillis dans un endroit spécial du Paradis, où ils attendent avec impatience l'arrivée de leurs parents. Il est rapporté que le célèbre ascète Mâlik ibn Dînâr a vu en rêve sa petite fille décédée qui l'attendait au pied d'une dune de musc. Notre Prophète bien-aimé ﷺ a affirmé que les enfants décédés des croyants attendront leurs parents à la porte du Paradis et qu'une fois qu'ils les auront vus, ils les saisiront fermement par la main et ne les lâcheront plus jusqu'à ce qu'Allâh permette à leurs parents d'entrer au Paradis avec eux. Une fois réunis au Paradis, les parents auront aussi la chance de voir leur enfant devenir adulte – un spectacle qu'ils n'auront jamais pu connaître dans ce monde temporel. Tout comme leurs parents, ils atteindront en effet l'âge de 33 ans puis vivront heureux avec leurs parents pour l'éternité, en louant Allâh pour les avoir à nouveau réunis !





15 – Vos amis au Paradis

Un dicton populaire dans le monde arabe affirme :

الصَّاحِبُ سَاحِبٌ إِمَّا إِلَى الْجَنَّةِ وَإِمَّا إِلَى النَّارِ

« Un ami vous entraînera soit au Paradis, soit en Enfer. »

Ce proverbe nous rappelle que les personnes avec lesquelles nous nous lions d'amitié en ce bas-monde auront une incidence sur notre position dans l'Au-delà, car elles façonnent et déterminent notre conduite morale et notre attitude religieuse. Nous devons donc choisir nos amis avec soin, sans quoi nous risquons d'être ressuscités avec des gens iniques et d'être contraints de demeurer à leurs côtés en Enfer pour l'éternité. À l'inverse, les amis pieux et religieux sont une bénédiction, car ils nous incitent à prier, à jeûner, à pratiquer le *dhikr* et à accomplir d'autres actes d'adoration au nom d'Allâh. Ces types d'interactions créent de puissants liens spirituels qui nous font aimer nos frères musulmans en Allâh – ce qui est l'une des plus belles actions possibles.

Un jour, le noble Successeur 'Urwa ibn al-Zubayr a connu une puissante expérience spirituelle avec sa

tante, la Mère des Croyants, 'Aisha. Il a ainsi narré cet incident : « Un jour, je suis allé voir 'Aisha pour lui poser quelques questions. Je l'ai trouvée debout en train de prier et de réciter le Qur'ân. Elle répétait continuellement une série de versets, pleurait abondamment et prononçait des invocations (*du'âs*). Elle prenait tellement de temps que je me suis dit : 'Je vais aller faire quelques achats, et je reviendrai plus tard, lorsqu'elle aura fini.' »

Après s'être rendu sur la place du marché, 'Urwa est donc retourné auprès de 'Aisha quelques heures plus tard ; mais elle était encore en prière, et il a remarqué qu'elle récitait sans interruption une séquence de versets particulière :

وَأَقْبَلَ بَعْضُهُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ يَتَسَآءَلُونَ قَالُوٓاْ إِنَّا كُنَّا قَبْلُ فِيٓ أَهْلِنَا مُشْفِقِينَ
فَمَنَّ ٱللَّهُ عَلَيْنَا وَوَقَىٰنَا عَذَابَ ٱلسَّمُومِ

« Se tournant les uns vers les autres, les élus du Paradis s'interrogeront. Certains diront : 'Nous vivions sur terre au milieu des nôtres dans la crainte de notre Seigneur. Allâh, nous comblant de Ses faveurs, nous a donc préservés de la chaleur de l'Enfer.' »[53]

Ces versets nous décrivent de manière saisissante la façon dont les croyants se rencontreront au Paradis et se souviendront de leur séjour dans ce bas-monde. Ils se rappelleront comment ils se sont rassemblés pour adorer Allâh, se souvenir de Lui et se maintenir, ensemble, sur le droit chemin. Ils loueront également Allâh pour Sa générosité et Sa protection, car ce n'est

[53] Al-Tûr, 52/25-27.

que par Sa grâce qu'ils auront été sauvés des gens du mal – et, par extension logique, du feu de l'Enfer. Après cette conversation amicale, ces croyants célébreront leur salut.

Les liens d'amitié qui existaient entre les croyants en ce bas-monde s'intensifieront encore au Paradis. Le Prophète ﷺ a dit à ce sujet : « Une fois que les habitants du Paradis seront entrés dans leur demeure, les amis qui adoraient Allâh ensemble commenceront à se languir les uns des autres. » Pour lier davantage leurs cœurs, Allâh fera en sorte que les divans sur lesquels ils sont respectivement allongés se rapprochent. Au cours de leurs discussions, ils identifieront le moment précis de leur vie terrestre au cours duquel Allâh les aura comblés de Sa miséricorde et leur aura pardonné leurs péchés. Pour certains croyants, ce moment charnière sera le pèlerinage du *hajj* ; pour d'autres, il s'agira de leurs prières et invocations au cours de la 27ème nuit du mois de *ramadân*. L'évocation de tels souvenirs partagés sera un moment inestimable ! Dans un autre *hadîth* important à ce sujet, le Prophète ﷺ a dit : « Parmi les délices des gens du Paradis se trouve le fait qu'ils se rendront visite les uns aux autres sur des montures et des chameaux. On leur fournira des chevaux sellés qui ne défèqueront ni n'urineront. Ils pourront les monter où bon leur semble, par la miséricorde d'Allâh. » Ces discussions entre croyants ne concerneront pas uniquement les individus appartenant à une génération donnée : il arrivera souvent que des personnes éloignées de plusieurs siècles se rencontrent et échangent. Les musulmans de notre époque, par exemple, auront parfois l'honneur de passer du temps avec les Compagnons du Prophète qu'ils aimaient et désiraient si ardemment rencontrer ici-bas !

Dans nombre de ces cercles, les croyants discuteront de sujets relativement ordinaires tels que des réflexions sur des moments amusants, des voyages et d'autres événements marquants de leur vie. Mais les gens de savoir et d'érudition souhaiteront naturellement parler de questions plus complexes liées aux sciences religieuses, à l'image de l'exégèse coranique (*tafsîr*), de la jurisprudence (*fiqh*) ou de la vie du Prophète ﷺ (*sîra*). À cet égard, l'Imâm Ibn al-Qayyim a dit : « Imaginez les étudiants en quête du savoir sacré et la manière dont ils poursuivront leurs discussions au Paradis ! » Mais la beauté de ces discussions dans l'autre monde sera que tous les mystères et toutes les ambiguïtés auront été résolus. Par exemple, si quelqu'un souhaite connaître l'authenticité d'un *hadîth* particulier ou vérifier un point de la Sîra, il pourra demander directement des éclaircissements au Messager d'Allâh ﷺ, sans qu'aucun intermédiaire ne vienne s'interposer entre eux. Ces individus auront ainsi l'occasion d'accroître leurs connaissances d'une manière tout à fait inédite. Dans le monde temporel, ils reflétaient déjà une dimension du Paradis, car le Prophète ﷺ a dit : « Les cercles de savoir sont des jardins du Paradis sur cette Terre » ; mais dans l'Au-delà, cette expérience sera pleinement concrétisée, puisque leurs cercles religieux se dérouleront véritablement dans les jardins du Paradis !

Malheureusement, certains amis et proches ne parviendront pas à entrer immédiatement au Paradis et seront, en premier lieu, placés dans le feu de l'Enfer ; par la grâce d'Allâh, toutefois, il sera possible d'assurer leur salut grâce au mécanisme de l'intercession (*shafâ'a*). Au sujet de ce sujet capital, le Prophète ﷺ a dit : « Des gens entreront dans le Feu et y resteront perpétuellement, sans vivre ni mourir. Mais d'autres entreront dans le

Feu en raison de leurs péchés et seront brûlés jusqu'à ce qu'ils se transforment en charbons ardents ; mais la permission de la *shafâ'a* (intercession) sera alors accordée : ils en seront sortis par groupes et seront ensuite répartis sur les rives des fleuves du Paradis. On proclamera alors :

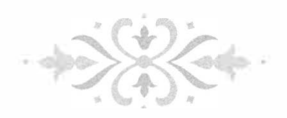
يَا أَهْلَ الْجَنَّةِ أَفِيضُوا عَلَيْهِم

« Ô gens du Paradis, versez de l'eau sur eux ! »

Après avoir été lavés à l'aide de cette eau bénie, les restes carbonisés des personnes sauvées de l'Enfer pousseront de la même manière que les graines poussent dans une vallée après une inondation. Le Messager d'Allâh ﷺ a expliqué que cette purification fera disparaître toutes les brûlures et marques du feu sur leurs corps. Après leur entrée au Paradis, ces nouveaux venus seront désignés sous le terme espiègle de *Jahannamiyûn* (« les anciens habitants de l'Enfer ») par les premiers arrivés au Paradis.

Nous pouvons tirer un certain nombre de leçons de ce très beau *hadîth* prophétique. Le point le plus important à retenir est sans doute que chaque musulman doit s'efforcer d'être une source de bien et de guidée pour l'ensemble de la population des croyants : de cette manière, il pourra intercéder en faveur de tous ses amis ou proches qui entreront initialement en Enfer. En outre, le croyant doit toujours s'efforcer de s'entourer de bons compagnons qui seront en mesure de le faire progresser sur le plan moral et spirituel et de le protéger contre les tentations maléfiques de ce bas-monde. C'est pourquoi le Prophète ﷺ a dit : « Attachez-vous au groupe (*jama'a*) et prenez garde à la séparation. » Et si quelqu'un

souhaite faire partie du meilleur groupe parmi les gens du Paradis, il doit aimer et imiter la voie du Prophète ﷺ et de ses Compagnons !





16 – Croiser vos ennemis au Paradis

Il est rapporté que le Compagnon et calife bien-guidé ‘Umar ibn al-Khattâb a dit :

لَا يَكُنْ حُبُّكَ كَلَفًا، وَلَا بُغضُكَ تَلَفًا

« Que votre amour pour quelqu’un ne soit pas excessif au point de (trop) vous attacher à lui, et que votre haine pour quelqu’un ne soit pas excessive au point qu’elle en devienne destructrice. »

De la même manière, ‘Alî ibn Abî Tâlib a dit : « Il se peut que celui que tu aimes le plus devienne un jour ton ennemi ; et il se peut que ton ennemi devienne un jour ton plus cher ami. » Compte tenu de ces paroles, nous ne devons pas attacher notre foi religieuse à une personnalité particulière, de crainte que cette dernière ne commette un jour des erreurs graves et que ses adeptes ne soient alors confrontés à une crise morale. Dans le sens inverse, une haine excessive à l’égard de quelqu’un peut devenir toxique et faire oublier les contributions positives de cet individu. Pour maintenir l’équilibre en la matière, il faut toujours lier notre amour et notre haine envers des personnes spécifiques à la cause et à la religion d’Allâh – c’est-à-dire sans tenir

compte des considérations mondaines, terrestres ou matérielles. Il est également impératif de noter qu'un mauvais ami peut nous conduire en Enfer, tandis qu'un ennemi sage peut nous propulser vers le bien et nous faire atteindre le Paradis presque par inadvertance. Ce dernier point est très bien illustré dans le Qur'ân. Par exemple, les dangers liés à un mauvais ami sont évoqués dans la conversation suivante, rapportée dans la sourate al-Sâffât :

فَأَقْبَلَ بَعْضُهُمْ عَلَى بَعْضٍ يَتَسَاءَلُونَ

« Se tournant les uns vers les autres, ils s'interrogeront. »[54]

Cette conversation se déroulera entre un groupe de résidents du Paradis, qui s'interrogeront sur le sort d'un ami commun. Un membre du groupe dira :

قَالَ قَائِلٌ مِّنْهُمْ إِنِّي كَانَ لِي قَرِينٌ يَقُولُ أَئِنَّكَ لَمِنَ الْمُصَدِّقِينَ ءَإِذَا مِتْنَا
وَكُنَّا تُرَابًا وَّ عِظَامًا ءَإِنَّا لَمَدِينُونَ

« L'un d'eux dira : 'J'avais un compagnon qui me demandait : 'Es-tu vraiment de ceux qui croient que, une fois morts et nos os réduits en poussière, nous serons ressuscités pour être jugés ?'' »[55]

Cet ami, donc, rejetait la vérité et tentait d'instiller le doute dans le cœur des croyants. Ce musulman préoccupé – en se souvenant de l'incrédulité de son ami – dira alors à ses compagnons au Paradis :

---

54 Al-Sâffât, 37/50.
55 Al-Sâffât, 37/51-53.

قَالَ هَلْ اَنْتُمْ مُطَّلِعُوْنَ فَاطَّلَعَ فَرَاٰهُ فِيْ سَوَآءِ الْجَحِيْمِ

« Il ajoutera : 'Voulez-vous regarder (son sort) ?' Regardant lui-même, il apercevra au milieu du Brasier son compagnon… »[56]

Après s'être renseigné sur l'état de son ami, il finira donc par découvrir qu'il est voué aux plus basses profondeurs du feu de l'Enfer. Après l'avoir vu dans cet état misérable, il s'adressera ainsi à lui :

قَالَ تَاللّٰهِ اِنْ كِدْتَّ لَتُرْدِيْنِۙ وَلَوْ لَا نِعْمَةُ رَبِّيْ لَكُنْتُ مِنَ الْمُحْضَرِيْنَ

« … qu'il blâmera en ces termes : 'Par Allâh ! Tu as bien failli me perdre ! Sans la grâce de mon Seigneur, j'aurais moi aussi été livré au châtiment.' »[57]

Ce croyant louera donc Allâh pour l'avoir délivré et lui avoir accordé le salut au Paradis. Il sera même si heureux de sa situation qu'il demandera aux gens autour de lui si le Paradis sera bien une résidence éternelle – ce qui signifierait une éternité de plaisirs :

اَفَمَا نَحْنُ بِمَيِّتِيْنَۙ اِلَّا مَوْتَتَنَا الْاُوْلٰى وَمَا نَحْنُ بِمُعَذَّبِيْنَ

« 'Est-il vrai que nous ne connaîtrons pas d'autre mort que notre première mort et que nous ne serons pas châtiés ?' »[58]

Il comprendra ensuite que les jardins du Paradis sont bien une demeure permanente qui ne disparaîtra jamais. C'est alors qu'il s'exclamera :

---

56 Al-Sâffât, 37/54-55.
57 Al-Sâffât, 37/56-57.
58 Al-Sâffât, 37/58-59.

إِنَّ هَٰذَا لَهُوَ الْفَوْزُ الْعَظِيمُ لِمِثْلِ هَٰذَا فَلْيَعْمَلِ الْعَامِلُونَ

« 'Voilà assurément le bonheur suprême !' Que ceux qui aspirent à une telle félicité se mettent à l'œuvre. »[59]

Un certain nombre d'exégètes et de commentateurs affirment que les deux amis mentionnés dans cette séquence de versets ne seront autres que les deux compagnons cités dans la sourate al-Kahf. L'un d'entre eux était si riche qu'il possédait deux luxuriants jardins ; cependant, cette immense richesse avait développé en lui une grande arrogance : il pensait non seulement qu'il était meilleur que son ami, mais il supposait également qu'il n'avait pas besoin d'obéir aux commandements d'Allâh ni de se préparer pour l'Au-delà. En raison de son abject orgueil, cet homme incroyant sera donc jeté dans le feu de l'Enfer, tandis que son humble ami entrera au Paradis. Il existe une autre opinion – soutenue par un *hadîth* – selon laquelle les deux individus mentionnés dans la sourate al-Sâffât seront en réalité des partenaires commerciaux, chacun d'entre eux ayant sa propre orientation religieuse et sa propre vision de la vie. Alors que l'un d'entre eux était vertueux et soucieux du Divin, l'autre était hédoniste et matérialiste. Selon le *hadîth* qui soutient ce point de vue, les deux hommes avaient effectué une fructueuse transaction qui leur avait rapporté 8000 *dînârs* de profit, qu'ils avaient partagé à parts égales entre eux. L'associé cupide avait commencé à utiliser cette richesse pour investir dans des entreprises lucratives, en achetant notamment un grand terrain à des fins d'investissement. L'associé religieux, quant à lui, avait donné 1000 *dînârs* en charité

[59] Al-Sâffât, 37/60-61.

et prononcé cette invocation : « ô Allâh ! Je cherche à acheter la terre du Paradis. » L'associé matérialiste s'était alors moqué de son ami pour cette action, allant même jusqu'à rejeter la possibilité qu'il existe la moindre richesse au Paradis.

Par la suite, l'associé hédoniste a encore dépensé 1000 *dînârs* de ses gains pour acheter une maison. Son ami religieux, lui, a donné 1000 *dînârs* supplémentaires en charité en s'exclamant : « ô Allâh ! Je donne 1000 *dînârs* et je cherche une maison au Paradis. » L'associé matérialiste s'est à nouveau moqué de son homologue, cette fois en affirmant qu'il n'y avait aucune maison au Paradis. L'homme d'affaires débauché a ensuite dépensé 1000 *dînârs* supplémentaires pour s'assurer des relations charnelles tandis que son partenaire pieux, pour sa part, donnait un autre quart de ses gains pour l'amour d'Allâh, en demandant à son Créateur de lui accorder une épouse au Paradis. Une fois de plus, le premier a tourné en ridicule le second en affirmant que de telles choses n'existent pas dans l'Au-delà. Enfin, l'associé opulent a dépensé ses 1000 derniers *dînârs* pour acheter des esclaves et d'autres biens destinés à accroître son statut social. À l'inverse, l'associé vertueux a donné le dernier quart de son bénéfice en charité à ces mots : « ô Allâh, je recherche les serviteurs, les biens matériels et les ornements du Paradis ! » Ainsi, malgré les moqueries dont il a fait l'objet à chaque occasion, l'homme vertueux n'a pas hésité à dépenser tout son argent sur le sentier de son Seigneur et a refusé de succomber aux suggestions et tentations malveillantes de son associé. Ce récit est un rappel saisissant d'une réalité indubitable : les croyants feront toujours l'objet de moqueries et de railleries ; ils seront toujours considérés comme des individus naïfs qui renoncent

aux plaisirs et aux gains de ce bas-monde au profit d'un Au-delà inobservable. Mais puisque les croyants auront eu une foi inébranlable en Allâh et auront fait les sacrifices nécessaires pour atteindre le salut, ils en seront largement récompensés dans l'autre monde.

Les tyrans et les oppresseurs de ce bas-monde sont une autre catégorie d'individus que les croyants verront souffrir dans le feu de l'Enfer. Allâh a en effet promis Son aide aux individus qui auront fait face à la persécution et à l'oppression de la part des despotes de ce monde : « Je jure par Ma puissance que Je viendrai à votre secours, même si ce n'est pas immédiat. » L'Islâm est donc une religion de justice qui veille à ce que les droits des opprimés soient rétablis dans l'Au-delà. Alors qu'ils seront au Paradis, les croyants pourront donc assister au châtiment de leurs oppresseurs en Enfer grâce à des ouvertures spécifiques et à des panneaux transparents. À propos de ce spectacle, Ka'b a dit : « Il existe des lucarnes entre le Paradis et l'Enfer ; lorsqu'un croyant souhaitera regarder son oppresseur en ce bas-monde, il pourra le faire à travers l'une de ces lucarnes. » Une telle vision réjouira le croyant, car elle lui confirmera que toutes ses prières et invocations ont été entendues par Allâh et qu'elles ont reçu une réponse positive.

L'un des spectacles les plus étranges, au Paradis, sera sans nul doute la rencontre d'anciens ennemis et belligérants : chacun des deux camps sera surpris de trouver l'autre dans la Demeure de la félicité éternelle. Au sujet de cette réalité fascinante, le Prophète ﷺ a dit : « Lorsque le meurtrier et celui qu'il a tué se rencontreront au Paradis, Allâh rira d'eux. » Par exemple, nous pouvons évoquer la scène épique que

sera la rencontre de Hamza ibn ‘Abd al-Muttalib – l’oncle du Prophète ﷺ – et de son meurtrier, Wahshî – qui s’en est plus tard repenti en acceptant l’Islâm. Nous pouvons également imaginer les martyrs de la bataille d’Uhud rencontrant Khâlid ibn al-Walîd et ‘Ikrima ibn Abî Jahl, qui étaient encore non-musulmans à cette époque et ont joué un rôle décisif dans la mise en déroute de l’armée islamique au cours de la dernière partie de cet affrontement ! Toutefois, plus tard dans leur vie, Khâlid et ‘Ikrima se sont tous deux convertis à l’Islâm et ont conduit les armées du califat à d’immenses victoires contre les empires romain et perse. Les deux parties se rencontreront de manière cordiale et gracieuse, sans la moindre hostilité ni indignation dans leurs cœurs : il en sera ainsi parce qu’ils seront désormais tous unis par les liens de la foi, comme en témoignera le salut accordé à chacun d’entre eux.

Même les individus qui se seront engagés dans de graves disputes et querelles ici-bas se réconcilieront après avoir été réunis au Paradis. À cet égard, nous pouvons mentionner le tragique conflit qui a opposé les forces de ‘Alî ibn Abî Tâlib et celles de ‘Aisha lors de la bataille du Chameau, qui s’est soldée par la mort de Talha ibn ‘Ubayd Allâh et de Zubayr ibn al-‘Awwâm. Aucun des deux camps ne souhaitait une telle effusion de sang, mais un groupe de fauteurs de troubles et de dissidents a provoqué un conflit armé entre les deux camps. La mort de ces deux Compagnons bien-aimés a immensément perturbé ‘Alî, qui a lavé le corps de Talha et prié sur lui. Après la fin de la prière funéraire, ‘Alî s’est levé et s’est adressé aux gens à ces mots : « Certains prétendent que seuls les sots sont sortis pour se battre, mais en réalité, ce sont les visages les plus honorés sur Terre qui sont sortis. » Après avoir honoré le nom de

Talha par ce discours émouvant, ‘Alî a raconté qu’il avait entendu le Prophète ﷺ dire :

طَلْحَةُ وَالزُّبَيْرُ جَارَايَ فِي الْجَنَّةِ

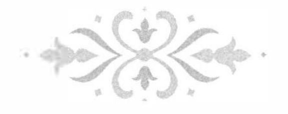
« Talha et Zubayr seront mes voisins au Paradis. »

‘Alî a ensuite dit : « Je demande à Allâh de nous faire figurer, vous et moi, parmi ceux qui sont mentionnés dans ce verset :

وَنَزَعْنَا مَا فِي صُدُورِهِم مِّنْ غِلٍّ إِخْوَانًا عَلَىٰ سُرُرٍ مُّتَقَابِلِينَ

« Nous aurons retiré de leurs cœurs toute trace de haine si bien qu’ils s’aimeront comme des frères, se faisant face sur des lits somptueux. »[60]

Ainsi, ils entreront tous au Paradis dans un état de joie et de quiétude, sans le moindre ressentiment dans leurs cœurs.



[60] Al-Hijr, 15/47.



17 – Les trônes et divans du Paradis

En ce bas-monde, les croyants mènent une vie de *taqwâ* (conscience d'Allâh) et d'humilité, ce qui signifie qu'ils cherchent autant que possible à éviter les pièges de la richesse et du pouvoir. Les trônes de ce monde sont ainsi presque toujours réservés aux oppresseurs et aux tyrans : il est donc évident que les croyants détestent ce type de personnages et préfèrent mener une vie plus humble afin d'atteindre le prestige auprès de leur Seigneur. Leur principal objectif est de maintenir un mode de vie modeste qui n'interfère pas avec leur but ultime : atteindre le salut dans l'Au-delà. Ils sont conscients du fait que la véritable richesse et le véritable honneur se trouvent au Paradis, car les délices y sont éternels.

Au Paradis, les croyants seront en effet honorés par des trônes et des sièges richement décorés et ornés, qui leur permettront de se reposer en toute quiétude après de longues années de labeur dans le monde temporel. Ces trônes majestueux indiqueront l'octroi d'un honneur perpétuel – un statut qu'aucun monarque ou dirigeant de ce bas-monde ne peut posséder. En outre, les demeures des croyants seront embellies par de splendides lits, des rideaux de soie élégants et colorés et d'exquis tapis. Nombre de ces dons divins sont explicitement mentionnés dans le Qur'ân :

فِيهَا سُرُرٌ مَرْفُوعَةٌ وَأَكْوَابٌ مَوْضُوعَةٌ وَنَمَارِقُ مَصْفُوفَةٌ وَزَرَابِيُّ مَبْثُوثَةٌ

« … où se trouvent de somptueux lits surélevés, des coupes, à leur intention, déposées, des coussins parfaitement disposés, et des tapis, sous leurs pieds, étalés. »[61]

De la même manière, un autre verset du Qur'ân affirme :

مُتَّكِـِٔينَ عَلَىٰ رَفْرَفٍ خُضْرٍ وَعَبْقَرِيٍّ حِسَانٍ

« Ils reposeront sur des tapis aux revers de brocart (...) »[62]

Un thème commun à tous ces versets est la suppression de l'anxiété (*hamm*), ce qui explique pourquoi les croyants pourront ainsi s'allonger confortablement dans la plus grande sérénité. Dans le monde temporel, les âmes des musulmans n'étaient en effet pas en mesure de se reposer réellement, car elles craignaient leur sort dans l'Au-delà.

Au-delà de cette possibilité perpétuelle de se reposer sur de sublimes coussins et divans, les croyants pourront aussi assister à des rassemblements spéciaux devant leur Créateur. L'élite des croyants sera installée sur des plates-formes de lumières, suivie des croyants qui reposeront sur des plates-formes d'or et d'argent ; la catégorie la plus basse sera assise sur un drap de perles. En dépit de ces disparités, le Prophète a dit : « Personne ne supposera que l'autre est plus élevé que lui. » De leurs points de rassemblement respectifs, les croyants pourront observer leur Seigneur aussi clairement qu'un

---

[61] Al-Ghâshiya, 88/13-16.
[62] Al-Rahmân, 55/54.

observateur peut, en ce bas-monde, percevoir la pleine lune par temps dégagé. Rien n'égalera une telle bénédiction, car nous pourrons directement nous adresser à Allâh sans intermédiaire, tout en demeurant confortablement assis sur une plate-forme qui indiquera notre rang. Ces coussins spéciaux resteront pour l'éternité dans leurs positions respectives, ce qui offrira ainsi aux croyants la possibilité de profiter du point optimal du Paradis chaque fois qu'ils le souhaiteront. Au sujet de ce privilège spécifique, l'Imâm Ibn al-Qayyim écrit : « La description des coussins et des tapis alignés et étalés montre qu'ils seront toujours disponibles pour que l'on puisse s'y allonger et s'y asseoir ; et ils ne seront jamais cachés ni éloignés du croyant. » Cet état de béatitude éternel sera ainsi bien différent des stations balnéaires et autres hôtels de notre monde temporel, dans lesquels les chaises, canapés et coussins sont toujours retirés au bout d'un certain temps.

Un autre facteur qui accroîtra encore notre félicité au Paradis sera les discussions intergénérationnelles intimes entre croyants. Cette source de joie a été décrite de manière détaillée dans le Qur'ân :

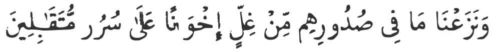
ثُلَّةٌ مِّنَ الْأَوَّلِينَ وَ قَلِيلٌ مِّنَ الْآخِرِينَ عَلَىٰ سُرُرٍ مَّوْضُونَةٍ مُّتَّكِئِينَ عَلَيْهَا مُتَقَابِلِينَ

« … en grand nombre parmi les premières générations, en petit nombre parmi les dernières générations. Ils reposeront sur des couches d'or tressées où, accoudés, les uns feront face aux autres. »[63]

[63] Al-Wâqi'a, 56/13-16.

Il s'agira d'une scène aussi impressionnante qu'agréable, car les générations ultérieures de musulmans pourront avoir des conversations étroites et intimes avec les meilleures personnes qui aient existé parmi cette communauté, telles que les Compagnons du Prophète et les Successeurs. Leurs trônes seront proches l'un de l'autre, chacun faisant directement face à son interlocuteur. Chaque partie sera ainsi en mesure de relater des événements spécifiques survenus à sa propre époque, et des moments précieux de l'Histoire seront ainsi partagés dans ce cadre béni.

Il existera d'autres rassemblements importants auxquels participeront des individus qui se sont pardonné l'un l'autre pour l'amour d'Allâh. Comme le confirme le Qur'ân, ces personnes jouiront d'une position et d'un rang éminents :



« Nous aurons retiré de leurs cœurs toute trace de haine si bien qu'ils s'aimeront comme des frères, se faisant face sur des lits somptueux. »[64]

Puisque ces individus possèdent des cœurs purs et des âmes sereines, ils jouiront d'un rang élevé au Paradis. Mais selon un *hadîth* jouissant d'un bon degré d'authenticité, un autre groupe de croyants jouira d'une position plus élevée encore : les croyants qui se seront aimés les uns les autres en Allâh. Au sujet de ce dernier groupe, Ka'b a dit : « Les gens qui s'aiment pour Allâh seront placés dans des chambres et des plateformes de haut rang au Paradis, à tel point qu'ils apparaîtront

---

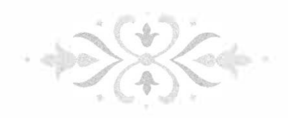
64 Al-Hijr, 15/47.

comme des étoiles brillantes aux yeux des membres inférieurs du Paradis, qui diront :

هَٰذَا رَجُل مِّنَ الْمُتَحَابِّيْنَ فِي اللهِ

« Ce doit être l'un de ceux qui ont aimé leur prochain en Allâh ! »

Ce récit doit nous inspirer et nous pousser à chercher à atteindre ce très haut rang, car nous serons ainsi des sources de lumière admirées par tous les croyants !



La prise en charge des orphelins et l'éducation de ses enfants sont deux moyens très efficaces d'atteindre le plus haut niveau du Paradis. Élever un enfant pieux et vertueux est sans aucun doute l'un des meilleurs moyens d'obtenir le salut dans l'Au-delà.





18 – Élever votre rang au Paradis

Le Prophète ﷺ est le meilleur des exemples : ses actions et ses déclarations constituent des normes de bien que nous devons tenter d'imiter dans tous les domaines de la vie. De même, les Compagnons du Prophète ﷺ étaient des champions et des parangons de la vraie foi ; et en tant que tels, ils sont des modèles que nous devons aspirer à suivre. L'Islâm n'est pas une religion qui prône la médiocrité : il nous incite à suivre la voie tracée par le Prophète ﷺ et les premiers précurseurs de l'Islâm.

En suivant cette voie, nous en serons récompensés par un rang plus élevé au Paradis. À cet égard, Allâh dit en effet :

وَلِكُلٍّ دَرَجَاتٌ مِّمَّا عَمِلُوا

« Chacun occupera un rang correspondant à ses œuvres. »[65]

Ainsi, nos actes détermineront nos *manâzil* (stations) respectives dans l'Au-delà : les différents niveaux du Paradis et de l'Enfer sont respectivement connus sous le nom de *darajât* (« degrés de bien ») et *darakât* (« degrés

---

65 Al-An'âm, 6/132.

de mal »). Nos actes joueront donc un rôle fondamental tant pour assurer notre entrée dans la Demeure de la félicité éternelle que pour déterminer notre position en son sein. Chaque niveau du Paradis est vaste dans sa largeur, ses dimensions étant si grandes qu'il pourrait accueillir l'ensemble de l'humanité. Mais en tant que disciples et promoteurs de la Vérité, chacun d'entre nous doit toujours chercher à atteindre le niveau le plus élevé.

Ceci nous conduit naturellement à la question suivante : comment le croyant peut-il s'assurer de posséder un rang élevé au Paradis ? Cette question est abordée dans le verset suivant du Qur'ân :

وَلِمَنْ خَافَ مَقَامَ رَبِّهِۦ جَنَّتَانِ

« A ceux qui redoutent de comparaître devant leur Seigneur sont réservés deux vergers. »[66]

Plus loin dans la même sourate, il est intéressant de constater qu'une autre paire de vergers est mentionnée :

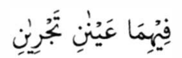
وَمِن دُونِهِمَا جَنَّتَانِ

« En deçà de ces deux jardins se trouvent deux autres vergers. »[67]

En étudiant ces versets de manière globale, certains savants ont conclu que la première paire de jardins sera supérieure à la seconde en termes d'emplacement et de beauté. En effet, les caractéristiques distinctives de la première paire de jardins sont notamment les suivantes :

---

[66] Al-Rahmân, 55/46.
[67] Al-Rahmân, 55/62.



« Deux vergers qui, de sources vives, sont arrosés. »[68]

Selon cette interprétation, ces jardins seront donc supérieurs à la seconde paire. Un autre groupe d'exégètes et de commentateurs a toutefois rejeté cette interprétation ; ils affirment pour leur part qu'en réalité, chaque croyant possèdera deux paires de jardins au Paradis : la première lui sera attribuée pour les bonnes actions qu'il aura accomplies dans la vie d'ici-bas, tandis que la seconde lui sera offerte en vertu des péchés dont il se sera abstenu.

Si tous les croyants se verront attribuer des rangs éminents, certains seront toutefois plus élevés que les autres en raison de leurs vertus et de leurs actes. C'est la raison pour laquelle l'Imâm al-Dahhâk a affirmé que les croyants placés dans une position plus élevée seront capables de ressentir la supériorité de leur rang. Dans un *hadîth*, le Prophète ﷺ a dit que cette élite des croyants sera privilégiée dans la mesure où elle sera installée dans des *ghuraf* (chambres spéciales) qui ressembleront à des étoiles dans le ciel, comme nous l'avons déjà évoqué. En outre, le Messager d'Allâh ﷺ a enseigné un certain nombre de directives dont le suivi nous permettra d'atteindre ce rang éminent. Le Compagnon Mu'âdh ibn Jabal a ainsi rapporté qu'il avait entendu le Prophète ﷺ dire : « Quiconque accomplit les cinq prières quotidiennes, jeûne le mois de *ramadân* et accomplit le *hajj*, Allâh lui pardonnera – qu'il ait participé à la Hijra (émigration islamique) ou qu'il soit resté à l'endroit où il est né. » En entendant ces mots, Mu'âdh a demandé :

---

[68] Al-Rahmân, 55/50.

« ô Messager d'Allâh, dois-je aller transmettre ceci aux gens ? » Mu'âdh souhaitait faire part de cette nouvelle aux autres Compagnons afin qu'ils sachent que l'accomplissement des obligations minimales de l'Islâm suffirait à assurer leur salut. Mais le Messager d'Allâh ﷺ a répondu : « Non, Mu'âdh, qu'ils s'efforcent et se démènent – car le Paradis a cent degrés, et la distance entre deux degrés différents est égale à la distance entre les Cieux et la Terre. Le plus élevé d'entre eux est le Firdaws, et au-dessus se trouve le Trône. Les fleuves du Paradis coulent de ce point culminant. Ainsi, lorsque vous invoquez Allâh, demandez-Lui donc le Firdaws. » Le croyant ne doit donc jamais se contenter d'accomplir le strict minimum : il doit déployer ses plus grands efforts pour atteindre le Firdaws. En effet, celui qui se contente d'accomplir le niveau le plus faible de bien se prive de tout « tampon » ou garde-fou qui puisse le protéger et l'empêcher de s'égarer hors du droit chemin.

Dans le *hadîth* mentionné plus haut, le Prophète ﷺ affirme que le Paradis se compose de cent niveaux. Certains savants, comme l'Imâm Ibn Taymiyya, estiment que ce chiffre ne doit pas être compris littéralement, car il est ici utilisé comme une figure littéraire pour illustrer la myriade de degrés et de stations que l'on trouve au Paradis. Ce chiffre aurait donc été utilisé par notre bien-aimé Prophète ﷺ dans un sens métaphorique, de la même manière que le *hadîth* qui affirme qu'Allâh possède 99 Noms vise à indiquer le grand nombre de noms et de titres du Créateur. Ibn Taymiyya soutient ainsi que dans ce *hadîth*, le Messager d'Allâh ﷺ voulait simplement expliquer que le Paradis possède de nombreux niveaux différents afin que les croyants soient incités à accomplir le maximum de bonnes actions, le plus régulièrement possible.

Pour atteindre le plus haut degré du Paradis, un musulman doit incarner et personnifier la qualité de la *taqwâ* (conscience d'Allâh) dans toutes ses interactions quotidiennes. À cet égard, l'Imâm al-Dhahabî a déclaré que les gens du Firdaws sont ceux qui « pleurent la nuit auprès d'Allâh et sourient aux gens durant le jour. » Le croyant en quête du Firdaws doit également être une personne d'action et faire preuve de productivité en matière de soutien à la religion d'Allâh. Les traits distinctifs et caractéristiques des personnes d'action sont décrits de manière saisissante dans le verset suivant du Qur'ân :

لَا يَسْتَوِي الْقَٰعِدُونَ مِنَ الْمُؤْمِنِينَ غَيْرُ أُولِي الضَّرَرِ وَالْمُجَٰهِدُونَ فِي سَبِيلِ اللَّهِ بِأَمْوَٰلِهِمْ وَأَنفُسِهِمْ فَضَّلَ اللَّهُ الْمُجَٰهِدِينَ بِأَمْوَٰلِهِمْ وَأَنفُسِهِمْ عَلَى الْقَٰعِدِينَ دَرَجَةً وَكُلًّا وَعَدَ اللَّهُ الْحُسْنَىٰ وَفَضَّلَ اللَّهُ الْمُجَٰهِدِينَ عَلَى الْقَٰعِدِينَ أَجْرًا عَظِيمًا

« Les croyants qui s'abstiennent de lutter – à l'exception de ceux qui en sont dispensés – ne sauraient égaler ceux qui sacrifient leurs biens et leurs vies pour la cause d'Allâh. Allâh a élevé le rang de ceux qui luttent corps et biens par rapport à ceux qui demeurent dans leurs foyers. Mais à chacun Il a promis la plus belle récompense, privilégiant toutefois ceux qui se sacrifient par rapport à ceux qui restent dans leurs foyers, en accordant aux premiers une immense récompense. »[69]

En outre, il existe un certain nombre d'actions extrêmement vertueuses qui permettront de compter parmi les résidents du Firdaws. Par exemple, le Prophète ﷺ a dit, en joignant ses deux doigts :

---

[69] Al-Nisâ, 4/95.

أَنَا وَكَافِلُ اليَتِيمِ فِي الجَنَّةِ كَهاتَين

« Celui qui prend un orphelin en charge et moi-même serons au Paradis comme ceci (ses deux doigts joints). »

Cette récompense indique naturellement que les croyants en question obtiendront l'accès au Firdaws, puisque le Prophète ﷺ se verra accorder la plus haute station du Paradis. Dans un autre *hadîth*, le Messager d'Allâh ﷺ a dit : « Celui qui s'efforce de bien élever deux filles sera à mes côtés au Paradis comme ces deux doigts. »

La prise en charge d'orphelins et l'éducation de ses enfants sont donc deux moyens très efficaces d'atteindre le plus haut niveau du Paradis. Élever un enfant pieux et vertueux est sans aucun doute l'un des meilleurs moyens d'obtenir le salut dans l'Au-delà. Dans un *hadîth* authentique, le Prophète ﷺ a dit : « Allâh élèvera une personne au Paradis et, au cours de son élévation, cette personne demandera : 'ô Seigneur, comment ai-je obtenu tout ceci ?' Allâh dira : 'C'est parce que ton enfant a imploré ton pardon.' » Logiquement, c'est en effet par le biais de l'instruction religieuse qu'il aura reçue de ses parents que cet enfant se sera familiarisé avec le processus de l'*istighfâr* (recherche du pardon d'Allâh). À l'insu des parents, donc, les efforts sincères dont ils auront fait preuve pour inculquer conviction religieuse et sincérité dans le cœur de leurs enfants leur auront permis d'améliorer leur rang dans l'Au-delà.

De même, celui qui mémorise le Qur'ân sera honoré par un rang élevé au Paradis – sa position étant directement proportionnelle à ce qu'il en aura appris par cœur. Cette vertu du Qur'ân est confirmée dans le *hadîth* suivant du

Prophète ﷺ : « L'on demandera à celui qui récite le Qur'ân de le réciter jusqu'au dernier verset qu'il connaît. » Le statut de celui qui mémorise le Qur'ân sera bien entendu encore réhaussé s'il récite régulièrement la Parole d'Allâh et agit selon ses enseignements. Le Messager d'Allâh ﷺ a en effet affirmé que dix bonnes actions seront attribuées au croyant pour chaque lettre (*harf*) du Qur'ân qu'il récite : il est donc presque impossible d'imaginer le nombre de récompenses qui seront attribuées pour chaque verset ou passage qui est activement mis en œuvre !

Un autre groupe de croyants qui atteindra le plus haut niveau du Paradis correspond à une catégorie que l'on pourrait qualifier de « champions de la vérité » – à savoir ceux qui ont supporté les épreuves de ce bas-monde avec persévérance et une confiance inébranlable en Allâh. Les plus grands individus appartenant à ce groupe ne sont autres que les martyrs (*shuhadâ*) qui ont donné leur vie pour défendre la religion d'Allâh : Allâh leur sourira au Jour du Jugement et leur permettra d'entrer au Paradis sans aucune épreuve ni compte à rendre. Aux côtés des martyrs se trouveront les hommes et les femmes qui auront supporté les épreuves générales de ce bas-monde avec persévérance et en acceptant résolument le Décret divin. Les vertus de cette sous-catégorie sont décrites de manière détaillée dans un *hadîth* rapportée dans le Sahîh d'Ibn Hibbân : « Un homme peut certes obtenir un rang auprès d'Allâh qu'il n'est pas en mesure d'atteindre par le biais de ses seules bonnes actions ; Allâh ne cessera alors d'éprouver cet homme jusqu'à ce qu'il atteigne le rang qui lui a été désigné. » En d'autres termes, pour qu'une personne soit récompensée pour sa patience inébranlable, elle doit être soumise à des épreuves. Cette réalité peut être déduite du verset coranique suivant :

أُولَٰئِكَ يُجْزَوْنَ الْغُرْفَةَ بِمَا صَبَرُوا

« Voilà ceux qui, en récompense de leur persévérance, seront admis dans les plus hauts degrés du Paradis. »[70]

La dernière catégorie que nous pouvons citer parmi l'élite des croyants est celle des individus qui aiment sincèrement et de tout cœur Allâh et Son Messager ﷺ. 'Aisha a en effet rapporté qu'un jour, un homme est venu trouver le Prophète ﷺ pour lui dire : « ô Messager d'Allâh, tu m'es plus cher que moi-même, que ma propre famille et que mes enfants. Parfois, lorsque je suis chez moi et que je me souviens de toi, je ne peux m'empêcher de venir vers toi pour te retrouver ; et si je veux te voir, je viens à la mosquée. Mais je me souviens, ô Messager d'Allâh, qu'il viendra un temps où je mourrai ; et je me rends compte que même si j'entre au Paradis, tu seras dans un niveau spécial en compagnie des Prophètes. Je crains donc que même si j'entre au Paradis, je ne puisse plus te voir ! » Ce Compagnon aimait ainsi la présence du Prophète ﷺ plus que toutes les richesses et tous les plaisirs de ce bas-monde, mais il craignait que cette source inestimable de réconfort spirituel ne lui soit plus accessible dans l'Au-delà. Le Prophète ﷺ n'a pas immédiatement répondu à la question de cet homme et a préféré demander à Allâh des précisions. Le verset suivant a alors été révélé :

وَمَنْ يُطِعِ اللَّهَ وَالرَّسُولَ فَأُولَٰئِكَ مَعَ الَّذِينَ أَنْعَمَ اللَّهُ عَلَيْهِمْ مِنَ النَّبِيِّينَ
وَالصِّدِّيقِينَ وَالشُّهَدَاءِ وَالصَّالِحِينَ وَحَسُنَ أُولَٰئِكَ رَفِيقًا

[70] Al-Furqân, 25/75.

« Quiconque obéit à Allâh et au Messager jouira au Paradis de la compagnie de ceux qu'Allâh a comblés de Ses grâces parmi les Prophètes, les croyants sincères, les martyrs et les vertueux. Quelle noble compagnie que celle-ci ! »[71]

Ce verset a ainsi annoncé à cet homme – qui comptait parmi les vertueux et aimait sincèrement le Prophète ﷺ – la bonne nouvelle qu'il serait réuni avec le Messager d'Allâh ﷺ dans l'Au-delà. La même conclusion peut être tirée d'un autre *hadîth* dans lequel un homme est venu trouver le Prophète ﷺ et lui a dit : « ô Messager d'Allâh, la seule chose que j'ai préparée pour le Jour du Jugement, c'est que j'aime Allâh et Son Messager. » Le Prophète ﷺ lui a alors annoncé cette bonne nouvelle :

أَنْتَ مَعَ مَنْ أَحْبَبْتَ

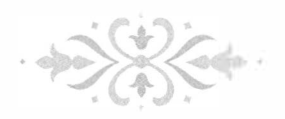
« Tu seras avec ceux que tu aimes. »

En entendant cette parole, Anas ibn Mâlik s'est réjoui et a dit plus tard à ce sujet : « C'est la meilleure des choses que j'ai entendues, car je me suis dit : 'J'aime le Messager d'Allâh ﷺ, j'aime Abû Bakr et j'aime 'Umar.' »

Nous pouvons tirer une leçon majeure et essentielle de ce *hadîth* : le meilleur moyen d'obtenir les plus hauts niveaux du Paradis est d'aimer les personnes les plus aimées d'Allâh – et non les personnes de rang médiocre, ou pire encore. Ainsi, nous pouvons atteindre le plus haut degré du Paradis si nous aimons sincèrement le Messager d'Allâh ﷺ, puisqu'il était le meilleur membre de l'ensemble de la création. Par conséquent, nous

[71] Al-Nisâ', 4/69.

devons aimer le Prophète ﷺ, suivre ses enseignements, obéir à ses commandements et imiter son modèle : c’est ainsi qu’avec la permission d’Allâh, nous serons réunis avec lui au Paradis !

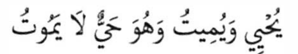




19 – Le marché du Paradis

À bien des égards, ce bas-monde temporaire est un gigantesque marché concurrentiel, au sein duquel les entrepreneurs cherchent à promouvoir des biens, des idées et des notions hédonistes auprès des masses. Mais dans ce contexte de pulsions matérialistes, il existe un groupe très spécial de croyants qui cherchent à s'assurer la possession des biens et des marchandises qu'Allâh a promis dans l'Au-delà. Le Prophète ﷺ a souligné ce point en assurant aux Ansârs médinois qu'ils seraient amplement récompensés, dans l'Au-delà, pour tous les sacrifices qu'ils auront consentis ici-bas pour l'Islâm : « La marchandise d'Allâh est précieuse ; et la marchandise d'Allâh est certes le Paradis. »

Au chapitre 6, nous avons cité la célèbre invocation qu'il convient de prononcer quand nous entrons dans un centre commercial ou un marché. L'une des parties les plus importantes de cette formule vertueuse est la suivante :



« Il donne la vie et la mort ; Il vit et ne meurt pas. »

Cette partie de la *du'â* est fondamentale car elle nous rappelle que, même si nous pensons que le marché est le centre et le cœur de la prospérité économique et humaine, c'est en réalité Allâh seul qui assure notre survie et notre bonheur en ce bas-monde. C'est pour cette raison que le croyant se souvient sans cesse d'Allâh et glorifie Son nom afin de s'enrichir sur tous les plans – aussi bien spirituellement que matériellement. En outre, par le biais de cette invocation, nous nous rappelons que l'Au-delà possède une valeur incommensurable au regard de ce que nous pouvons trouver en ce monde terrestre. Troisièmement, le *hadîth* nous montre que le Paradis possède un nombre infini de stations et de niveaux, puisque le Prophète ﷺ y explique qu'à chaque fois que quelqu'un prononce cette invocation, son statut au Paradis s'élèvera d'un million de rangs. C'est pourquoi, afin de maximiser notre récompense dans l'Au-delà, nous devons veiller à réciter cette *du'â* chaque fois que nous entrons dans un marché ou un centre commercial.

En examinant la Sunna prophétique, nous constatons qu'il existe une juxtaposition intéressante entre le marché et la vertu morale et religieuse. Par exemple, dans un *hadîth,* le Prophète ﷺ nous dit : « Les lieux les plus aimés d'Allâh sont les mosquées, et les lieux les plus détestés d'Allâh sont les marchés. » Le contraste le plus frappant entre ces deux lieux se trouve dans le fait que les premiers sont des lieux de rappel divin, tandis que les seconds sont des endroits d'insouciance. Tandis que les marchés sont des lieux de profit éphémère, les mosquées offrent à leurs visiteurs des dividendes permanents qui s'accumulent dans l'Au-delà. C'est la raison pour laquelle le Prophète ﷺ a expliqué que chaque pas que nous faisons vers la mosquée efface l'un

de nos péchés, est compté comme une bonne action et élève notre rang au Paradis. En outre, dans un verset important, Allâh indique que l’accomplissement de la prière à la mosquée est une entreprise qui est en réalité bien plus rentable que n’importe quelle transaction financière :

يٰٓاَيُّهَا الَّذِيْنَ اٰمَنُوْٓا اِذَا نُوْدِيَ لِلصَّلٰوةِ مِنْ يَّوْمِ الْجُمُعَةِ فَاسْعَوْا اِلٰى ذِكْرِ اللّٰهِ
وَذَرُوا الْبَيْعَ ذٰلِكُمْ خَيْرٌ لَّكُمْ اِنْ كُنْتُمْ تَعْلَمُوْنَ

« Vous qui croyez ! Dès qu’est lancé l’appel à la prière du vendredi, empressez-vous d’aller écouter les paroles d'Allâh. Mettez un terme à vos transactions. Voilà qui est préférable pour vous, si seulement vous saviez. »[72]

Il convient donc d’entrer à la mosquée dans un état de conscience d’Allâh, de quiétude et de révérence totale : tout le temps que nous y passons et chaque pas que nous faisons pour y parvenir améliorent notre relation avec notre Créateur et accroissent nos perspectives de félicité éternelle dans l’Au-delà. Ainsi, en cas de conflit entre nos intérêts religieux et nos intérêts mondains, il convient toujours de donner la priorité aux premiers. C’est pourquoi Allâh dit, plus loin dans la sourate al-Jumu’a :

وَاِذَا رَاَوْا تِجَارَةً اَوْ لَهْوَا انْفَضُّوْٓا اِلَيْهَا وَ تَرَكُوْكَ قَآئِمًا قُلْ مَا عِنْدَ اللّٰهِ خَيْرٌ
مِّنَ اللَّهْوِ وَ مِنَ التِّجَارَةِ وَ اللّٰهُ خَيْرُ الرّٰزِقِيْنَ

« Entrevoient-ils quelque profit ou quelque divertissement, ils se dispersent en te laissant debout. Dis-leur : ‘La récompense d'Allâh est bien meilleure

---

[72] Al-Jumu’a, 62/9.

que tous les divertissements et que tous les profits. Et Allâh est le plus généreux des pourvoyeurs.' »[73]

Pour illustrer les pièges de la richesse et des désirs mondains, le grand Compagnon Abû Hurayra disait : « Si l'on distribuait de la viande ou de l'argent à la mosquée, les gens s'y précipiteraient. » Un jour, dans une spectaculaire tentative d'appeler les gens à se rendre à la mosquée, Abû Hurayra est entré sur la place du marché et y a proclamé : « L'héritage du Prophète ﷺ est distribué à la moquée ! » À ces mots, les marchands comme les clients se sont précipités vers la mosquée dans l'espoir d'obtenir quelque bien ou richesse ; mais dès qu'ils y sont entrés, ils ont été surpris de constater qu'aucune marchandise n'était distribuée : le lieu de culte n'était empli que de cercles d'apprentissage où l'on enseignait diverses sciences religieuses. Interloqués par ce spectacle, ils ont alors demandé des explications à Abû Hurayra, car ils ne voyaient rien de tangible – en termes de valeur monétaire – en train d'être distribué. Abû Hurayra leur a alors demandé : « Qu'y avez-vous trouvé ? » Ils ont répondu : « Nous avons trouvé des cercles de savoir et d'apprentissage. » Abû Hurayra a alors laconiquement répondu : « Tel est l'héritage du Prophète ﷺ ! » À la lumière de ce récit, nous pouvons logiquement en déduire que le savoir religieux est l'héritage du Prophète ﷺ : il est plus précieux que toutes les richesses de ce bas-monde, puisqu'il nous profite à la fois dans ce monde et dans l'Au-delà.

Le Paradis possèdera sa propre place de marché qui sera libre de toutes les distractions et autres impulsions matérialistes de ce bas-monde. Sa'îd ibn al-Musayyib a

---

[73] Al-Jumu'a, 62/11.

rapporté qu'un jour, il a croisé Abû Hurayra, qui lui a dit : « Invoque Allâh pour qu'Il nous réunisse ensemble sur la place du marché du Paradis. » Surpris par cette requête, Ibn al-Musayyib a demandé : « Y aura-t-il un marché au Paradis ? » Abû Hurayra a répondu : « Oui, en effet. Le Messager d'Allâh ﷺ m'a informé que lorsque les gens du Paradis y entreront, ils y seront placés en fonction de leurs actes. Et il leur sera accordé la permission de rencontrer Allâh au cours d'une période qui correspondra au vendredi. » Ainsi, tout comme en notre monde temporel, le vendredi sera également le plus beau jour de la semaine au Paradis, car les croyants se rassembleront sur cette extraordinaire place du marché et seront bénis par la vision béatifique de leur Seigneur. Mais à l'inverse de ce qui se passe en ce bas-monde, où nous devons abandonner tout commerce ou travail pour nous rendre à la mosquée et y accomplir la prière du vendredi, au Paradis, les croyants se rencontreront au sein d'un grand marché. Abû Hurayra a poursuivi son récit en ajoutant que le Prophète ﷺ a encore dit, au sujet de ce marché démesuré : « Il y aura, au Paradis, un marché que les gens visiteront tous les vendredis, et Allâh enverra sur eux un vent qui soufflera du musc sur leurs visages et leurs vêtements, ce qui accroîtra leur beauté et leur bonté. Et lorsqu'ils rentreront chez eux auprès de leur famille, les membres de leur foyer leur diront : 'Par Allâh, vous avez gagné en beauté et en bonté !' Et ils répondront à leur tour à leur famille : 'Par Allâh, vous aussi, vous avez gagné en beauté et en bonté !' »

Cette place du marché sera dotée d'un stock illimité – c'est-à-dire qu'elle possèdera tous les produits et aliments imaginables au monde. Aucun croyant ne sera non plus limité par un budget spécifique : il lui sera

permis de choisir autant de produits et de marchandises qu'il le souhaitera. Ainsi, au sein de la Demeure de la félicité éternelle, aucun croyant ne sera soumis aux contraintes conventionnelles qui existent dans le monde limité qui est actuellement le nôtre.





20 – Rencontrer les Compagnons du Prophète ﷺ au Paradis

Le plus beau quartier du Paradis sera naturellement celui du Prophète ﷺ, qui accueillera tous les honorables membres de sa famille bénie, ainsi que les lignées des autres Prophètes, telles que celle de ‘Imrân. Les petits-fils du Prophète ﷺ seront les chefs des jeunes du Paradis, tandis que d’autres Prophètes et lumineuses figures joueront des rôles secondaires.

Dans un *hadîth* authentique, le Prophète ﷺ a dit :

الحَسَنُ وَالحُسَيْنُ سَيِّدَا شَبَابِ أَهْلِ الجَنَّةِ، إِلَّا ابْنَي الخَالَةِ عِيسَى ابْنِ مَرْيَمَ وَيَحْيَي بْنِ زَكَرِيَّا، وَفَاطِمَةُ سَيِّدَةُ نِسَاءِ أَهْلِ الجَنَّةِ، إِلَّا مَا كَانَ مِنْ مَرْيَمَ بِنْتِ عِمْرَانَ

« Al-Hasan et al-Husayn seront les deux seigneurs des jeunes du Paradis, à l’exception des deux cousins ‘Issâ ibn Maryam et Yahyâ ibn Zakariyyâ. Et Fâtima sera la maîtresse de toutes les femmes du Paradis, à l’exception de Maryam, fille de ‘Imrân. »

Maryam est considérée comme une exception en raison du statut très élevé qui lui est conféré par cette parole divine :

إِنَّ اللَّهَ اصْطَفَاكِ وَطَهَّرَكِ وَاصْطَفَاكِ عَلَىٰ نِسَاءِ الْعَالَمِينَ

« En vérité, Allâh t'a élue, purifiée et préférée à toutes les femmes de l'univers. »[74]

Ainsi, le plus haut degré du Paradis sera octroyé à la famille du Messager d'Allâh ﷺ ainsi qu'à celle de 'Imrân. Dans un autre *hadîth* important, le Prophète ﷺ a énuméré les identités des dirigeantes du Paradis : « Les chefs des femmes du Paradis sont au nombre de quatre : Maryam, Fâtima, Asiya et Khadîja. » Chacune de ces femmes pieuses et vertueuses disposait de ses propres vertus spécifiques. Ainsi, Maryam était une femme pure et chaste qui a mené une vie d'adoration d'Allâh et réfuté les ignobles calomnies dont elle faisait l'objet grâce à l'intervention divine. Fâtima était celle qui ressemblait le plus au Messager d'Allâh ﷺ, son père, en termes de caractère et d'attributs physiques. Asiya a sacrifié tout le confort matériel du palais de Pharaon, son époux, afin de préserver sa foi en Allâh, tout en demandant à son Créateur de lui bâtir une maison plus honorable au Paradis. Khadîja a été la première femme à embrasser l'Islâm auprès du Prophète ﷺ, et elle a été son plus grand soutien face à l'adversité et aux oppositions à sa mission, jusqu'à sa mort. Durant la sombre période préislamique connue sous le nom de Jâhiliyya (littéralement, l'ère de l'Ignorance), Khadîja possédait une merveilleuse demeure devant laquelle avait été élevé un pavillon de soie époustouflant. Elle était donc extrêmement riche et jouait un rôle actif dans un certain nombre d'entreprises commerciales. Malgré tout, même du temps de la Jâhiliyya, elle était connue pour sa générosité : elle soutenait non seulement activement les personnes

---

[74] Al-'Imrân, 3/42.

démunies qui vivaient dans son voisinage, mais elle offrait également de l'argent aux célibataires afin qu'ils puissent se marier. À la lumière de ses nombreux sacrifices et efforts pour servir l'Islâm, Khadîja sera récompensée, au Paradis, par une exquise maison de perles au sein de laquelle elle résidera avec le Messager d'Allâh ﷺ. Asiya, l'épouse de Pharaon, et la famille de 'Imrân vivront aussi dans le même quartier, chacun d'entre eux dans sa propre demeure. Les résidences des autres épouses du Prophète ﷺ, qui seront récompensées par des demeures spéciales (*hujurât*), se trouveront aussi dans le même secteur.

Allâh a promis aux épouses du Prophète ﷺ la meilleure des récompenses dans ce verset :

وَمَن يَقْنُتْ مِنكُنَّ لِلَّهِ وَرَسُولِهِ وَتَعْمَلْ صَالِحًا نُّؤْتِهَا أَجْرَهَا مَرَّتَيْنِ وَأَعْتَدْنَا لَهَا رِزْقًا كَرِيمًا

« En revanche, à celle d'entre vous qui obéira à Allâh et à Son Messager, et qui fera le bien, Nous accorderons une double récompense et réserverons un don généreux. »[75]

Le grand exégète Ibn Kathîr a commenté ce verset en affirmant que la récompense promise est une allusion au point le plus élevé du Paradis, connu sous le nom d'*al-'illiyyîn*. Les appartements des femmes du Prophète se trouveront à ce niveau spécifique – un spectacle qui éblouira tous les observateurs. Dans ce même secteur se trouveront également les résidences d'*al-'ashara al-mubashsharûn* – les dix Compagnons à qui le Paradis a été promis par le Prophète ﷺ. Cette illustre liste se compose des nobles personnages suivants : Abû Bakr, 'Umar, 'Uthmân, 'Alî, Talha, Zubayr, 'Abd al-Rahmân

---

[75] Al-Ahzâb, 33/31.

ibn ‘Awf, Sa’d ibn Abî Waqqâs, Sa’îd ibn Zayd et Abû ‘Ubayda ibn al-Jarrâh. Les chefs de ce groupe seront Abû Bakr et ‘Umar, ce qui leur vaudra des palais supérieurs. Lors de son voyage nocturne miraculeux d’al-Isrâ’ wa-l-Mi’râj, le Prophète ﷺ a traversé les plaines du Paradis et aperçu un grand palais doré. Le Prophète a supposé qu’il avait été construit pour lui et demandé à Jibrîl s’il pouvait y pénétrer. Cependant, Jibrîl lui a répondu : « Il s’agit en réalité de la résidence de ‘Umar ibn al-Khattâb. » En narrant cette histoire, le Prophète ﷺ a dit : « Je me suis alors rappelé à quel point ‘Umar était un homme jaloux, et j’ai donc immédiatement quitté la résidence. » Cette parole a fait abondamment pleurer ‘Umar, qui a dit :

أَعَلَيْكَ أَغَارُ يَا رَسُولَ اللهِ

« Quelqu’un peut-il être jaloux de toi, ô Messager d’Allâh ? »

Quant à Talha et Zubayr, ils seront dotés de merveilleux palais à proximité immédiate du Prophète ﷺ. Dans un *hadîth* authentique, le Prophète ﷺ a en effet dit :

طَلْحَةُ وَالزُّبَيْرُ جَارَايَ فِي الجَنَّةِ

« Talha et Zubayr seront mes voisins au Paradis. »

Il en sera ainsi car ces deux Compagnons ont joué un rôle primordial dans la défense du Prophète ﷺ lors de la dernière phase de la bataille d’Uhud. Alors que les lignes musulmanes s’étaient brisées et que les polythéistes cherchaient à attaquer le Prophète ﷺ en personne, Zubayr ibn al-‘Awwâm s’est avancé, l’épée à la main, pour repousser leur avancée. Au cours de cette même bataille épique, Talha s’est dressé comme un

bouclier humain pour que toutes les flèches qui visaient le Prophète ﷺ le touchent lui, plutôt que le Messager d'Allâh ﷺ : c'est pour cette raison qu'il a reçu le surnom de « *shahîd* (martyr) qui marche ».

Au même niveau du Paradis, nous retrouverons aussi les meilleurs membres des *shuhadâ'* (martyrs) de la première génération de l'Islâm – une illustre liste qui comprend notamment Hamza ibn 'Abd al-Muttalib et Ja'far ibn Abî Tâlib, qui ont été respectivement tués lors des batailles d'Uhud et de Mu'tah. Le Prophète ﷺ a en effet vu en rêve Ja'far qui volait élégamment dans le ciel du Paradis : deux ailes avaient pris la place de ses mains, qu'il avait perdues lors de la bataille de Mu'tah. Quant à Hamza, il l'a vu allongé sur un sublime divan, dans un état de béatitude absolue. Le Prophète ﷺ a également pu observer les résidences et les serviteurs d'autres martyrs. Par exemple, lors de sa visite du Paradis, il a été accueilli par une jeune servante et lui a demandé : « À qui appartiens-tu ? » Elle a répondu : « À Zayd ibn Hâritha. » De même que Ja'far ibn Abî Tâlib, Zayd ibn Hâritha a été tragiquement tué lors de la bataille de Mu'tah, alors qu'il dirigeait l'armée islamique contre les Romains et leurs alliés arabes.

Un autre éminent Compagnon qui se verra également attribuer un palais au sommet du Paradis ne sera autre que Sa'd ibn Mu'âdh, qui était un chef des Ansârs et l'un des plus fervents partisans du Prophète ﷺ sur le champ de bataille et dans les affaires diplomatiques. Lorsque Sa'd est décédé, le Prophète ﷺ a dit : « Le Trône d'Allâh a tremblé de joie lorsque l'âme de Sa'd est revenue (au Ciel). » Lors d'une occasion particulière, le Prophète ﷺ portait un splendide vêtement qui lui avait été offert par un monarque étranger, et les Compagnons ont été

stupéfiés par sa beauté et son élégance. Après avoir observé leurs réactions, le Prophète ﷺ a dit : « Trouvez-vous ce vêtement beau ? Par Allâh, le mouchoir de Sa'd ibn Mu'âdh au Paradis est meilleur que ce vêtement ! »

Au cours de la bataille de Badr, un jeune Compagnon du nom de Hâritha ibn Surâqa a été tragiquement tué d'un coup de flèche fatal. Sa mère, qui s'inquiétait de son sort dans l'Au-delà, s'est un jour approché du Prophète ﷺ pour lui demander : « ô Messager d'Allâh ! Informe-moi de ce qu'il est advenu de mon fils. S'il est au Paradis, je ferai preuve de patience ; mais s'il n'y est pas, alors je continuerai à me morfondre. » Le Prophète a répondu : « ô Umm Hâritha ! Le Paradis ne consiste pas en un seul niveau. Ton fils n'est pas seulement entré au Paradis : il est aussi monté au degré le plus élevé du Paradis, que l'on connaît sous le nom d'*al-Firdaws al-A'lâ*. »

Une autre catégorie de croyants vertueux qui accèderont au plus haut degré du Paradis seront les chercheurs sincères de vérité. Le noble Compagnon 'Abd Allâh ibn Salâm est le parfait exemple de cette catégorie d'élite : initialement rabbin de la communauté juive de Médine, il a embrassé l'Islâm dès que le Prophète ﷺ a émigré dans sa ville et transmis son message à ses habitants. Au vu de son adhésion sincère à la foi musulmane, le Prophète ﷺ a dit : « 'Abd Allâh ibn Salâm sera le dixième des dix premiers à entrer au Paradis. » En outre, le Prophète ﷺ a encore donné à ce Compagnon la bonne nouvelle de l'entrée au Paradis dans un certain nombre d'autres *hadîths*.

Aux côtés de cette catégorie se trouvent les individus qui ont défendu le monothéisme en tant que croyance

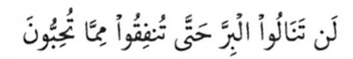
religieuse mais qui sont morts avant l'avènement de l'Islâm et de la mission prophétique. La principale figure que nous pouvons citer dans cette catégorie est celle de Zayd ibn 'Amr ibn Nufayl. Cet homme a rejeté le modèle polythéiste qui dominait alors la péninsule arabique et prêché l'appel abrahamique à l'unicité absolue d'Allâh, à une époque où personne ne croyait en l'unicité d'Allâh ni n'en parlait. En raison de l'inébranlable fermeté de Zayd dans sa foi, le Messager d'Allâh ﷺ a dit : « Lorsque les différentes nations seront alignées derrière leurs Prophètes, Zayd ibn 'Amr formera une nation à lui tout seul. » Dans un autre *hadîth*, le Messager d'Allâh ﷺ a dit : « Je suis entré au Paradis et j'y ai constaté que Zayd ibn 'Amr ibn Nufayl possédait deux niveaux du Paradis pour lui tout seul. »

Waraqa ibn Nawfal est une autre personnalité mecquoise de premier plan qui avait rejeté le polythéisme et affirmé l'unicité d'Allâh. Waraqa était un homme frêle et très âgé lorsque la Révélation est descendue pour la première fois, et il n'avait donc pas la force d'apporter un soutien physique à l'appel du Prophète ﷺ : il a cependant attesté de la qualité de Messager d'Allâh du Prophète ﷺ et lui a apporté des paroles de soutien avant sa mort. En raison de sa ferme croyance en l'unicité d'Allâh, Waraqa se verra lui aussi conférer l'une des meilleures places du Paradis. Dans un *hadîth*, le Prophète ﷺ a en effet dit : « Ne dites pas de mal de Waraqa, car j'ai vu qu'il possède un ou deux jardins au Paradis pour lui seul. »

Le Firdaws accueillera aussi les croyants qui auront servi avec diligence le Prophète ﷺ et glorifié le nom d'Allâh tout au long de leur vie. Le meilleur exemple d'une telle figure n'est autre que Bilâl ibn Rabâh, qui se

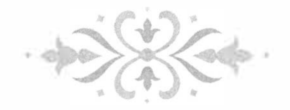
verra attribuer le titre de *sayyid al-mu'adhdhinîn* (« maître des muezzins ») au Jour du Jugement. Au sujet du statut de Bilâl dans l'Au-delà, le Prophète ﷺ a dit : « Je suis entré au Paradis et j'ai entendu des pas devant moi. J'ai demandé : 'ô Jibrîl, quel est ce bruit ?' Il a répondu : 'Ce sont les pas de Bilâl'. » Les savants ont explicité le sens étonnant de ce récit en précisant qu'à Médine, Bilâl précédait le Prophète ﷺ à la mosquée, puisqu'il y entrait un peu plus tôt pour proclamer l'appel à la prière (*adhân*) avant chaque prière en congrégation.

Un autre groupe de Compagnons à qui sera conféré le plus haut degré du Paradis sera constitué de croyants qui auront saisi toutes les occasions d'accomplir de bonnes actions et de servir le Prophète ﷺ. Dans cette catégorie, nous pouvons prendre en considération un *hadîth* dans lequel le Prophète ﷺ a dit : « Je me suis vu entrer au Paradis, et j'ai aussitôt vu Umm Sulaym » (l'épouse d'Abû Talha et la mère d'Anas ibn Mâlik). Plusieurs raisons expliquent la raison pour laquelle cette famille a obtenu cet enviable privilège dans l'Au-delà : par exemple, Umm Sulaym a chargé son fils Anas, qui était un jeune garçon à cette époque, de servir le Prophète ﷺ et de répondre à ses besoins. De plus, Abû Talha a obtenu une immense bénédiction – pour lui-même et sa famille – en offrant son jardin pour l'amour d'Allâh et de Son Messager ﷺ. Grâce à ce généreux acte de charité, Abû Talha et sa famille seront bénis par un jardin éternel dans l'Au-delà. Cet acte d'altruisme était si remarquable qu'il a d'ailleurs été indirectement loué par le verset coranique suivant :



« Vous n’atteindrez la piété que lorsque vous offrirez par charité les biens qui vous sont les plus chers. »[76]

En raison de leurs immenses sacrifices et de leur engagement total à l’égard de l’appel prophétique, ces personnalités étaient l’incarnation de l’esprit islamique. Même si nous ne pourrons jamais atteindre leur niveau de dévouement et de loyauté, nous devons au moins nous efforcer d’imiter leur noble exemple et de suivre leur voie : c’est ainsi que nous serons unis avec eux au sein du Jardin éternel !



---

[76] Al-‘Imrân, 3/92.

Le croyant ne doit jamais se contenter d'accomplir le strict minimum de bonnes actions : il doit faire preuve des plus grands efforts pour atteindre le plus haut degré du Paradis – le Firdaws – et implorer Allâh de lui accorder cet honneur.





21 – Rencontrer les Anges au Paradis

Aucun croyant ne peut contester le fait qu'être entouré d'Anges est une extraordinaire bénédiction, car ce sont des êtres purs qui louent constamment Allâh et prient pour les pieux et les vertueux. L'une des raisons pour lesquelles les dix dernières nuits du mois de *ramadân* sont exceptionnellement sanctifiées est d'ailleurs le fait que la présence des Anges sur Terre augmente alors de manière exponentielle. De plus, lorsqu'un croyant accomplit une bonne action, Allâh le loue en présence de Ses Anges les plus rapprochés, qui aiment alors tous ce croyant. Dans l'Au-delà, les interactions du croyant avec ces lumineux amis d'Allâh se poursuivront. Par exemple, le gardien de l'Enfer est un Ange du nom de Mâlik – dont le nom est le participe actif du mot arabe *mulk*, qui fait référence à la force, à la souveraineté et à la puissance. Cet Ange aura une apparence hideuse qui horrifiera les résidents de l'Enfer. Le Paradis aura également son propre gardien, mais à l'inverse de son homologue Mâlik, il sera doté d'une belle et joyeuse apparence. Ibn al-Qayyim et Ibn Kathîr ont rapporté que le nom de cet Ange sera Ridwân. Puisque ce dernier nom est dérivé du mot *ridâ* (« plaisir »), ceci indique que la rencontre avec le gardien du Paradis ne fera qu'accroître la satisfaction et le bonheur des croyants.

L'expérience des croyants sera encore embellie par la présence d'autres Anges au sein des différents degrés et stations du Paradis. À cet égard, l'Imâm Ibn Kathîr a dit : « Parmi les Anges, certains seront en charge du Paradis et d'autres seront chargés de préparer les honneurs pour ses résidents. » À la lumière de cette parole, nous pouvons en déduire que des Anges préparent actuellement le Paradis pour ses futurs résidents : certains cultivent ses terres et ses jardins, tandis que d'autres préparent les présents, les repas et les palais de ses habitants. L'Imâm Ibn Kathîr a ainsi résumé ce processus de préparation : « Tous ces Anges anticipent l'entrée de ses occupants, et ils ont préparé pour nous ce que nul œil n'a jamais vu, ce que nulle oreille n'a jamais entendu et ce qu'aucun esprit n'a jamais imaginé. »

Nous pouvons diviser les Anges de l'Au-delà en plusieurs catégories formelles. En premier lieu, il existera un groupe d'Anges dont la seule fonction sera de proclamer les annonces d'Allâh : ces déclarations consisteront en des paroles divines qui seront des plus agréables pour les gens du Paradis. Un autre groupe d'Anges sera simplement chargé de congratuler et complimenter régulièrement les habitants du Paradis. Ce rôle a été magnifiquement décrit dans le verset coranique suivant, dans lequel Allâh dit :

وَالْمَلَائِكَةُ يَدْخُلُونَ عَلَيْهِم مِّن كُلِّ بَابٍ سَلَامٌ عَلَيْكُم بِمَا صَبَرْتُمْ فَنِعْمَ عُقْبَى الدَّارِ

« Et les Anges s'introduiront auprès d'eux par toutes les portes et les accueilleront par ces mots : 'La paix soit avec vous ! Recevez ici le prix de votre constance. Heureux séjour que celui du Paradis !' »[77]

---

[77] Al-Ra'd, 13/23-24.

Il y aura également d'autres Anges dont le rôle sera exclusivement de servir les habitants du Paradis et de veiller à ce que tous leurs besoins soient satisfaits. Ils salueront les occupants du Paradis de façon récurrente, répondront à leurs demandes et leur fourniront tous les services souhaités, quelle que soit l'heure de la journée. L'expérience du Paradis sera encore embellie aux yeux des croyants par la présence de leurs chefs tels que Mîkâ'îl, Isrâfil et Jibrîl, ce dernier étant connu sous le nom de *Sayyid al-Malâ'ika* (« le seigneur des Anges »). Dans le Qur'ân, ces Anges sont honorés par le fait qu'Allâh prête serment par chacun d'entre eux :

فَٱلْمُقَسِّمَٰتِ أَمْرًا

« Par les Anges qui répartissent les commandements ! »[78]

Jibrîl, qui apportait la Révélation à notre Prophète bien-aimé ﷺ en ce bas-monde, est un Ange majestueux qui possède plus de 600 ailes parées de rubis et de perles. Dans la Demeure de la félicité éternelle, nous aurons l'occasion de poser à Jibrîl des questions directes et spécifiques au sujet de la nature de la Révélation, de ses interactions avec le Prophète ﷺ ou encore de la manière dont le Paradis a été façonné par Allâh. En outre, l'Ange Mîkâ'îl, que l'on surnomme *Malak al-Rahma* (« l'Ange de la Miséricorde »), pourra expliquer aux gens du Paradis comment il faisait descendre vents et pluies sur les habitants du bas-monde avec la permission de son Seigneur. De plus, les croyants pourront librement interagir et converser avec l'Ange béni Isrâfil : cet Ange possède une sublime voix et sera également chargé de

---

[78] Al-Dhâriyât, 51/4.

souffler dans le *sûr* (« Corne ») au Jour du Jugement, ce qui ramènera à la vie tous les êtres humains morts sur Terre. Au Paradis, toutefois, leur rôle sera de divertir les croyants par leur voix aussi impressionnante qu'agréable. Tout en profitant des plaisirs du Paradis, les croyants seront également salués par *Malak al-Mawt* (« l'Ange de la Mort »), qui sera désormais dans un état d'esprit tout à fait différent et bien plus joyeux !

Au Paradis, les croyants jouiront encore de la compagnie de tous les Anges qui les auront accompagnés et entourés dans leur vie terrestre. Au sein du monde temporel, ces Anges protégeaient les musulmans du mal tout en les incitant à accomplir des actes de bien. Dans l'Au-delà, ils agrémenteront l'expérience du Paradis par leur belle présence et leur luminescence. La preuve de leur présence perpétuelle se trouve dans le Qur'ân, car Allâh y confirme que les Anges s'adresseront ainsi au croyant lorsque son âme quittera ce bas-monde :

نَحْنُ أَوْلِيَاؤُكُمْ فِي الْحَيَاةِ الدُّنْيَا وَفِي الْآخِرَةِ ۖ وَلَكُمْ فِيهَا مَا تَشْتَهِي
أَنفُسُكُمْ وَلَكُمْ فِيهَا مَا تَدَّعُونَ

« Nous étions vos gardiens ici-bas et serons vos compagnons dans l'Au-delà où tous vos désirs seront exaucés et tous vos vœux comblés. »[79]

Alors que, dans le monde temporel, le croyant ne pouvait pas voir ces Anges qui étaient pourtant ses plus fidèles compagnons, il aura la capacité de les percevoir et de leur parler au Paradis. Lors de ces discussions dans l'autre monde, les Anges se souviendront de moments particuliers qu'ils ont partagés avec les croyants – par

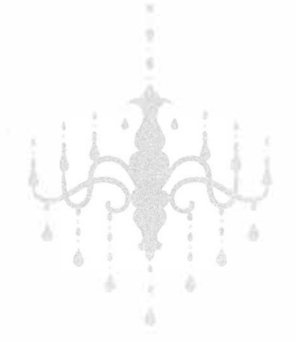
---

[79] Fussilat, 41 / 31.

exemple, les épisodes fatidiques où ils les ont protégés d'un danger ou leur ont accordé une forme ou une autre de bénédiction grâce à leurs invocations et leurs prières. Les croyants seront stupéfiés par ces épisodes passés, car ils prendront alors conscience de tous les moments où Allâh leur aura évité des accidents ou des maladies en dépit de leur inconscience. D'autres Anges encore s'approcheront des croyants et leur rappelleront les *du'âs* particulières qu'ils ont prononcées en ce bas-monde et qu'Allâh a vantées au sein de sa Cour céleste. Un autre groupe d'Anges incitera les croyants à se rappeler des invocations spécifiques qu'ils auront prononcées lors de la Nuit du Destin (*Laylat al-Qadr*) ou dans d'autres rassemblements, et qui leur auront permis d'obtenir le pardon d'Allâh. Ces merveilleux souvenirs pousseront les croyants à se réjouir et à célébrer la grandeur d'Allâh, car ils prendront conscience du fait que chaque acte de bien a été enregistré et pris en considération !



Alors que, dans ce bas-monde, le croyant ne peut voir les Anges qui l'entourent, il aura la capacité de les percevoir et de leur parler au Paradis : lors de ces discussions, les Anges se souviendront des moments de la vie des croyants où ils les ont bénis ou protégés.





22 – Des animaux au Paradis ?

Nos expériences concrètes en ce bas-monde nous ont appris que le bonheur et le confort ne proviennent pas uniquement de nos expériences interpersonnelles, mais également de nos interactions avec d'autres créatures telles que les animaux – ce qui explique le phénomène des animaux de compagnie, à travers lequel les êtres humains possèdent et vivent aux côtés d'une myriade d'espèces animales à des fins de divertissement et de sérénité. Au Paradis, les croyants connaîtront une extension de ce phénomène, car Allâh créera un type spécifique d'espèces animales qui renforcera notre quiétude et notre sérénité au sein des jardins des délices. Ces animaux ne peuvent être décrits comme des animaux de compagnie au sens conventionnel du terme, puisqu'il s'agira d'êtres célestes. Dans un *hadîth* authentique, le Prophète ﷺ a dit : « Par Celui qui tient mon âme entre Ses mains, lorsque les croyants sortiront de leurs tombes, ils seront accueillis par des chamelles blanches dotées d'ailes et de selles en or. Les lacets de leurs sabots brilleront de mille feux, et chacun de leurs pas s'étendra aussi loin que porte la vue. » À la lecture de ce *hadîth*, nous pouvons conclure que les animaux octroyés aux croyants seront similaires à l'extraordinaire mule connue sous le nom de Burâq que le Prophète ﷺ a

chevauchée lors de son voyage nocturne miraculeux, al-Isrâ' wa-l-Mi'râj. Certains croyants recevront même de nombreuses bêtes de ce type. Dans un *hadîth*, le Compagnon Abû Mas'ûd a en effet rapporté : « Un homme a amené au Prophète ﷺ une chamelle à laquelle on avait passé une corde dans l'anneau nasal. Il a dit : 'ô Messager d'Allâh, je donne ceci au nom d'Allâh.' Le Prophète ﷺ a alors dit : 'Au Jour du Jugement, tu auras 700 chamelles, chacune d'entre elles ayant une corde passée dans son anneau nasal, au Paradis.' » Cet homme n'avait fait don que d'une seule chamelle en charité ; mais sur la Balance (Mîzân) du Jour du Jugement, elle en vaudra 700 ! En outre, après son entrée au Paradis, cet homme sera encore doté de 700 animaux célestes qu'il pourra chevaucher au Paradis comme et quand il le souhaite.

Toutefois, il se pourra naturellement que certains croyants préfèrent d'autres animaux que les chameaux. Pourront-ils disposer de la possibilité d'interagir avec les animaux de leur choix et de les monter ? Cette question a été soulevée par un Bédouin, qui est allé voir le Prophète ﷺ et lui a demandé :

يَا رَسُولَ اللهِ إِنِّي أُحِبُّ الخَيْلَ، أَفِي الجَنَّةِ خَيْلٌ

« Ô Messager d'Allâh ! Je suis un homme qui aime les chevaux. Y aura-t-il des chevaux au Paradis ? »

En réponse à cette requête, le Prophète ﷺ a dit :

إِنْ أُدْخِلْتَ الجَنَّةَ أُتِيتَ بِفَرَسٍ مِنْ يَاقُوتَةٍ لَهُ جَنَاحَانِ،
فَحُمِلْتَ عَلَيْهِ ثُمَّ طَارَ بِكَ حَيْثُ شِئْتَ

« Si tu es admis au Paradis, un cheval à deux ailes incrustées de rubis te sera amené, puis tu seras porté sur lui. Il t'emmènera où tu voudras. »

En outre, nombre d'autres animaux aussi majestueux qu'exotiques se trouveront également au Paradis. Par exemple, certains *hadîths* confirment qu'une myriade de sublimes oiseaux – dont le cou sera aussi long que celui d'une girafe – se trouveront autour de la source bénie du Prophète ﷺ, connue sous le nom d'al-Kawthar. Ces créatures volantes dépasseront en beauté tous les fascinants oiseaux que nous avons pu voir en cette vie d'ici-bas – flamants roses, perroquets ou colibris. De plus, un autre *hadîth* affirme encore que l'horizon du Paradis sera embelli par des papillons d'or scintillant, un spectacle qui éblouira le regard de tous les observateurs. Il est possible que ces papillons possèdent également des couleurs brillantes que nul œil humain n'avait jamais vues ici-bas et qu'aucun intellect n'a perçues en ce monde.

Outre la présence d'animaux domestiques apprivoisés, d'oiseaux exotiques et d'insectes scintillants, les habitants du Paradis seront également servis par des serviteurs célestes dont l'apparence sera éternellement jeune. Au sujet de la beauté éblouissante de ces serviteurs, Allâh dit dans le Qur'ân :

وَيَطُوفُ عَلَيْهِمْ وِلْدَانٌ مُّخَلَّدُونَ إِذَا رَأَيْتَهُمْ حَسِبْتَهُمْ لُؤْلُؤًا مَّنثُورًا

« Parmi eux circuleront des serviteurs d'une éternelle jeunesse que l'on prendrait pour des perles éparpillées. »[80]

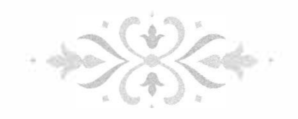
---

[80] Al-Insân, 76/19.

Ainsi, ces serviteurs seront d'une telle beauté et d'une telle élégance qu'un observateur pourrait les méprendre pour des perles scintillantes. Un certain nombre d'ouvrages d'exégèse coranique mentionnent d'ailleurs le fait que lorsque les croyants entreront au Paradis, ils seront accueillis et reçus par 70.000 serviteurs, chacun d'entre eux apparaissant sous la forme d'une perle étincelante. Chaque résident du Paradis disposera du même nombre de serviteurs, qui se tiendront tous à son service pour répondre immédiatement à ses besoins. Si le croyant se promène dans les jardins ou au bord de l'eau, par exemple, il sera toujours suivi de près par ces serviteurs qui veilleront à ce que tous ses besoins soient satisfaits. Selon l'Imâm Ibn al-Qayyim, Allâh a fait usage de la métaphore des « perles éparpillées » pour décrire ces serviteurs « non seulement en raison de leur beauté et de leur charme, mais également pour indiquer leur mouvement constant. » En d'autres termes, ils ne resteront pas immobiles à un endroit donné mais se déplaceront constamment autour des croyants, en tant que serviteurs dévoués.

Au sujet de la méticulosité du service au Paradis, al-Dahhâk a rapporté : « Tandis que l'ami d'Allâh sera assis dans son palais au Paradis, un émissaire d'Allâh viendra lui rendre visite. Ce messager – qui sera un Ange – dira alors au gardien : 'Demande la permission pour l'émissaire d'Allâh de voir l'ami d'Allâh.' » Selon cette narration, le gardien se rendra alors auprès du résident du Paradis et lui dira : « ô ami d'Allâh, voici un émissaire d'Allâh qui demande la permission de te voir. » Le croyant permettra alors à l'Ange d'entrer, et ce dernier se présentera devant lui pour lui offrir une série de cadeaux et de denrées, puis lui dira : « ô ami d'Allâh, Allâh t'envoie Son *salâm* et te dit de manger de

ce plat. » Le croyant pensera, dans un premier temps, déjà connaître ce plat, puisqu'il répondra : « Mais j'en ai déjà mangé. » L'Ange lui répondra alors : « Non ; je t'en prie, mange de ce plat. » Le croyant se conformera à la requête et, en consommant ce plat spécial, il sentira le goût de tous les fruits que l'on peut trouver au Paradis. Dans cette narration, il est étonnant de constater que toute une lignée de serviteurs s'efforcera de faire en sorte que le croyant soit ravi et satisfait ; et il en sera ainsi quel que soit le niveau ou le rang du croyant. En effet, dans un magnifique *hadîth*, Abû Hurayra a rapporté que le Prophète ﷺ a dit : « Le croyant au rang le plus bas au Paradis aura 15.000 serviteurs le matin et le soir ; chaque serviteur aura un devoir spécifique que son homologue ne partagera pas. » Tous ces services seront ainsi fournis en permanence afin de satisfaire les occupants du Paradis. Mais avant que les croyants ne puissent bénéficier de ce niveau de service dans l'Au-delà, ils doivent s'efforcer de servir leurs frères de foi et l'humanité dans son ensemble en ce bas-monde !



Les hymnes et chants de louange récités par les Anges au Paradis surpasseront tous les airs et mélodies que nous connaissons en ce bas-monde. Allâh ordonnera également au Prophète Dâwûd de Le glorifier de sa voix mélodieuse et apaisante.





23 – Les sons du Paradis

Afin d'éviter de tomber dans le péché, le croyant régule fortement ses paroles et ne parle que lorsque la chose est absolument nécessaire. Dans un *hadîth* important à ce sujet, le Prophète ﷺ a ainsi fait l'éloge de celui qui assiste à un rassemblement puis s'en éloigne sans que personne ne le remarque vraiment. 'Umar ibn al-Khattâb a également dit, un jour, que celui qui parle souvent se trompera souvent, et que celui qui se trompe souvent a plus de chances de tomber en Enfer. À la lumière de ces paroles, le croyant doit donc faire preuve de prudence et observer le silence autant que possible afin d'imiter la voie du Prophète ﷺ et des Pieux Prédécesseurs : ce faisant, il en sera récompensé par la sérénité et le silence que l'on trouve au Paradis.

Les Compagnons du Prophète ﷺ ont eux aussi observé le silence et la retenue tout au long de leur vie, bien qu'ils aient été confrontés à de terribles persécutions de la part des polythéistes de Quraysh : nombre d'entre eux auraient pu répondre à leurs ennemis par la dureté et l'arrogance, mais ils ont préféré mener une vie fondée sur l'humilité. Par exemple, malgré son impressionnante richesse, 'Uthmân ibn 'Affân était un homme très humble et modeste ; et malgré son rang inégalé en

termes de lignée et de richesse, la Mère des Croyants Khadîja a toujours fait preuve de la plus grande modestie dans ses rapports avec autrui. C'est en raison de cette attitude qu'elle sera récompensée par une maison au Paradis qui lui conférera le plus haut niveau de quiétude et de sérénité. Le mot utilisé dans le Qur'ân pour décrire ce sentiment de paix absolu est *nasab* : il ne ressemblera à aucun degré de quiétude que l'on peut trouver en ce bas-monde. Nous pouvons déduire cette conclusion du verset coranique suivant :

الَّذِي أَحَلَّنَا دَارَ الْمُقَامَةِ مِن فَضْلِهِ لَا يَمَسُّنَا فِيهَا نَصَبٌ وَلَا يَمَسُّنَا فِيهَا لُغُوبٌ

« (Allâh est Celui) qui, par un effet de Sa grâce, nous a établis dans la Demeure éternelle où nous sommes à l'abri de toute lassitude et de toute peine. »[81]

Cette extraordinaire récompense leur sera conférée en vertu de leur belle patience, car ils auront enduré des années de persécutions et de malheurs en tout genre de la part des polythéistes de Makkah sans jamais se plaindre. Ces Compagnons étaient des parfaits modèles de *'ibâd al-Rahmân* (serviteurs du Très-Miséricordieux) en ce sens qu'ils répondaient au mal par un message de paix. Les musulmans des générations ultérieures doivent donc s'efforcer d'imiter leur état d'esprit en s'abstenantde tenir des proposinjurieux ou malveillants et en évitant tout rassemblement où une personne est calomniée ou dénigrée. En agissant ainsi, ils pourront préserver la pureté inhérente à leur *fitra* (nature originelle), qui répugne de manière innée à se livrer à de tels actes. Puisqu'ils auront observé le silence dans ces affaires et se seront abstenus de tout discours futile,

---

[81] Fâtir, 35/35.

Allâh les récompensera par des jardins éternels dans l'Au-delà, qui seront exempts de tout trouble et de toute agitation. Au sujet de l'état de quiétude que l'on trouvera au Paradis, Allâh dit dans le Qur'ân :

لَّا تَسْمَعُ فِيهَا لَاغِيَةً

« ... où aucune parole futile ne sera prononcée... »[82]

Un autre verset du Qur'ân décrit spécifiquement les personnes qui recevront cette récompense :

الَّذِينَ هُمْ عَنِ اللَّغْوِ مُعْرِضُونَ

« (Bienheureux sont les croyants qui) se détournent dignement de toute futilité (...) »[83]

Ainsi, ceux qui se préservent des vaines paroles en ce bas-monde en seront protégés dans l'Au-delà. Une fois entrés dans les jardins du Paradis, ils recevront la salutation de paix de chaque Ange ou coreligionnaire qui passera auprès d'eux. Au sujet de ces agréables interactions, Allâh dit dans le Qur'ân :

لَا يَسْمَعُونَ فِيهَا لَغْوًا إِلَّا سَلَامًا

« Ils n'y entendront aucune futilité, mais seulement les mots les plus agréables : 'La paix soit avec vous.' »[84]

C'est la raison pour laquelle notre Prophète bien-aimé ﷺ a dit :

---

[82] Al-Ghâshiya, 88/11.
[83] Al-Mu'minûn, 23/3.
[84] Maryam, 19/62.

أَيُّهَا النَّاسَ أَفْشُوا السَّلاَمَ وَأَطْعِمُوا الطَّعَامَ وَصَلُّوا بِاللَّيْلِ وَالنَّاسُ نِيَامٌ تَدْخُلُوا الْجَنَّةَ بِسَلاَمٍ

« Ô gens ! Répandez le *salâm* (la salutation de paix), nourrissez (les nécessiteux), priez la nuit quand les autres dorment, et vous entrerez au Paradis en paix. »

C'est également pourquoi, dans la Tradition islamique, le Paradis porte le titre éminent de Dâr al-Salâm : « la Demeure de la Paix ». L'un des noms sacrés d'Allâh est d'ailleurs al-Salâm, ce qui signifie qu'Il est la source même de la paix. Au Paradis, ce thème de la paix sera concrétisé au plus haut degré imaginable, car le Créateur et Ses Anges s'approcheront des habitants du Paradis et les salueront ainsi :

تَحِيَّتُهُمْ يَوْمَ يَلْقَوْنَهُۥ سَلَٰمٌ

« Le Jour où ils Le rencontreront, (ils) seront accueillis par ces mots : 'La paix soit avec vous.' »[85]

Dans notre monde temporel, il arrive fréquemment que les gens se rendent dans des parcs ou d'autres endroits naturels pour oublier leurs soucis et soulager leurs angoisses. Les êtres humains aspirent à un tel état de solitude pour se libérer temporairement de leurs douleurs psychologiques ou de leurs problèmes personnels. Vus de l'extérieur, ces individus semblent enjoués et heureux ; mais en réalité, leur esprit est souvent submergé par des préoccupations en tout genre. Une fois entrés au Paradis, à l'inverse, les promenades et autres voyages que les croyants entreprendront dans les jardins paradisiaques et sur les

---

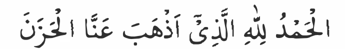
[85] Al-Ahzâb, 33/44.

fronts de mer se feront sans aucun souci de ce genre : ils seront préservés de toute forme d'inquiétude ou d'angoisse. Allâh dit ainsi au sujet des occupants du Paradis :

أَلَا إِنَّ أَوْلِيَاءَ اللَّهِ لَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ

« Les fidèles serviteurs d'Allâh seront, en vérité, préservés de toute crainte et de toute affliction. »[86]

Les croyants seront même si heureux et satisfaits au Paradis qu'ils glorifieront le nom d'Allâh en disant :



« Ils s'exclameront : 'Louange à Allâh qui a dissipé notre tristesse et notre angoisse !' »[87]

Outre les merveilleuses vues et autres plaisirs en tout genre du Paradis, il est important de noter que la Demeure de la félicité éternelle divertira les croyants par les mélodies les plus agréables. À cet égard, Sa'd ibn Sa'îd al-Hârithî a dit : « Il existera au Paradis des forêts de bambous dorés chargés de perles. Et lorsque les gens du Paradis désireront entendre un beau son, Allâh enverra un vent qui produira le son qu'ils désirent. » De cette narration, nous pouvons déduire que ce vent aura la capacité de jouer des notes de musique et des airs qui raviront leurs auditeurs. Les croyants seront ainsi récompensés par ces magnifiques mélodies en raison de leur respect de la Loi d'Allâh, puisqu'ils auront refusé d'écouter la musique corrompue de ce bas-monde. Dans un récit narré par Muhammad ibn al-Munkadir, il est

---

[86] Yûnus, 10/62.
[87] Fâtir, 35/34.

rapporté que les croyants seront récompensés de la manière suivante : « Au Jour du Jugement, un héraut proclamera : 'Où sont ceux qui ont préservé leurs oreilles des rassemblements de distraction et des instruments de Shaytân ? Placez-les sur des dunes de musc !' » Puis Allâh dira :

أَسْمِعُوهُمْ تَمْجِيدِي وَتَحْمِيدِي

« Faites-leur entendre Ma glorification et Ma louange. »

Les hymnes et chants de louange récités par les Anges à cet instant surpasseront alors la qualité sonore de tous les airs et mélodies que nous trouvons en ce bas-monde. Dans une autre narration à ce sujet, Shahr ibn Hawshab a rapporté : « Allâh dira aux Anges : 'Mes serviteurs dévoués aimaient les belles voix dans le bas-monde, mais ils ont délaissé certaines d'entre elles pour Moi. Faites-leur donc entendre quelque chose d'encore plus beau.' » Ainsi, celui qui évite d'écouter ce qui est illicite en ce bas-monde en sera abondamment récompensé par les ravissantes chansons des Anges. Certains éléments nous ont été rapportés au sujet du talent de certains Anges. Par exemple, l'Imâm al-Awzâ'î a dit : « Parmi la création d'Allâh, personne ne possède une plus belle voix qu'Isrâfil. » Également chargé de souffler dans la Corne au Jour du Jugement, Isrâfîl aura pour rôle, au Paradis, de divertir les croyants par sa voix apaisante.

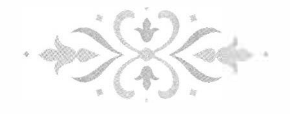
Outre les oiseaux et les Anges, un Prophète récitera également de splendides hymnes au Paradis : il ne sera nul autre que Dâwûd, qui était célèbre pour sa voix mélodieuse. Allâh déclare à son sujet dans le Qur'ân :

وَإِنَّ لَهُۥ عِندَنَا لَزُلۡفَىٰ وَحُسۡنَ مَـَٔابٖ

« Nous lui réservons, tout près de Nous, la plus heureuse des retraites. »[88]

Mâlik ibn Dînâr a ainsi commenté ce verset : « Au Jour du Jugement, une haute chaire sera placée au Paradis et Allâh dira : ‘ô Dâwûd, glorifie-Moi avec cette belle et apaisante voix avec laquelle tu Me glorifiais dans le bas-monde.’ Et Dâwûd commencera à glorifier Allâh, ce qui captivera et réjouira les gens du Paradis. »

Puisse Allâh nous accorder à tous l’entrée dans la Demeure de la félicité perpétuelle, afin que nous puissions écouter ces splendides hymnes et les chanter pour l’éternité !



[88] Sâd, 38/40.

Au Paradis, notre amour pour Allâh sera si grand que nous louerons constamment Son Nom béni. Le dhikr, ou rappel d'Allâh, ne sera pas une obligation imposée aux habitants du Paradis : il s'agira d'une source de plaisir et de joie.





24 – Le *dhikr* au Paradis

Qu'il s'agisse d'un accident de voiture, de la perte d'un être cher ou d'un péché commis, notre réaction immédiate à un événement majeur de la vie est un moment crucial : la façon dont nous réagissons est déterminante pour le niveau de notre foi et notre capacité à orienter nos actes et notre état d'esprit vers Allâh. Rappelons que le Prophète ﷺ a dit :

إِنَّمَا الصَّبرُ عِندَ الصَّدمَةِ الأُولَى

« La patience se manifeste lors du premier choc. »

Si le musulman réagit à une tragédie en résistant aux mauvaises pulsions insufflées par Shaytân, en louant Allâh et en se souvenant de son inévitable retour à Lui, il élèvera son statut et deviendra l'un de Ses proches serviteurs. Une telle démonstration de patience et de déférence envers la Volonté d'Allâh est plus précieuse que tout ce que nous pouvons trouver en ce monde.

إِنَّ الَّذِينَ اتَّقَوْا إِذَا مَسَّهُمْ طَٰٓئِفٌ مِّنَ الشَّيْطَٰنِ تَذَكَّرُوا فَإِذَا هُم مُّبْصِرُونَ

« Lorsque les pieux croyants sont tentés par Shaytân, ils se souviennent d'Allâh et aussitôt redeviennent clairvoyants. »[89]

[89] Al-A'râf, 7/201.

Afin de connaître le succès dans l'Au-delà, le musulman doit constamment conserver Allâh à l'esprit en ce monde temporel. S'il vit un événement agréable, il doit aussitôt réciter l'invocation *al-hamdulilLâh* (« louange à Allâh »). S'il tombe dans un péché, il doit se tourner vers le repentir auprès d'Allâh et prononcer la formule *astaghfirulLâh* (« je cherche le pardon d'Allâh »). Enfin, il doit également chercher à prononcer l'attestation de foi au moment de sa mort en disant *lâ ilâha illa Allâh* (« il n'y a d'autre divinité qu'Allâh »), car ceci lui permettra d'entrer aisément au Paradis.

Au Paradis, ce cycle béni de *dhikr* (rappel d'Allâh) se poursuivra, car le croyant sera entouré d'Anges et de Prophètes qui glorifieront constamment Allâh. Mais surtout, le croyant pourra être témoin de la récompense de chaque parole ou formule de louange divine qu'il a prononcée en ce bas-monde : il trouvera en effet des châteaux, des arbres et des jardins construits en son nom en raison de sa récitation fréquente des formules de *dhikr*. Nous ne devons donc jamais sous-estimer la valeur de ces paroles.

Comme nous l'avons évoqué dans un chapitre précédent, une seule parole de *tasbîh* (glorification d'Allâh) surpasse la valeur de l'ensemble du royaume de Sulaymân. Par ailleurs, dans un *hadîth* authentique, le Prophète ﷺ a dit : « L'invocation *lâ hawla wa lâ quwwata illâ bi-lLâh* (« il n'y a de force ni de puissance qu'auprès d'Allâh ») est l'un des trésors du Paradis. » Dans un autre *hadîth*, il a affirmé que cette expression était inscrite sous le Trône d'Allâh. De même, il est rapporté que Safwân ibn Sulaym a dit : « Aucun Ange ne s'est élevé de la Terre avant d'avoir dit *lâ hawla wa lâ quwwata illâ bi-lLâh*. » Pour encourager la récitation régulière de

cette parole, un *hadîth* prescrit encore de placer sa confiance en Allâh et de dire *lâ hawla wa lâ quwwata illâ bi-lLâh* chaque fois que nous sortons de chez nous. Ces invocations consistent en quelques mots très simples qui sont extrêmement faciles à réciter : ainsi, chaque fois que nous ne les prononçons pas, nous perdons une récompense dans l'Au-delà. C'est la raison pour laquelle l'Imâm Ibn al-Jawzî disait :

فَأَسْرِعْ بِأَخْفِ مَا خَفَّ وَزْنُه قَلَّ ثَمَنُه

« Hâtez-vous donc d'accomplir ces actes légers mais d'une grande valeur ! »

Par cette déclaration, ce grand savant nous rappelle que les paroles de *dhikr* ne nécessitent que quelques secondes pour être récitées, mais qu'elles peuvent nous apporter des récompenses éternelles. Grâce à ces formules très simples, Allâh offre à Ses serviteurs la possibilité de bâtir des demeures permanentes au Paradis : il s'agit de la meilleure affaire que nous puissions imaginer ! Nous devons donc veiller à consacrer une partie de notre journée à proclamer le *tahlîl* (déclaration de l'unicité d'Allâh) et le *tahmîd* (louange d'Allâh) de notre Créateur, ainsi qu'à pratiquer l'*istighâr* (recherche du pardon d'Allâh) et à réciter régulièrement des *salawât* (prières) sur le Messager d'Allâh ﷺ.

La Sunna prophétique nous apprend que si les actes d'adoration réguliers – comme la prière – cesseront au Paradis, toutes les formules de *dhikr* continueront d'exister. Dans un *hadîth* authentique, il est en effet rapporté que le Prophète ﷺ a dit : « Les gens du Paradis mangeront et boiront, mais ils ne se moucheront pas et ne se soulageront pas. (...) Et ils seront inspirés à se

joindre au *tasbîh* et au *tahmîd* de la même manière que vous respirez tous naturellement. » Dans un autre *hadîth*, le Prophète ﷺ a ajouté : « Ils glorifieront Allâh le matin et le soir. » Ainsi, les habitants du Paradis seront naturellement prédisposés à réciter des paroles de *dhikr* en tout temps et en toutes circonstances, car les sublimes créatures et structures qui les entoureront les enchanteront et les inciteront à louer Allâh sans relâche. Cette réalité n'est guère surprenante, puisque les habitants du Paradis auront été des gens du *dhikr* pendant leur séjour dans ce monde temporel, ce qui explique la raison pour laquelle ils seront aussi enclins à se souvenir de Lui dans l'Au-delà. Dans un *hadîth* authentique, le Prophète ﷺ a dit : « Les gens du *dhikr* seront les premiers à entrer au Paradis. » Dans un autre *hadîth*, il les a spécifiquement décrits comme des *hammadûn* (« ceux qui louent constamment Allâh »). Ces croyants seront à l'opposé des *Jahannamiyûn* (les anciens habitants de l'Enfer), qui seront les derniers à entrer au Paradis en raison de leur négligence du rappel d'Allâh et du *dhikr* durant leur séjour en ce bas-monde. Il existe donc une très forte corrélation entre le niveau de *dhikr* d'un croyant et le moment où il sera admis au Paradis.

L'Imâm al-Qurtubî a dit : « Le *tasbîh* pratiqué au Paradis ne sera pas une obligation et ne sera pas imposé. La chose sera exactement telle que Jâbir l'a décrite : 'Ils seront inspirés par le *tasbîh* et le *takbîr* de la même manière qu'ils respirent.' » En d'autres termes, tout comme nous respirons dans ce monde sans effort conscient de notre part, nous louerons et glorifierons le nom d'Allâh dans l'Au-delà sans qu'il n'y ait besoin d'une intention active de notre part. Au Paradis, notre amour pour Allâh sera si grand que nous nous souviendrons en permanence de Son Nom. C'est pour

cette raison que l'Imâm Ibn Taymiyya a dit : « Cette pratique du *tasbîh* et du *takbîr* fera partie des plaisirs des gens du Paradis. Il ne s'agira pas d'une obligation ni d'un acte accompli pour obtenir une récompense spécifique : au contraire, elle ne sera accomplie au Paradis que par plaisir et joie. »

Chaque fois qu'un croyant dit *al-hamdulilLâh* en ce bas-monde, il le fait pour une raison spécifique. Par exemple, après avoir terminé un repas, il est recommandé de dire :

الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي أَطْعَمَنِي هٰذَا

« Louange à Allâh qui m'a nourri de ceci. »

De même, après avoir mis ses vêtements, il convient que le croyant dise :

الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي أَلْبَسَنِي هٰذَا الثَّوْب

« Louange à Allâh qui m'a revêtu de ce vêtement. »

Ainsi, toutes les fois où Allâh est loué en ce bas-monde, il existe une cause sous-jacente associée, qu'elle soit explicite ou latente. Il est intéressant de noter que dans l'Au-delà, les croyants loueront également Allâh, mais la cause en sera complètement différente. Le Qur'ân nous apprend en effet qu'après avoir été admis au Paradis, certains croyants loueront Allâh à ces mots :

الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي أَذْهَبَ عَنَّا الْحَزَنَ

« Louange à Allâh qui a dissipé notre tristesse et notre angoisse. »[90]

---

[90] Fâtir, 35/34.

La beauté de cette invocation ne saurait être sous-estimée : elle marquera la célébration par les croyants de la disparition définitive de toute forme de tristesse, d'anxiété ou de trauma – pour l'éternité.

Après avoir médité à leur salut et observé tous les délices que recèle le Paradis, les croyants comprendront qu'ils n'ont pu obtenir tout ceci que par la seule grâce d'Allâh :

الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي هَدَانَا لِهَٰذَا وَمَا كُنَّا لِنَهْتَدِيَ لَوْلَا أَنْ هَدَانَا اللَّهُ

« Louange à Allâh qui nous a guidés vers les œuvres pour lesquelles nous sommes aujourd'hui récompensés. Si Allâh ne nous avait pas guidés, nous n'aurions jamais suivi le droit chemin ! »[91]

Les croyants se remémoreront ensuite les moments critiques de leurs vies respectives et les différentes crises de foi qu'ils ont dû endurer. Ils remercieront et loueront Allâh pour Sa protection divine – car sans elle, ils auraient très probablement succombé à leurs désirs et se seraient écartés du droit chemin :

الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي صَدَقَنَا وَعْدَهُ وَأَوْرَثَنَا الْأَرْضَ نَتَبَوَّأُ مِنَ الْجَنَّةِ حَيْثُ نَشَاءُ

« Louange à Allâh qui a rempli Sa promesse envers nous, nous faisant hériter de la terre du Paradis où nous pouvons nous installer à notre gré. »[92]

De même, les croyants qui compteront parmi les *Jahannamiyûn* remercieront et loueront Allâh pour les avoir délivrés du feu de l'Enfer. En résumé, tous les

---

[91] Al-A'râf, 7/43.
[92] Al-Zumar, 39/74.

croyants et habitants du Paradis – qu'ils y soient entrés immédiatement ou après avoir subi un certain degré de châtiment en Enfer – chanteront les louanges de leur Seigneur. Et la beauté de cette scène sera encore amplifiée lorsque les habitants du Paradis se souriront les uns aux autres et se transmettront mutuellement le *salâm* !



La vision béatifique et la possibilité de parler directement avec Allâh seront sans aucun doute les plus grandes expériences du Paradis. C'est pourquoi le Prophète ﷺ prononçait régulièrement cette du'â : « ô Allâh, je Te demande le plaisir de contempler Ton beau visage et le désir ardent de Te rencontrer ! »



25 – Votre héritage au Paradis

L'une des citations que je trouve les plus inspirantes est la maxime suivante : « L'objectif moins les doutes égale la réalité. » En d'autres termes, si quelqu'un cherche véritablement à atteindre un objectif fondamental dans la vie et a foi en ses capacités, il surmontera tous les obstacles et finira par réussir. S'il est regrettable de constater que de nombreuses personnes utilisent cette devise comme un moyen d'atteindre les biens matériels de ce monde temporel, les musulmans peuvent l'appliquer comme une formule visant à parvenir à la réussite dans l'Au-delà. Cette perspective spirituelle ne peut être mise en œuvre que si nous nous orientons pleinement vers l'Au-delà et que nous nous libérons des pièges du matérialisme de ce bas-monde. Une très belle histoire relative au Prophète ﷺ résume bien ce concept. Dans cet incident remarquable, 'Umar ibn al-Khattâb est un jour entré dans la chambre du Prophète ﷺ et a été choqué de constater à quel point elle était pauvre et désolée : il ne s'y trouvait qu'un matelas de fortune fait de branches d'arbres, accompagné d'une sorte d'oreiller en fibres de palmier. 'Umar a remarqué que ce lit était si rude et rudimentaire qu'il avait marqué le dos du Prophète ﷺ d'un certain nombre d'ecchymoses. Face à ce spectacle, 'Umar a fondu en larmes : il ne comprenait pas que la meilleure des créatures soit reléguée à un tel

état matériel. Remarquant l'état émotionnel de 'Umar, le Prophète ﷺ lui a demandé : « Pourquoi pleures-tu, ô 'Umar ? » 'Umar a répondu : « ô Messager d'Allâh, j'ai vu les palais de Kisrâ en Perse et de César à Rome, et tu mérites bien plus que tout cela ! » Le Prophète ﷺ a alors rétorqué : « ô 'Umar, n'es-tu pas satisfait qu'ils possèdent ce bas-monde et que nous possédions l'Au-delà ? » Nous déduisons de ce récit que ce monde temporel n'est qu'une illusion qui ne peut procurer qu'un bonheur limité. Le croyant sage ne succombe pas à ces vains plaisirs et se remémore plutôt les paroles du Prophète ﷺ : « Le monde d'ici-bas est une prison pour le croyant et un Paradis pour l'incroyant. » Ainsi, à la lumière de ce récit prophétique, le croyant doit contrôler sa conduite et s'assurer de ne considérer ce bas-monde que comme un simple moyen d'atteindre sa destination ultime : le Paradis.

Un *hadîth* affirme que lorsque le croyant meurt et entre dans sa tombe, il lui est présenté non seulement une vision saisissante de sa place au Paradis, mais aussi la place qu'il aurait occupée dans le feu de l'Enfer s'il avait mené une vie immorale. Dans le cas des incroyants, l'inverse est vrai : il leur sera non seulement montré leur place en Enfer, mais également la place au Paradis qu'ils auraient occupée s'ils avaient accepté Allâh et Son Message. Ce récit prophétique confirme implicitement une idée défendue par certains savants, à savoir que les croyants n'habiteront pas seulement leurs propres emplacements désignés au Paradis, mais qu'ils se verront également accorder les places au Paradis que les incroyants n'auront pas réussi à mériter et obtenir par leurs actes en cette vie d'ici-bas.

Dans un verset important du Qur'ân, Allâh dit :

أُولَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْوَٰرِثُونَ ٱلَّذِينَ يَرِثُونَ ٱلْفِرْدَوْسَ هُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ

« Ce sont eux les héritiers, qui hériteront les hauts lieux du Paradis où ils demeureront pour l'éternité. »[93]

Les exégètes du Qur'ân divergent sur la signification du terme « héritage » mentionné dans ces versets. Un groupe de savants a soutenu que ce verset indique la manière dont les croyants obtiendront le Paradis sans peine, tout comme une personne reçoit la part légitime de son héritage. Cependant, un autre groupe de savants affirme que ce verset est expliqué par un *hadîth* prophétique qui stipule : « Aucun d'entre vous ne vit en cette vie d'ici-bas sans avoir deux positions : une maison en Enfer et une maison au Paradis. »

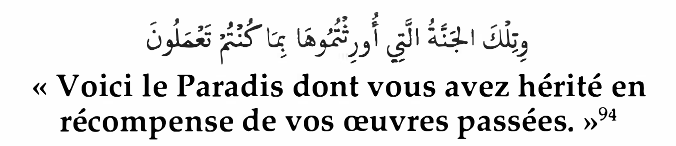
Le même récit prophétique indique ensuite qu'une fois qu'une personne aura pris sa place au Paradis, sa place en Enfer sera détruite. Quant à ceux qui entreront dans le feu de l'Enfer, leurs places au Paradis seront laissées intactes et offertes aux résidents du Paradis. Ainsi, les croyants ne recevront pas seulement les endroits du Paradis portant leurs noms respectifs : ils hériteront aussi des jardins, des palais et des résidences qui avaient été provisoirement désignés pour les incroyants. Il s'agira d'une juste rétribution, car à l'inverse des incroyants, les croyants auront accompli beaucoup de sacrifices en ce bas-monde et se seront abstenus de bien des plaisirs. Au sujet des biens que les croyants hériteront des incroyants, Sa'îd ibn Jubayr note que ce transfert ne sera pas seulement dû à l'incroyance (*kufr*), mais aussi aux péchés tels que l'abandon de la prière, le non-paiement de la *zakât* ou le non-respect du jeûne : le

---

[93] Al-Mu'minûn, 23/10-11.

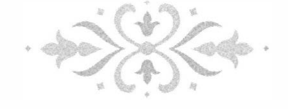
nombre de récompenses qui leur aurait été attribuées si ces actions avaient été exécutées sera décompté et ajouté aux comptes des croyants à la place.

Cependant, cette discussion débouche naturellement sur une question profonde : les croyants obtiennent-ils leur entrée au Paradis en vertu de leurs bonnes actions ? À première vue, tel semble être le cas à la lumière du verset coranique suivant :



« Voici le Paradis dont vous avez hérité en récompense de vos œuvres passées. »[94]

Toutefois, exégètes et commentateurs affirment que l'expression « en récompense de vos œuvres passées » doit être lue au sens figuré : en effet, tous les croyants entreront uniquement au Paradis par la miséricorde d'Allâh, et non en raison de leurs bonnes actions. Cependant, Allâh et Ses Anges nous informeront que nos actes ont été le facteur décisif pour obtenir le salut, afin de nous donner un sentiment d'accomplissement et de mérite. Fondamentalement, la psychologie humaine fonctionne selon le mécanisme de la compensation et de la rémunération : ces paroles ne serviront donc pas seulement à embellir l'expérience des croyants au Paradis ; elles poussent également les individus justes et vertueux de ce bas-monde à vivre une vie empreinte de moralité.



---

[94] Al-Zukhrûf, 43/72.



26 – Le plus haut degré du Paradis

‘Umar ibn al-Khattâb a dit un jour : « Si un héraut proclamait depuis les Cieux que tous les êtres humains iraient au Paradis à l’exception d’une seule personne, je craindrais d’être cette personne. » Il a ensuite poursuivi son propos à ces mots : « Et si un héraut proclamait depuis les Cieux que tous les êtres humains iraient en Enfer à l’exception d’une seule personne, alors j’aurais l’espoir d’être cette personne. » Cette merveilleuse parole de cet éminent Compagnon nous montre que nos pieux prédécesseurs au sein de cette religion espéraient la miséricorde d’Allâh tout en craignant Son châtiment éternel. Un musulman doit donc s’inspirer de ces valeurs et aspirer à obtenir les meilleures récompenses et possessions dans l’Au-delà. C’est pourquoi nous devons demander à Allâh le Firdaws – le niveau le plus élevé du Paradis – et nous assurer constamment que tous nos actes Lui plaisent.

Il est intéressant de rappeler que le Paradis se compose d’un grand nombre de niveaux et de sphères – chacun de ces niveaux représentant un thème ou une valeur particulière. L’une des stations les plus élevées est connue sous le nom d’al-Ma’wa, au sujet de laquelle Ka’b a dit : « Il s’agit du domaine des *shuhadâ’* (martyrs), qui prendront la forme d’oiseaux verts. Ils y attendront

qu'al-Rahmân (le Très-Miséricordieux) les fasse entrer au degré ultime du Paradis. » Ce récit permet donc de conclure qu'al-Ma'wâ sera une station où les individus morts sur le sentier d'Allâh connaîtront soulagement et repos.

Un autre niveau du Paradis est connu sous le nom de Jannât al-'Adn, que l'on peut traduire par « le jardin d'Eden ». Cependant, cette station sera elle-même composée d'un certain nombre de degrés, chacun d'entre eux étant constitué de jardins aussi luxuriants que colorés. Il est rapporté que 'Abd Allâh ibn 'Umar a dit à ce sujet : « Allâh a créé quatre choses de Sa main – le Trône, la Plume, al-'Adn et Adam. Quant au reste de la création, Il a dit 'Sois !', et la chose a été. » Cette narration confirme qu'al-'Adn a été façonné d'une manière spécifique qui surpasse la qualité de toutes les autres dimensions du monde. À cet égard, il est aussi rapporté que le Prophète ﷺ a dit : « Allâh a créé Jannât al-'Adn de Sa main, en plaçant une brique en perle blanche, une autre en rubis rouge, et une autre encore en cristal vert. Son sol est fait de musc, sa terre est constituée de perles, et ses herbes sont modelées avec du safran. Allâh lui a ensuite ordonné de parler, et il a répondu :

قَدْ اَفْلَحَ الْمُؤْمِنُوْنَ

« Bienheureux sont les croyants. »[95]

Le Prophète ﷺ a rapporté qu'Allâh a dit, en réponse :

وَعِزَّتِي، وَجَلَالِي لَا يُجَاوِرُنِي فِيكِ بَخِيلٌ

[95] Al-Mu'minûn, 23/1.

« Je jure par Ma Majesté et Mon Honneur qu'aucun avare ne sera Mon voisin en toi. »

Cette affirmation divine indique que la récompense contenue dans le Jannât al-'Adn ne sera attribuée qu'aux personnes généreuses. Pour illustrer ce point, le Prophète ﷺ a ensuite récité le verset suivant :

وَ مَنْ يُوْقَ شُحَّ نَفْسِهِ فَاُولٰٓئِكَ هُمُ الْمُفْلِحُوْنَ

« Bienheureux sont ceux qui savent se préserver de l'avarice. »[96]

Au-delà de la générosité dans nos interactions avec autrui, il est également nécessaire de mener une vie pieuse pour y être admis, de sorte à compter parmi les *awliyâ'* (amis d'Allâh). Nous pouvons déduire ce point des narrations qui nous ont été transmises au sujet du Firdaws, qui constitue le degré le plus élevé de Jannât al-'Adn. À ce sujet, Shimr ibn 'Atiyya a rapporté : « Allâh a créé le Firdaws de Sa main et le fait ouvrir cinq fois par jour. À chacune de ces occasions, Il s'adresse à lui à ces mots :

اِزْدَادِي حُسْنًا وَطِيبًا لِأَوْلِيَائِي

« Accrois ta beauté et ta bonté pour Mes amis. »

Par ailleurs, dans un beau *hadîth*, le Prophète ﷺ a dit : « Lorsque vous invoquez Allâh, ne vous contentez pas de Lui demander le Paradis ; demandez-lui plutôt le Firdaws. C'est le meilleur et le plus haut degré du Paradis, et au-dessus de lui se trouve le Trône du Très-Miséricordieux. C'est de là que coulent les fleuves du

---

[96] Al-Hashr, 59/9.

Paradis. » Cette parole prophétique doit inciter chaque croyant à incarner les caractéristiques vertueuses requises pour atteindre le Firdaws, ainsi qu'à éviter tous les péchés et défauts qui peuvent nous empêcher d'y entrer. Parmi ces derniers attributs, le Prophète ﷺ a dit : « Lorsqu'Allâh a créé le Firdaws de Sa main, Il l'a interdit à tout polythéiste (*mushrik*), ainsi qu'à ceux qui s'adonnent au vin et aux boissons enivrantes. » Si la mention du *shirk* en tant que facteur d'exclusion paraît évidente, celle du vin mérite réflexion. Elle attire en effet notre attention sur le fait que personne ne peut espérer atteindre le niveau le plus élevé du Paradis s'il se livre constamment aux péchés les plus bas et les plus vils. Personne ne peut raisonnablement prétendre aspirer au Firdaws tout en consommant régulièrement *al-khabâ'ith* (les substances impures et répugnantes) et sans faire preuve de la moindre détermination pour améliorer sa conduite.

Une autre haute station du Paradis est connue sous le nom d'al-Wasîla et ne peut être réservée qu'à une seule personne. Dans un *hadîth* remarquable, le Prophète ﷺ a dit :

إِنَّ الوَسِيلَةَ دَرَجَةٌ عِنْدَ اللهِ تَعَالَى لَيْسَ فَوْقَهَا دَرَجَةٌ، فَسَلُوا اللهَ تَعَالَى أَنْ يُؤْتِيَنِي الوَسِيلَةَ

« Al-Wasîla est un degré aux yeux d'Allâh, et aucun autre degré ne le surpasse. Demandez-donc à Allâh de m'accorder al-Wasîla ! »

Nous remarquons dans ce *hadîth* que le Prophète ﷺ demande à ses disciples d'invoquer Allâh afin qu'Il lui accorde al-Wasîla. La raison de cette demande est que cette station est directement reliée au Trône d'Allâh et représente le point culminant du cosmos. Au sujet des qualités particulières de cette station, Ibn al-Qayyim a

dit : « C'est une place surélevée et réservée à une seule personne dans l'endroit le plus élevé du Paradis. » Assez intuitivement, il est donc logique que cette station spéciale soit attribuée à la meilleure des créatures, à savoir celui qui pourra intercéder au nom de l'ensemble de la nation musulmane au Jour du Jugement. Cette personne n'est autre que le Messager d'Allâh ﷺ, qui, en tant que dernier Prophète de l'humanité, possède le lien le plus fort et le plus intime qui soit avec Allâh. Aucun individu dans l'histoire de l'humanité n'a guidé plus d'êtres humains que lui vers le chemin du Paradis : c'est pourquoi il est digne d'être le principal intercesseur au Jour du Jugement. Le Prophète ﷺ a conseillé à sa nation de demander à Allâh de lui accorder ce rang : « Lorsque vous entendez le muezzin proclamer l'*adhân* (appel à la prière), alors prononcez des *salawât* (bénédictions) sur moi. Chaque fois que vous prononcerez des *salawât* sur moi, Allâh fera descendre dix bénédictions sur vous. Demandez ensuite à Allâh de m'accorder al-Wasîla, qui est un statut au Paradis qu'un seul serviteur d'Allâh atteindra, et j'espère être cette personne. Et quiconque demande al-Wasîla pour moi, alors mon intercession (*shafâ'a*) lui sera due. » Le Prophète ﷺ a exhorté ses disciples à réciter l'invocation suivante pour s'assurer de recevoir cette haute distinction :

اللَّهُمَّ رَبَّ هَذِهِ الدَّعْوَةِ التَّامَّةِ وَالصَّلاَةِ القَائِمَةِ آتِ مُحَمَّدًا الوَسِيلَةَ وَالفَضِيلَةَ
وَابْعَثْهُ مَقَامًا مَحْمُودًا الَّذِي وَعَدْتَهُ إِنَّكَ لاَ تُخْلِفُ المِيعَادَ

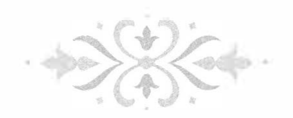
« Ô Allâh, Seigneur de cet appel parfait et de cette prière établie, accorde à Muhammad al-Wasîla et de hautes récompenses, et octroie-lui la station honorée que Tu lui as promise. Certes, Tu ne négliges pas Ta promesse. »

Une fois investi du rang d'al-Wasîla, le Prophète ﷺ profitera de cette station pour accorder aux membres de sa Ummah des *wasâ'il* (« connexions »), ce qui leur permettra d'obtenir le pardon de leurs péchés et d'être admis au Paradis. Le Prophète ﷺ a également annoncé à sa nation la bonne nouvelle du Paradis à cette occasion, car après avoir mentionné al-Wasîla, il a exhorté ses disciples à demander le Firdaws à Allâh.

Une fois que les croyants seront entrés au Paradis, ils jouiront de la plus grande bénédiction possible : être réunis avec le Messager d'Allâh ﷺ en personne. L'on rapporte à ce sujet que quelqu'un a un jour demandé à al-'Qa'qâ' al-Awsî : « Informe-nous de quelque chose qui nous fera ardemment désirer le Paradis. » Il a alors répondu :



« Le Messager d'Allâh ﷺ s'y trouve. »





27 – Voir Allâh au Paradis

Afin d'aimer Allâh et d'obtenir Sa grâce et Ses faveurs, nous devons nous efforcer d'apprendre Ses Noms et Attributs majestueux. Connaître et comprendre Ses titres sacrés nous incitera à suivre Ses commandements, à nous éloigner de tout ce qu'Il a interdit, et même à accomplir des œuvres surérogatoires. Si le respect des commandements divins permet d'atteindre la proximité d'Allâh en ce bas-monde, c'est toutefois dans l'Au-delà que se trouvera la véritable félicité, lorsqu'Allâh révélera Son noble visage. Les théologiens et juristes musulmans s'accordent en effet à dire qu'il n'y aura pas de plus grand plaisir dans l'Au-delà que d'être appelé par Allâh et d'avoir l'opportunité de Le voir. C'est Sa beauté et Sa magnificence qui feront du Paradis un lieu rayonnant et débordant de lumière. Les croyants seront comblés de bonheur et de plaisir en Le voyant, car ils sauront que leur Créateur sera satisfait d'eux. Il est rapporté que le Prophète ﷺ a dit : « Au Paradis, la personne de rang inférieur observera ses jardins, ses épouses, ses biens, ses serviteurs et ses lits pendant mille ans ; la personne la plus haut placée et la plus noble auprès d'Allâh sera celle qui observera le Visage d'Allâh tous les matins et tous les soirs. » Le Prophète ﷺ a alors récité ce verset :

وُجُوهٌ يَوْمَئِذٍ نَّاضِرَةٌ إِلَىٰ رَبِّهَا نَاظِرَةٌ

« Il y aura, ce Jour-là, des visages éclatants de beauté qui, vers leur Seigneur, seront résolument tournés. »[97]

Un autre verset coranique confirme que les bienfaits du Paradis seront si majestueux qu'ils en feront rayonner de bonheur les visages des croyants :

تَعۡرِفُ فِي وُجُوهِهِمۡ نَضۡرَةَ ٱلنَّعِيمِ

« ... tandis que leurs visages rayonneront de félicité. »[98]

Cette joie sera le fruit de leur prise de conscience que chaque bonne action accomplie dans le monde temporel aura donné lieu à une récompense particulière – comme un château, une rivière ou un arbre. Mais le plus grand plaisir des croyants sera sans aucun doute le privilège de la vision béatifique, qui permettra de voir Allâh sans aucune barrière. Un tel privilège sera accordé aux gens de l'*ihsân* (excellence religieuse) : puisqu'ils auront adoré Allâh et obéi à Ses ordres ici-bas comme s'ils pouvaient Le voir, ils recevront, dans l'Au-delà, la permission de Le voir directement. Puisqu'ils auront adoré Allâh tout au long du jour et de la nuit au sein du monde temporel, ils verront Allâh tout au long du jour et de la nuit au Paradis. Un jour, un Compagnon a demandé au Prophète ﷺ : « ô Messager d'Allâh, chaque personne pourra-t-elle voir Allâh au Paradis ? » Le Prophète ﷺ a répondu : « Vous verrez assurément votre Seigneur comme vous voyez la pleine lune au point le plus sombre de la nuit ; et vous n'aurez pas à vous serrer les uns contre les autres pour Le voir. » Ainsi, chaque croyant pourra voir Allâh sans la moindre difficulté.

---

[97] Al-Qiyâma, 75/22-23.
[98] Al-Mutaffifûn, 83/24.

Certaines narrations suggèrent que tous les croyants auront la possibilité de voir Allâh le jour du vendredi. La nature de cette perception visuelle du Divin a été expliquée en détail dans un autre *hadîth* : « Votre Seigneur a choisi une vallée au Paradis où se trouvent des collines de musc blanc. Et le vendredi, Allâh, dans toute Sa Majesté, s'adressera aux gens du Paradis depuis Son Trône. » Le *hadîth* mentionne ensuite que les Prophètes auront des sièges de lumière, tandis que d'autres auront des chaires d'or et de lumière incrustées de pierres précieuses. Les chaires seront destinées aux *siddîqûn* (« défenseurs de la vérité ») et aux *shuhadâ'* (« martyrs »). Les éminents croyants des *ghuraf* (chambres spéciales) sortiront ensuite de leurs suites et s'assiéront sur les collines spécialement prévues pour eux. Allâh dira alors à tous les croyants :

هٰذَا يَوْمُ المَزِيْدِ

« Voici le jour de l'accroissement. »

Cette proclamation divine est une allusion au verset coranique suivant :

لَهُم مَّا يَشَاءُونَ فِيهَا وَلَدَيْنَا مَزِيدٌ

« Ils y obtiendront tout ce qu'ils désireront et trouveront davantage encore auprès de Nous. »[99]

Un certain nombre d'exégètes ont affirmé que l'expression « davantage encore auprès de Nous » fait référence à la vision du Visage d'Allâh. De nombreux exégètes ont soutenu qu'une allusion similaire se trouve dans un autre passage du Qur'ân :

---

99 Qâf, 50/35.

لِّلَّذِينَ أَحْسَنُوا الْحُسْنَىٰ وَزِيَادَةٌ

« A ceux qui auront bien agi est réservée la plus belle récompense et plus encore. »[100]

Les Compagnons ont en effet trouvé ce verset fascinant, car à leurs yeux, l'attribution de « la plus belle récompense » serait déjà considérée comme amplement suffisante par le croyant qui entrerait au Paradis : ils se demandaient donc ce qui pourrait être offert de plus aux croyants au sein de la Demeure de la félicité. Le Prophète ﷺ a répondu à leur curiosité en affirmant que les mots « et plus encore » correspondaient à :

النَّظَرُ إِلَى وَجْهِهِ الكَرِيمِ

« Contempler le noble Visage d'Allâh. »

Le déroulement exact de ce merveilleux processus a été décrit dans un magnifique *hadîth qudsî*. Alors qu'ils s'adonneront aux plaisirs du Paradis, les croyants seront appelés par un héraut qui les informera qu'Allâh est prêt à les accueillir. Les croyants répondront : « Nous entendons et nous obéissons. » Ils se dirigeront vers une vallée où sera érigée une plate-forme sur laquelle seront installés des sièges en or, en argent, en perles et autres pierres précieuses. Le Prophète ﷺ a affirmé que les croyants les plus modestes recevraient « un drap de perles, tandis que chaque groupe pensera avoir la meilleure place. » Alors qu'ils seront assis, un appel sera lancé : « ô gens du Paradis, vous avez désormais rendez-vous avec Allâh. Sa Majesté a l'intention de vous récompenser ! » Les habitants du Paradis seront quelque peu décontenancés par cette annonce et se demanderont

---

[100] Yûnus, 10/26.

alors : « De quoi s'agit-il ? » Cette proclamation leur semblera en effet étrange à première vue, car dans leur esprit, tous les plaisirs possibles leur auront déjà été attribués au Paradis. Mais au milieu de ce murmure, une vive lumière viendra illuminer l'ensemble du Paradis. Les croyants trouveront, sous leurs yeux, le rayonnement divin d'Allâh, ce qui remplira leurs cœurs et leurs esprits de joie. Allâh leur dira alors :

يَا أَهْلَ الْجَنَّةِ سَلَامٌ عَلَيْكُمْ

« Ô gens du Paradis, que la paix soit sur vous ! »

Les habitants du Paradis répondront alors par cette invocation :

اللَّهُمَّ أَنتَ السَّلَامُ وَمِنْكَ السَّلَامُ، تَبَارَكْتَ يَا ذَا الْجَلَالِ وَالإِكْرَامِ

« Ô Allâh, tu es Paix, et la paix provient de Toi. Comme tu es béni, ô Possesseur de la Gloire et de l'Honneur ! »

Allâh se révèlera alors aux gens du Paradis et leur demandera :

أَيْنَ عِبَادِي الَّذِينَ أَطَاعُونِي بِالْغَيْبِ وَلَمْ يَرَوْنِي هٰذَا يَوْم الْمَزِيْدِ فَاسْئَلُوْنِي

« Où sont Mes serviteurs qui M'adoraient alors qu'ils ne Me voyaient pas ? Ce jour est celui de l'accroissement ; demandez-Moi donc tout ce que vous voulez. »

Les habitants du Paradis répondront à l'unisson : « Nous sommes satisfaits, ô Allâh, alors sois satisfait de nous. » Allâh dira alors : « ô gens du Paradis, si Je n'étais pas satisfait de vous, Je ne vous aurais pas permis d'habiter au sein de Mon Jardin. » Puis Il posera à nouveau la même question :

هٰذَا يَوْم مَّزِيْد فَاسْئَلُوْنِي

« Ce jour est celui de l'accroissement ; demandez-Moi donc tout ce que vous voulez. »

Les gens du Paradis se réuniront alors pour une brève discussion entre eux puis répondront ainsi à leur Créateur :

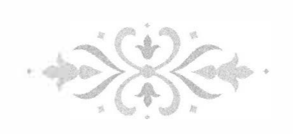
أَرِنَا وَجْهَكَ نَنْظُرْ إِلَيهِ

« Montre-nous Ton visage afin que nous puissions le voir. »

Allâh répondra alors positivement à leur requête, et la beauté de Son visage les captivera à tel point qu'ils en oublieront complètement la moindre douleur ou épreuve rencontrée durant leur séjour dans le monde temporel. Chacun aura ensuite la possibilité d'avoir un entretien privé avec son Seigneur, qui lui rappellera ses propres péchés et lui dira qu'Il les lui a pardonnés sans lui demander de comptes. La vision béatifique et la possibilité de parler directement avec Allâh seront sans aucun doute les plus grandes expériences du Paradis. C'est pourquoi le Prophète ﷺ prononçait régulièrement cette *du'â* :

اَللّٰهُمَّ نَسْأَلُكَ لَذَّةَ النَّظَرِ إِلَى وَجْهِكَ الْكَرِيْمِ وَ الشَّوْقَ اِلٰى لِقَآءِك

« Ô Allâh, je Te demande le plaisir de contempler Ton beau visage et le désir ardent de Te rencontrer ! »





28 – Les *du'âs* pour obtenir le Paradis

Comment peut-on prier de manière appropriée pour l'Au-delà ? La réponse à cette question est plus complexe qu'il n'y paraît à première vue. Un examen empirique minutieux du Qur'ân aboutit en effet à une conclusion quelque peu étonnante : seuls quelques versets du Livre d'Allâh contiennent des invocations visant à demander l'accès au Paradis à Allâh. La plupart des invocations coraniques se concentrent plutôt sur la recherche de la miséricorde d'Allâh et de Sa protection contre le feu de l'Enfer. Nous pouvons en déduire que la recherche du pardon divin purifie la nature intérieure du croyant et lui permet donc de s'orienter vers Allâh et la Demeure permanente qu'est le Paradis. Avec un cœur pur, le croyant demandera à Allâh l'accès à Son Jardin éternel – la véritable demeure originelle de l'humanité. Le seul critère requis est d'implorer Allâh avec un cœur pur et sincère. Un jour, un homme est allé voir le Prophète ﷺ pour lui faire part de sa crainte que ses *du'âs* ne soient pas acceptées, car il les trouvait trop banales. Il a ajouté, assez crûment : « Je ne comprends pas ce que tu dis, ni ce que dit Mu'âdh ibn Jabal. » Par cette parole, il faisait allusion à l'éloquente composition des *du'âs* formulées par le Prophète ﷺ et Mu'âdh. Le Prophète ﷺ a

alors demandé à l'homme : « Que fais-tu ? » L'homme a répondu : « Je récite simplement la *shahâda* (attestation de foi) puis je dis :

اللّٰهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ الْجَنَّةَ وَأَعُوذُبِكَ مِنَ النَّارِ

« Ô Allâh, je Te demande le Paradis et je cherche refuge auprès de Toi contre le Feu. »

Le Prophète a alors rétorqué : « Mu'âdh et moi disons la même chose. » Puisque cette invocation a été approuvée par le Prophète ﷺ, elle constitue donc la première *du'â* étudiée dans ce chapitre. Par sa validation, le Prophète ﷺ a voulu montrer que la simplicité est essentielle dans l'invocation d'Allâh : nous devons nous concentrer sur les aspects fondamentaux de la religion qui nous serviront dans l'Au-delà.

La seconde *du'â* est une invocation globale qui figure dans un certain nombre d'actes d'adoration. Nous la trouvons dans ce verset du Qur'ân :

رَبَّنَا آتِنَا فِي الدُّنْيَا حَسَنَةً وَفِي الآخِرَةِ حَسَنَةً وَقِنَا عَذَابَ النَّارِ

« Seigneur ! Accorde-nous le bien de ce bas-monde et le bien de l'Au-delà, et préserve-nous du châtiment de l'Enfer ! »[101]

Le grand juriste et exégète al-Hasan al-Basrî a ainsi expliqué l'expression « le bien de ce bas-monde » :

عِلْمًا نَافِعًا وَرِزْقًا طَيِّبًا وَعَمَلًا مُتَقَبَّلًا

« (Il s'agit de demander à Allâh) un savoir bénéfique, une subsistance pure et des actes acceptés. »

[101] Al-Baqara, 2/201.

Le bien de l'Au-delà s'obtient fondamentalement en évitant la damnation éternelle en Enfer ; en outre, il fait référence à l'ensemble du domaine du Paradis, dont la meilleure composante est la vision béatifique d'Allâh. La troisième invocation se trouve également dans le Qur'ân et reflète l'une des promesses divines :

رَبَّنَا وَءَاتِنَا مَا وَعَدتَّنَا عَلَىٰ رُسُلِكَ وَلَا تُخْزِنَا يَوْمَ الْقِيَٰمَةِ إِنَّكَ لَا تُخْلِفُ الْمِيعَادَ

« Veuille, Seigneur, nous accorder ce que Tu nous as promis par la bouche de Tes Messagers et ne pas nous couvrir d'ignominie le Jour de la résurrection. Tu ne manques jamais à Ta promesse ! »[102]

L'invocation suivante nous a été transmise par le biais de la Sunna prophétique. Il s'agit d'une longue *du'â* que le Prophète ﷺ a enseigné à la Mère des Croyants, 'Aisha :

اَللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ مِنَ الْخَيْرِ كُلِّهِ، عَاجِلِهِ وَآجِلِهِ، مَا عَلِمْتُ مِنْهُ وَمَا لَمْ أَعْلَمْ، وَأَعُوذُ بِكَ مِنَ الشَّرِّ كُلِّهِ، عَاجِلِهِ وَآجِلِهِ، مَا عَلِمْتُ مِنْهُ وَمَا لَمْ أَعْلَمْ، اَللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ مِنْ خَيْرِ مَا سَأَلَكَ عَبْدُكَ وَنَبِيُّكَ، وَأَعُوذُ بِكَ مِنْ شَرِّ مَا عَاذَ بِهِ عَبْدُكَ وَنَبِيُّكَ، اَللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ الْجَنَّةَ، وَمَا قَرَّبَ إِلَيْهَا مِنْ قَوْلٍ أَوْ عَمَلٍ، وَأَعُوذُ بِكَ مِنَ النَّارِ، وَمَا قَرَّبَ مِنْهَا مِنْ قَوْلٍ أَوْ عَمَلٍ، وَأَسْأَلُكَ أَنْ تَجْعَلَ كُلَّ قَضَاءٍ قَضَيْتَهُ لِي خَيْرًا

« Ô Allâh, je Te demande tout ce qui est bon ici-bas et dans l'Au-delà, que j'en sois conscient ou non ; ô Allâh, je cherche refuge auprès de Toi contre tout ce qui est mauvais ici-bas et dans l'Au-delà, que j'en sois conscient ou non ; ô Allâh, je Te demande le bien que Ton serviteur et Prophète T'a demandé, et je cherche refuge auprès de Toi contre le mal contre lequel Ton serviteur et Prophète a cherché refuge ; ô Allâh, je Te demande le Paradis et ce qui permet de

---

[102] Al-'Imrân, 3/194.

m'en rapprocher, qu'il s'agisse de paroles ou d'actes, et je cherche refuge auprès de Toi contre le feu de l'Enfer et ce qui m'en rapproche, qu'il s'agisse de paroles ou d'actes, et je Te demande de faire en sorte que tout décret que Tu ordonnes à mon sujet soit bon. »

La dernière invocation que nous évoquerons dans ce chapitre est également relativement longue et se trouve dans la Sunna prophétique. Le Prophète ﷺ a enseigné cette *du'â* au noble Compagnon 'Ammâr ibn Yâsir, qui la récitait ensuite lors de la prière du *witr*. Un certain nombre de Successeurs ont fini par remarquer que 'Ammâr récitait une invocation spéciale lors de cette prière nocturne, et ils lui ont demandé de la leur apprendre et de leur en révéler la source. 'Ammâr leur a répondu en leur expliquant que cette *du'â* lui avait été transmise par le Prophète ﷺ et a ensuite récité :

اللَّهُمَّ بِعِلْمِكَ الغَيْبَ وَقُدْرَتِكَ عَلَى الخَلْقِ، أَحْيِنِي مَا عَلِمْتَ الحَيَاةَ خَيْرًا لِي، وَتَوَفَّنِي إِذَا عَلِمْتَ الوَفَاةَ خَيْرًا لِي، اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ خَشْيَتَكَ فِي الغَيْبِ وَالشَّهَادَةِ، وَأَسْأَلُكَ كَلِمَةَ الحَقِّ فِي الرِّضَا وَالغَضَبِ وَأَسْأَلُكَ القَصْدَ فِي الفَقْرِ وَالغِنَى، وَأَسْأَلُكَ نَعِيمًا لَا يَنْفَدُ، وَأَسْأَلُكَ قُرَّةَ عَيْنٍ لَا تَنْقَطِعُ، وَأَسْأَلُكَ الرِّضَى بَعْدَ القَضَاءِ، وَأَسْأَلُكَ بَرْدَ العَيْشِ بَعْدَ المَوْتِ، وَأَسْأَلُكَ لَذَّةَ النَّظَرِ إِلَى وَجْهِكَ وَالشَّوْقَ إِلَى لِقَائِكَ فِي غَيْرِ ضَرَّاءَ مُضِرَّةٍ وَلَا فِتْنَةٍ مُضِلَّةٍ، اللَّهُمَّ زَيِّنَّا بِزِينَةِ الإِيمَانِ وَاجْعَلْنَا هُدَاةً مُهْتَدِينَ

« Ô Allâh, par Ta connaissance de l'Invisible et Ton pouvoir sur la création, accorde-moi de vivre si Tu sais que la vie est bonne pour moi, et accorde-moi de mourir si Tu sais que la mort est bonne pour moi. Ô Allâh, je Te demande de m'accorder la crainte de Toi en privé comme en public. Je Te demande (la capacité de prononcer) une parole de vérité dans les moments de satisfaction comme dans les moments de colère. Je

Te demande la modération dans la richesse et dans la pauvreté. Je Te demande des bénédictions qui ne cessent jamais, et que la fraîcheur de mes yeux (c'est-à-dire le plaisir) ne s'arrête jamais. Je Te demande la satisfaction après Ton jugement, et je Te demande une vie de fraîcheur après la mort. Je Te demande le plaisir de contempler Ton visage et la joie de Te rencontrer, sans qu'aucun mal ni épreuve qui égare ne m'atteigne. Ô Allâh, revêts-nous de la beauté de la Foi, et fais de nous des guides bien-guidés ! »

Chaque croyant doit s'efforcer d'apprendre et de mémoriser au moins certaines de ces invocations, et de les réciter régulièrement : c'est ainsi que nous pourrons tenter au mieux d'obtenir le salut dans l'Au-delà !



ô Allâh, je Te demande le Paradis et ce qui permet de m'en rapprocher, qu'il s'agisse de paroles ou d'actes, et je cherche refuge auprès de Toi contre le feu de l'Enfer et ce qui m'en rapproche, qu'il s'agisse de paroles ou d'actes !

Amîn !





29 – Les récompenses cachées au Paradis

Le Paradis est le Royaume de la joie et du bonheur illimités et éternels, ce qui signifie concrètement que ses délices et ses plaisirs ne peuvent être pleinement compris et appréhendés par notre esprit dans ce monde aux dimensions finies et à la connaissance limitée. En tant qu'êtres humains mortels vivant dans un monde temporel, la principale chose que nous pouvons savoir avec certitude est que la promesse d'Allâh est Vérité. En outre, de nombreux textes religieux nous décrivent le Paradis de manière très frappante afin d'accroître le désir des croyants pour la Demeure de la félicité éternelle – Allâh informant ainsi Ses serviteurs des innombrables et impressionnantes merveilles qui les attendent. Dans un brillant *hadîth qudsî*, le Prophète ﷺ a rapporté qu'Allâh a dit : « J'ai préparé pour Mes serviteurs vertueux ce que nul œil n'a vu, ce que nulle oreille n'a entendu et ce qu'aucune imagination humaine ne peut saisir. » Le Prophète ﷺ a ensuite ajouté : « Récitez, si vous le souhaitez :

فَلَا تَعْلَمُ نَفْسٌ مَّآ أُخْفِيَ لَهُم مِّن قُرَّةِ أَعْيُنٍ جَزَآءًۢ بِمَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ

« Nul ne sait ce qui leur est réservé, en récompense de leurs œuvres, comme félicité. »[103]

Dans un *hadîth* authentique rapporté dans le Sahîh de Muslim, le Prophète ﷺ a dit : « Ne vous préoccupez pas de ce qu'Allâh vous a dit ; ce qu'Il ne vous a pas dit est plus grand encore. » Il existe en effet des délices qu'Allâh a intentionnellement cachés à Ses amis – ce qui ne perturbe en rien les croyants, car ils croient aux choses de l'Invisible et ont une foi inébranlable dans la parfaite sagesse de leur Créateur. Dans un autre beau *hadîth qudsî*, le Prophète ﷺ a rapporté les conversations entre Allâh et les Anges au sein de la Cour céleste, après qu'Allâh a observé Ses serviteurs en train de Le louer et d'implorer Son pardon. Tel que le rapporte le Prophète, en dépit de Sa parfaite connaissance, Allâh demande aux Anges : « Que Me demandent-ils ? » Ils disent : « ô Seigneur, ils Te demandent le Paradis. » Il pose alors la question suivante, bien qu'Il connaisse déjà la réponse : « Ont-ils vu le Paradis ? » Ils répondent : « Non, ô Allâh, ils ne l'ont pas vu. » Allâh dit alors : « Qu'en serait-il s'ils le voyaient ? » Les Anges répondent : « Ils le désireraient davantage et t'imploreraient avec plus de sincérité encore ! »

Nous pouvons tirer un certain nombre de leçons spirituelles fondamentales de ce récit. Tout d'abord, il nous fournit une description saisissante de la manière dont Allâh se vante auprès des Anges de la façon dont Ses serviteurs élus parmi les croyants L'aiment et recherchent Sa satisfaction. La preuve décisive qu'Allâh fournit pour justifier cette conclusion est que les croyants demandent à Allâh le Paradis alors même qu'ils n'ont jamais eu l'occasion de le voir directement.

---

[103] Al-Sajda, 32/17.

Deuxièmement, ce récit confirme qu'un musulman n'a pas besoin de voir et de percevoir concrètement le Paradis pour devenir un serviteur obéissant et se connecter à son Créateur. Nous pouvons même dire, presque paradoxalement, qu'une connaissance limitée d'un être ou d'un concept ajoute une couche de mystère et nous attire plus intensément encore. Par exemple, Allâh n'a révélé qu'un nombre limité de Ses noms divins en ce bas-monde et ne révèlera le reste que dans l'Au-delà. De même, Il n'a révélé les noms que de certains degrés et stations du Paradis et masqué le reste. Cette conception est similaire à la notion des cent dimensions de la miséricorde créées par Allâh, dont une seule existe en ce bas-monde. Ces *hadîths* incitent les croyants à accomplir des actes de bien et à mener une vie fondée sur la morale dans l'espoir d'être comblés par la miséricorde d'Allâh – qui sera alors amplifiée par les 99 autres formes de miséricorde inconnues – dans l'Au-delà.

Ces narrations doivent nous inspirer et nous inciter à rechercher le pardon d'Allâh et à mener notre vie dans la droiture, en faisant table rase du passé. Fort heureusement, il existe une magnifique *du'â* que le Prophète ﷺ a enseigné à sa Ummah et qui peut effacer les péchés du croyant et faire en sorte qu'il soit pardonné par son Seigneur. Cette invocation aussi spéciale que profonde porte le titre éminent de *Sayyid al-Istighfâr* (« le Seigneur de la Recherche du Pardon ») et doit être récitée régulièrement. Elle se compose de la formule suivante :

اللَّهُمَّ أَنْتَ رَبِّي لَا إِلَهَ إِلَّا أَنْتَ خَلَقْتَنِي وَأَنَا عَبْدُكَ وَأَنَا عَلَى عَهْدِكَ وَوَعْدِكَ مَا اسْتَطَعْتُ،
أَعُوذُ بِكَ مِنْ شَرِّ مَا صَنَعْتُ، أَبُوءُ لَكَ بِنِعْمَتِكَ عَلَيَّ، وَأَبُوءُ لَكَ بِذَنْبِي
فَاغْفِرْ لِي فَإِنَّهُ لَا يَغْفِرُ الذُّنُوبَ إِلَّا أَنْتَ

« Ô Allâh, Tu es mon Seigneur. Il n'y a d'autre divinité que Toi. Tu m'as créé et je suis Ton serviteur. Je fais de mon mieux pour remplir l'engagement que j'ai pris auprès de Toi, et je cherche refuge auprès de Toi contre les péchés que j'ai commis. Je reconnais les grandes faveurs dont Tu m'as comblé, et je reconnais également toutes mes fautes et toutes mes lacunes. Pardonne-moi donc, car nul ne pardonne les péchés si ce n'est Toi ! »

Après avoir enseigné cette belle invocation, le Messager d'Allâh ﷺ a ajouté : « Quiconque prononce cette *du'â* durant le jour en y croyant fermement et meurt le même jour, avant le soir, fera partie des habitants du Paradis. Et s'il prononce cette *du'â* pendant la soirée en y croyant fermement et qu'il meurt avant le matin, il comptera parmi les habitants du Paradis. » En méditant attentivement à cette *du'â*, nous nous apercevons qu'elle tourne autour de la notion de pardon et d'effacement des péchés. Il s'agit là d'un thème fondamental du Qur'ân, puisque les principales barrières qui empêchent l'entrée au Paradis sont les péchés et manquements moraux : si ces manquements sont pardonnés, l'entrée au Paradis peut être garantie.

Mais le mécanisme effectif qui nous permet de prétendre à la miséricorde d'Allâh ne doit pas nécessairement être une invocation : il peut s'agir d'une simple bonne action accomplie avec un cœur sincère. Il peut s'agir d'un acte considéré comme petit ou même insignifiant du point de vue de celui qui l'accomplit, mais qui, à son insu, sera le facteur décisif qui lui permettra de devenir un *walî*, un ami d'Allâh. Au sujet des effets cachés des bonnes actions, 'Alî ibn Abî Tâlib a dit : « Allâh a caché deux choses au sein de deux autres choses. Il a dissimulé ses

awliyâ’ (amis d’Allâh) parmi Ses serviteurs ordinaires. » En d’autres termes, une personne que nous présumons savante en ce bas-monde peut être un personnage méprisé aux yeux d’Allâh, tandis qu’un croyant lambda peut être considéré comme un *walî* en raison de sa piété et de ses œuvres. ‘Alî a ensuite ajouté : « Et Allâh a dissimulé Sa *ridâ* (plaisir) dans les bonnes actions (du croyant). » Nous ne pouvons donc pas savoir lesquelles de nos actions plaisent exactement à Allâh : à ce titre, nous devons nous efforcer d’accomplir le plus grand nombre de bonnes actions possible afin de gagner la satisfaction de notre Créateur.

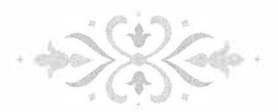
Parallèlement, le grand mystique Ibn ‘Atâ’allâh al-Iskandarî a formulé une magnifique sagesse au sujet de l’incapacité de la raison humaineà apprécier pleinement les promesses divines et de la raison pour laquelle la récompense divine pour les bonnes actions d’un croyant ne peut être attribuée dans ce bas-monde temporel. Dans cette maxime concise maisriche en enseignements, l’Imâm a déclaré :

إِنَّمَا جَعَلَ الدَّارَ الآخِرَةَ مَحَلًّا لِجَزَاءِ عِبَادِهِ الْمُؤْمِنِينَ لِأَنَّ هَذِهِ الدَّارَ لَا تَسَعُ مَا يُرِيدُ
أَنْ يُعْطِيَهُمْ وَلِأَنَّهُ أَجَلَّ أَقْدَارَهُمْ عَنْ أَنْ يُجَازِيَهُمْ فِي دَارٍ لَا بَقَاءَ لَهَا

« L’Au-delà a été désigné comme la Demeure permanente de rétribution des serviteurs croyants car ce monde temporel ne peut contenir ce qu’Il (Allâh) désire leur donner. Et Il a honoré leurs rangs d’une telle manière qu’Il ne souhaite pas leur accorder Sa récompense dans une demeure éphémère. »

Au lieu d’attribuer prématurément la récompense des croyants dans un monde fragile et périssable tel que

celui-ci, donc, Allâh conserve et entrepose leurs trésors, leurs palais et leurs jardins dans une Demeure éternelle et permanente qui se trouve dans l’Au-delà !





30 – Votre seul regret au Paradis

Les êtres humains sont, par essence, des êtres faillibles et déficients, et les pieux croyants n'échappent pas à cette règle. Il existe de nombreux moments où ils peuvent avoir des lacunes dans leur pratique ou ne pas réussir à se connecter avec Allâh de façon optimale : en effet, pour les pieux amis d'Allâh, le simple fait de ne pas réussir à atteindre la norme idéale de conduite avec leur Créateur est considéré comme une déficience. Lorsque le croyant développe une connexion et une relation intenses avec son Seigneur, le moindre manquement à ses devoirs le met mal à l'aise. De même que le plus grand plaisir du Paradis sera la vision béatifique d'Allâh, la meilleure expérience en ce bas-monde est sans nul doute de devenir un serviteur proche et intime d'Allâh – un état spirituel dans lequel le bonheur est uniquement lié au respect de Ses décrets. Nous pouvons retrouver cet état d'esprit centré sur Allâh dans les derniers mots émouvants d'Abû al-Dardâ' sur son lit de mort : « Sans l'existence de trois choses, je n'aurais pas pu vivre en ce monde. » Par cette parole, Abû al-Dardâ' voulait dire que trois choses lui avaient rendu la vie en ce bas-monde supportable. En lisant cette affirmation, de nombreuses personnes pourraient supposer que ces trois choses sont de nature matérielle – c'est-à-dire qu'il s'agit de possessions ou de

personnes qui ont rendu sa vie agréable. Mais en réalité, les trois choses en question étaient les suivantes : « La joie de passer une chaude après-midi estivale en étant déshydraté en raison du jeûne de la journée, la joie de me prosterner devant Allâh durant les dernières heures de la nuit, et la joie de m'asseoir en compagnie de gens pieux dont les discours sont emplis de méditation et de sagesse, tout comme les fruits d'un jardin luxuriant. » En étudiant la biographie d'Abû al-Dardâ', nous nous apercevons effectivement que ce noble Compagnon a passé toute sa vie dans l'adoration d'Allâh, et que sa seule joie était de converser avec Allâh durant la prière et le jeûne. Nous devons tous nous efforcer d'imiter cet exemple en veillant à ce que nos actes d'adoration soient accomplis avec une dévotion et une révérence totales à l'égard d'Allâh. Nous pourrons ainsi quitter ce bas-monde le cœur serein, en sachant que nous nous sommes acquittés de nos responsabilités religieuses de la meilleure manière possible.

Ce même thème a été exprimé par d'autres savants parmi nos pieux prédécesseurs. Par exemple, à une occasion, les étudiants de 'Abd Allâh ibn Mas'ûd lui ont demandé des éclaircissements sur la signification du verset coranique suivant :

وَلَا تَحْسَبَنَّ الَّذِينَ قُتِلُوا فِي سَبِيلِ اللَّهِ أَمْوَاتًا بَلْ أَحْيَاءٌ عِنْدَ رَبِّهِمْ يُرْزَقُونَ

« Ne crois surtout pas que ceux qui sont tombés en défendant la cause d'Allâh soient morts. Ils sont bel et bien vivants, comblés auprès de leur Seigneur. »[104]

'Abd Allâh ibn Mas'ûd leur a répondu en rapportant le *hadîth* suivant du Prophète ﷺ : « Les âmes des *shuhadâ'*

[104] Al-'Imrân, 3/169.

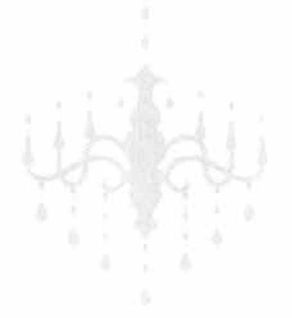
(martyrs) vivent dans des corps d'oiseaux verts et ont leurs nids dans des lustres suspendus au Trône du Tout-Puissant. Ils mangent des fruits du Paradis quand et où ils le souhaitent, puis ils se reposent confortablement à l'intérieur de ces chandeliers. Leur Seigneur les regarde ensuite et leur demande : 'Désirez-vous quelque chose ?' Ils répondent : 'ô Seigneur, que pourrions-nous désirer de plus ? Nous mangeons déjà des fruits du Paradis où bon nous semble !' Allâh leur posera encore trois fois la même question. Devant cette insistance, ils diront alors : 'ô Seigneur, nous aimerions que Tu fasses revenir nos âmes dans nos corps afin que nous puissions être tués sur Ton sentier encore et encore !' Puisqu'ils n'auront pas d'autre besoin que celui-ci, ils seront laissés dans leur état de béatitude. »

Par ailleurs, dans un autre *hadîth*, le Prophète ﷺ a dit : « Aucun de ceux qui entreront au Paradis ne voudra revenir en ce bas-monde, même s'il se voyait accorder la Terre et tout ce qu'elle contient. La seule exception sera le *shahîd* (martyr), car il souhaitera revenir en ce bas-monde et être tué dix fois de plus au nom d'Allâh. » Précisons ici qu'un tel souhait ne reflète en aucun cas un désir de violence ou de tourment : ces martyrs seront si émus par la miséricorde d'Allâh dans l'Au-delà et leur amour envers Lui sera amplifié à un tel point qu'ils désireront simplement se sacrifier à nouveau en Son nom. La notion de sacrifice de soi est un principe fondamental que nous retrouvons dans de nombreux textes religieux. En effet, le Prophète ﷺ a notamment dit : « J'aimerais être un *shahîd* sur le sentier d'Allâh et être ressuscité à nouveau, puis redevenir un *shahîd* et être ressuscité à nouveau, puis redevenir un *shahîd* et être à nouveau ressuscité, encore et encore. »

Aimer sacrifier ses biens et son confort au nom d'Allâh est une caractéristique des croyants, car ils savent qu'ils en seront abondamment récompensés dans l'Au-delà. À l'inverse du regret des gens de l'Enfer, donc, le seul regret des croyants ne sera pas d'avoir échoué à obtenir une place au Paradis : en raison de leur amour si intense pour Allâh, ils se lamenteront simplement de ne pas avoir pu Le servir au niveau qu'Il mérite véritablement. Puisqu'Il est le créateur de l'univers et de chaque particule qui s'y trouve, aucun d'entre nous ne sera capable de rembourser Allâh pour toutes les bénédictions et tous les dons qu'Il nous aura accordés au cours de notre vie !



ô Allâh, nous T'implorons de nous accorder la Demeure éternelle du Paradis et nous cherchons refuge auprès de Toi contre le Feu. Nous désirons plus que tout Te rencontrer et connaître le plaisir de contempler Ton visage au sein des Jardins éternels du Jannah, en compagnie de notre Prophète bien-aimé ﷺ, des vertueux et de nos proches. Amîn !





« (Les croyants seront accueillis par ces mots :) 'Entrez (au Paradis) en paix, vous y vivrez en toute sécurité.' »[105]

105 Al-Hijr, 15/46.

Aux éditions MuslimCity :

La Réalité Divine : Dieu, l'Islam et l'athéisme – Hamza Andreas Tzortzis

Des enfants autour du Prophète ﷺ : Comment Muhammad ﷺ a éduqué les jeunes Compagnons – Hesham Al-Awadi

40 hadiths sur la justice : L'approche prophétique de la réforme sociale – Omar Suleiman

Allah aime... : 30 moyens de gagner l'amour d'Allah – Omar Suleiman

À la rencontre de Muhammad ﷺ : 30 tranches de vie du Prophète – Omar Suleiman

Perles du Qur'ân : Les leçons de la sourate Yûsuf – Yasir Qadhi

Perles du Qur'ân : Les leçons de la sourate Al-Kahf – Yasir Qadhi

Les paraboles du Qur'ân : 28 figures de style du Livre d'Allâh – Yasir Qadhi

Le cœur à l'esprit : L'intelligence morale et émotionnelle du Prophète ﷺ – Mikaeel Ahmed Smith

Fais revivre ton cœur ! : Remettre sa vie en perspective – Nouman Ali Khan

Perles du Qur'ân : Les leçons de la sourate Al-Mulk – Le royaume de Dieu – Asim Khan

Les prières des pieux : Les 30 plus belles invocations – Omar Suleiman

Le Jour du Jugement : 30 actes qui éclaireront votre chemin – Omar Suleiman

Perles du Qur'ân : Les leçons de la sourate Yâ-Sîn – Le cœur du Qur'ân – Asim Khan

L'écoute prophétique : Comment elle peut nous transformer et changer le monde autour de nous – Mikaeel Ahmed Smith

Le guide de la jeune musulmane : Un mode d'emploi spirituel et pédagogique pour les jeunes filles musulmanes – Farhat Amin

La Sîra du Prophète ﷺ : Une analyse originale et contemporaine – Yasir Qadhi

La prescription coranique : Les secrets d'une santé optimale selon le Qur'ân, la Sunna et la science – Madeeha M. Saeed

Les péchés : Le poison du cœur – Haifaa Younis

Jannah : 30 aperçus des délices du Paradis – Omar Suleiman

114 conseils pour mémoriser le Qur'ân : Un mode d'emploi pour devenir un compagnon du Qur'ân – Suleiman Hani


MUSLIMCITY

INVITATION FAMILLE 

LIFESTYLE BUSINESS

DÉBUTANT



Quelle que soit notre situation en cette vie, que nous vivions une vie d'épreuves ou de confort, notre inévitable destin est le même : la vie de ce bas-monde n'est que temporaire.

Ce monde n'a pas vocation à être notre paradis, mais la perspective de l'entrée au Jannah rend ce voyage ici-bas bien plus tolérable et valorisant : rappelez-vous toujours qu'un sanctuaire éternel vous attend au bout du chemin ! Ce sanctuaire est bâti par vos actes et décoré par vos prières : des palais scintillent à l'horizon pour l'âme qui a renoncé au péché et s'est tournée vers son Seigneur. Chaque seconde d'inconfort que vous aurez vécue au nom d'Allâh, chacun de vos sacrifices, chaque centime auquel vous aurez renoncé : chacune de vos bonnes actions est comptabilisée et sera abondamment récompensée auprès du Très-Haut.

Composé de trente chapitres, cet ouvrage nous fait découvrir les délices promis aux croyants et les actes qui nous permettent de bâtir et d'orner notre demeure éternelle.





OMAR SULEIMAN

Fondateur et président du Yaqeen Institute for Islamic Research, Omar Suleiman est professeur en études islamiques à la Southern Methodist University de Dallas (USA).



